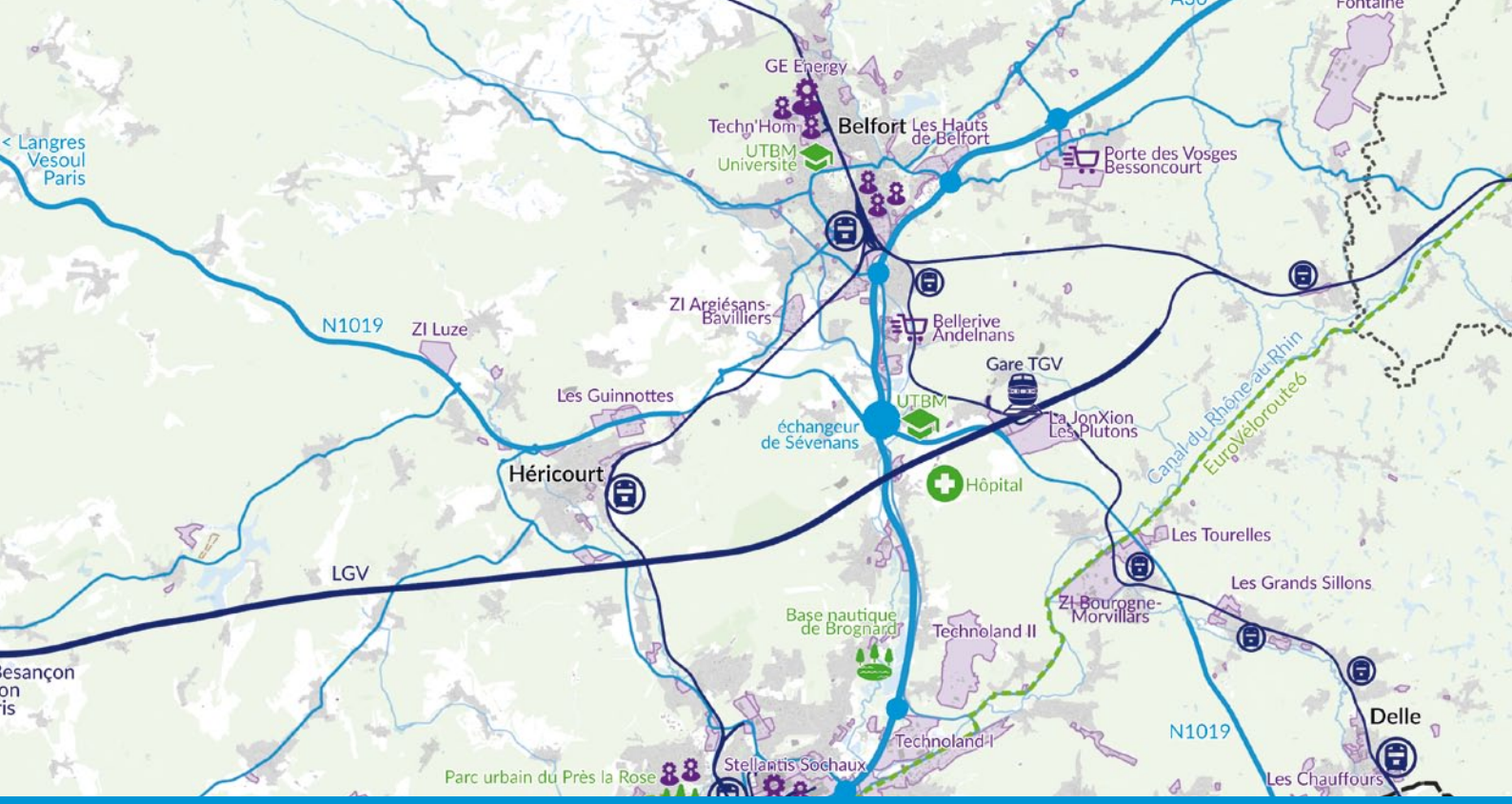

Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

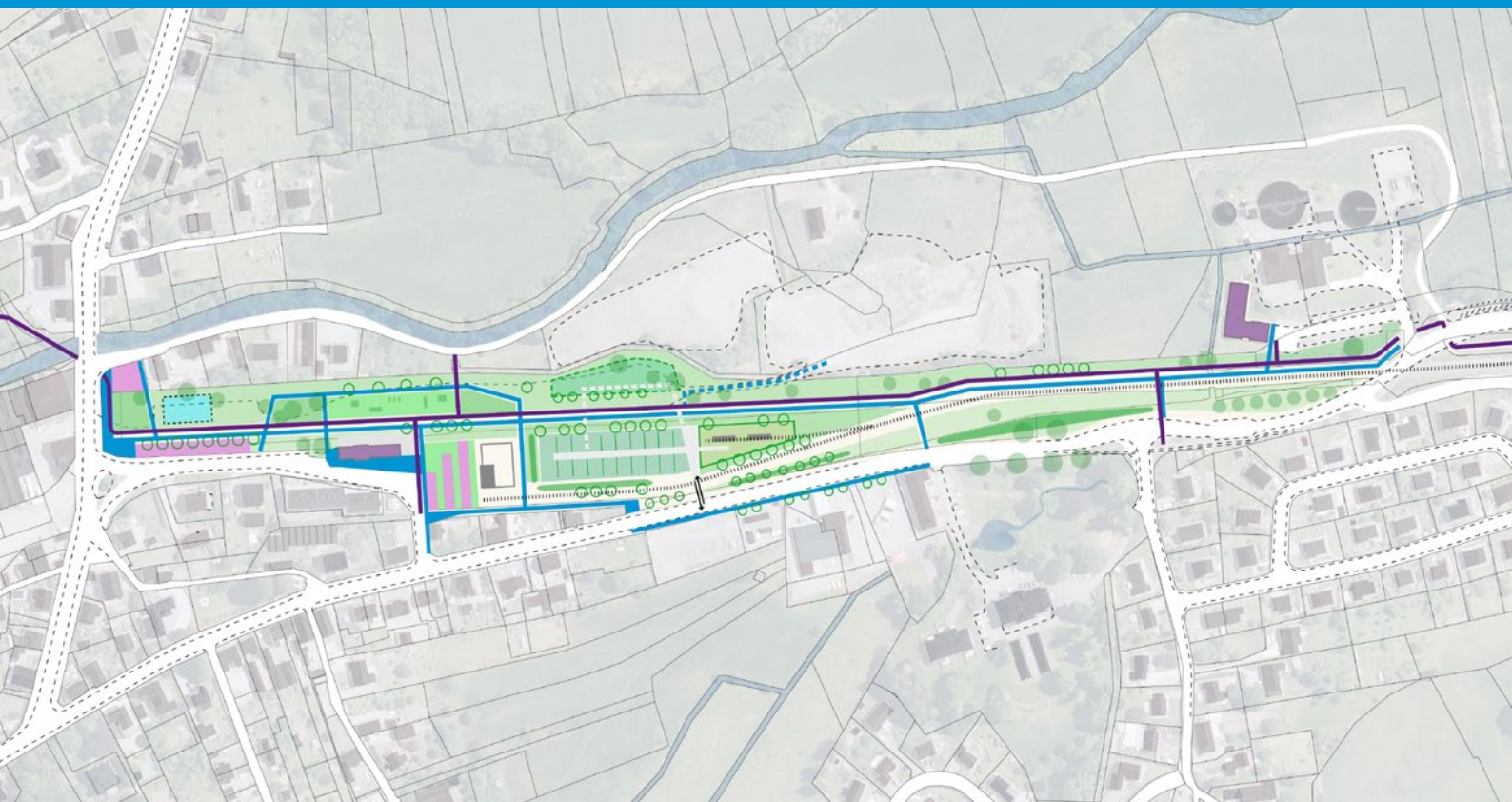

AUTB / février 2022

Éditorial 4

Le socle partenarial commun 6

Axe 1/ Observation, suivi et prospective 8
Axe 2/ Stratégies et projets de développement 17
Axe 3/ Accompagnement des politiques publiques 32
Axe 4/ Ressources et animation 44

Les contrats spécifiques 52

L'agence
2021 en chiffres 60
Le partenariat 62
La gouvernance 64
L'équipe 66

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre société fait face à de nombreux changements, qu'ils soient climatiques, sociodémographiques, réglementaires, etc. Ces défis nous conduisent à repenser l'aménagement de notre territoire, nos modes d'habitat et de déplacement.

De fait, l'année 2021 a été marquée par une forte actualité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La loi Climat & Résilience réinterroge les collectivités sur la manière dont elles doivent conduire leurs politiques publiques.

Parmi les orientations de cette loi, la lutte contre l'artificialisation des sols est un enjeu majeur à prendre en compte.
Les collectivités déjà engagées dans l'élaboration de leur stratégie territoriale l'ont bien compris. L'AUTB, qui accompagne notamment les élus de la Communauté de communes des Vosges du sud (CCVS), a tenu au cours de l'année 2021 plusieurs réunions d'information à ce sujet.

Malgré la pandémie, qui a encore fortement rythmé son quotidien, l'équipe de l'AUTB a tenu le cap du programme de travail, comme en témoignent les fiches contenues dans ce rapport d'activité.
Parmi les axes forts, je citerai notamment :

- La mise en place d'un observatoire des espaces mutables, permettant d'identifier les gisements fonciers, non naturels, bâtis ou non. La consécration du principe de sobriété foncière trouve ici tout son sens et met en exergue la nécessité pour les collectivités de trouver sans attendre l'ingénierie et les méthodes pour construire une stratégie foncière.

- La contribution de l'agence aux différents programmes de l'État, parmi lesquels les Contrats de Relance et de Transition Écologique et Petites Villes de Demain, dont le Grand Belfort et la Ville de Giromagny se sont notamment saisis.

- À l'échelle du pôle métropolitain Nord-Franche-Comté, l'élaboration de la stratégie urbaine intégrée du Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre de la programmation 2021-2027, en collaboration avec l'agence d'urbanisme du Pays de Montbéliard.

- La réalisation d'une étude sur la vacance, avec un grand nombre d'indicateurs en matière d'habitat afin d'anticiper la révision du Programme Local de l'Habitat du Grand Belfort prévue en 2022. Un travail méthodologique a également été établi afin de répondre aux nouvelles exigences législatives, consistant notamment à favoriser le réemploi d'espaces libres ou de logements vacants dans l'emprise bâtie des communes.

Dans ces domaines comme dans bien d'autres encore, à des échelles et dans des contextes divers, l'AUTB a ainsi pu illustrer ses valeurs, qui la caractérisent depuis plus de 40 ans : une vision globale, prospective, réactive et proche du terrain, au service de ses membres, des élus, techniciens et organismes de notre territoire.

Damien MESLOT, Président de l'AUTB.

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Dans le temps long de l'aménagement, l'année 2022 ne s'inscrit pas dans une totale continuité par rapport à 2021…

Alors que la crise sanitaire nous a encore conduits à adapter notre manière de travailler, à limiter nos rencontres et à nous dissimuler toujours derrière nos masques, notre Directeur Bruno Vidalie et sa complice depuis plus de 18 ans, Béatrice Broslawski, en ont profité pour filer…

Arrivé en 2002 à Belfort pour prendre la direction de l'agence, M. Vidalie a offert à l'équipe de l'AUTB une véritable stabilité, tant sur le plan du fonctionnement que sur les plans humain et relationnel.

Une gestion de l'AUTB en bon père de famille, une passion de l'aménagement et un profond respect de la « res publica » lui ont valu cette longévité et de mener à terme plusieurs grands projets qui ont marqué (et marquent encore) notre territoire. Je n'en citerai que quelques-uns : l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Territoire de Belfort, le Plan local d'urbanisme de Belfort, les travaux régionaux et métropolitains, etc.

À la question d'une journaliste de France Bleu le 9 octobre 2017, qui lui demandait à l'occasion des 40 ans de l'AUTB « à quoi sert l'agence ? », il répondait « ça sert à travailler ensemble… pour faire de l'urbanisme » et ajoutait en souriant « … mais c'est quoi l'urbanisme ? ».

Des réponses qui peuvent sembler banales mais qui sous-tendent un réel engagement et attachement pour le Territoire de Belfort et qui posent la véritable question du métier d'urbaniste, dont la profession n'est toujours pas reconnue officiellement aujourd'hui malgré de nombreuses démarches entreprises depuis plus de 30 ans.

Et les pages du Territoire vont continuer à s'écrire, l'AUTB restant prête à tenir la plume.

C'est dans cet esprit, animé par l'espoir et la volonté de construire qualitativement et collectivement l'avenir de nos territoires, que l'équipe de l'AUTB se joint à moi pour souhaiter une bonne retraite à nos deux collègues qui ont contribué à faire de l'agence ce qu'elle est aujourd'hui, avec un coup de chapeau à Béatrice qui, toujours avec le sourire, a su pendant 38 ans tisser des liens avec les collectivités, en toute neutralité.

Merci à eux et merci à vous qui nous faites confiance.

Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE,
Directrice de l'AUTB.

LE SOCLE PARTENARIAL COMMUN

La conduite de missions d'intérêt collectif

Par sa forme associative, l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) fonde son action au service des collectivités, dans l'accompagnement de leurs projets de territoire.

L'agence fournit ainsi un cadre commun pour la réalisation d'études et la conduite de certaines missions :

- l'observation et l'analyse des évolutions urbaines,
- la contribution à la définition des politiques d'aménagement et de développement,
- la préparation des projets de territoire,
- la participation à l'élaboration de documents d'urbanisme, notamment du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

De manière très partenariale et dans le cadre de l'intérêt général, l'agence apporte son expertise auprès des élus, des techniciens de l'État et des collectivités, des organismes socioprofessionnels, dans des domaines variés touchant au développement et à l'aménagement du territoire.

Cette connaissance de l'aménagement du territoire est précieuse pour pouvoir passer du rétrospectif au prospectif en tenant compte de l'histoire et des spécificités locales.
Préparer l'avenir tient à la capacité de pouvoir s'interroger sur la dynamique des territoires, leur potentiel de développement, d'adaptation au changement, et réfléchir aux enjeux qui sont à analyser, revisiter, réinterroger en permanence.

Le programme partenarial d'activités

Outre la production des études et travaux qui lui sont confiés, l'agence est un espace de dialogue, de débat et de négociation.
Le programme partenarial est élaboré conjointement par l'ensemble de ses membres qui peuvent en utiliser les résultats.
Ce programme répond à des enjeux intéressant l'ensemble des adhérents et à des besoins de connaissances partagées. Il est élaboré annuellement, parfois sous la forme de convention tri annuelle, ce qui permet d'ancrer le partenariat.
Les missions conduites en commun, noyau dur de l'activité de l'agence, justifient l'octroi de subventions de la part de l'État en accompagnement de celles accordées par chacune des autres collectivités publiques membres, et notamment Grand Belfort Communauté d'Agglomération, son plus grand soutien.

Une année charnière

Le changement de direction présenté lors de l'Assemblée générale du 16 mars 2021, s'il n'a pas d'impact sur les missions de l'AUTB, est l'occasion d'en réaffirmer les bases et de consolider les liens avec tous les partenaires.

Le rapport d'activité rend compte du travail de l'année écoulée sous la forme de fiches synthétiques, désormais familières aux adhérents. Il évolue dans sa structure pour mettre davantage en avant les axes de travail et la transversalité entre les métiers et les spécialités.
Les travaux au long cours sont poursuivis, les études et observatoires annuels maintenus, tandis que de nouvelles missions ponctuelles contribuent à revivifier l'expérience et la connaissance du territoire dont dispose l'équipe de l'agence.

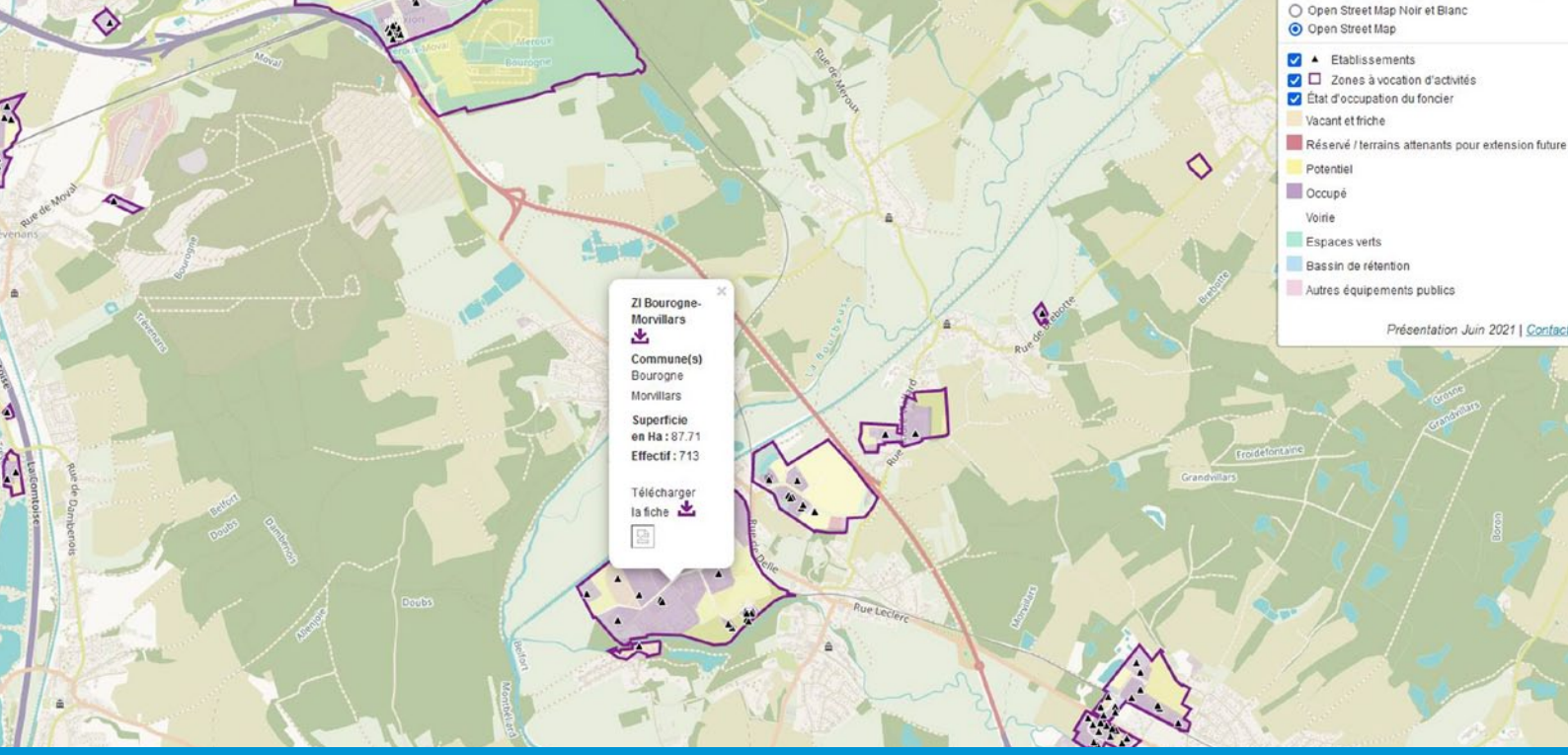

Axe 1

OBSERVATION, SUIVI ET PROSPECTIVE

DÉMOGRAPHIE

HABITAT

FONCIER

ENVIRONNEMENT

ESPACE ÉCONOMIQUE

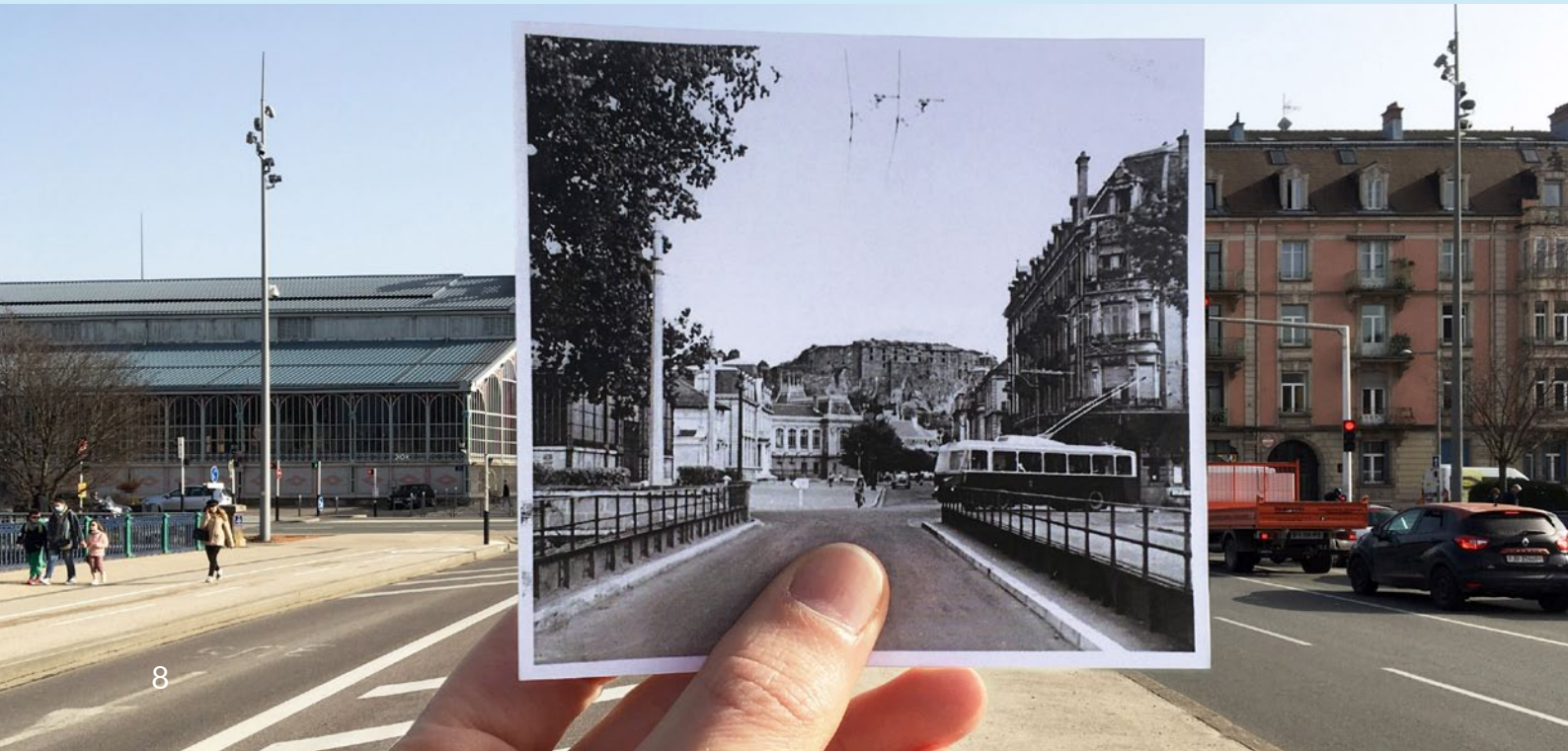

Les populations légales 2018 dans le Territoire de Belfort

Analyse de données du recensement INSEE

Programme partenarial 2021

Support / Format
Note de quatre pages

Référent / Contact
Pedro Hermenegildo/ phermenegildo@autb.fr

Accès
téléchargeable sur www.autb.fr
> productions / socio-démographie et habitat

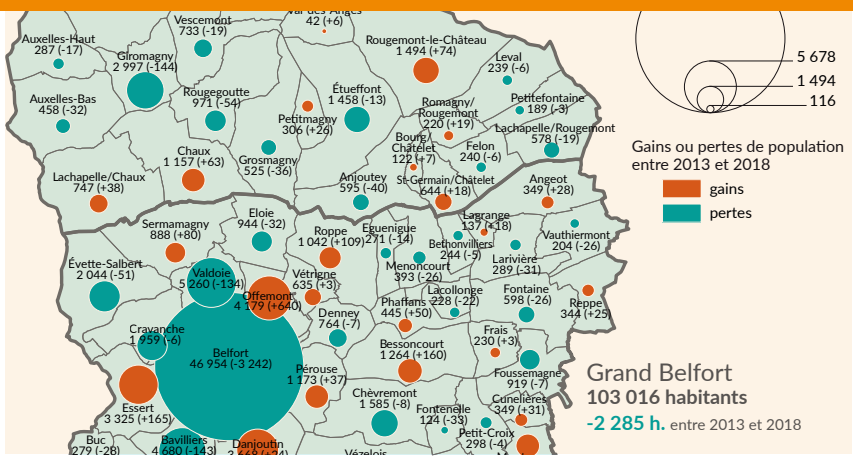

L'objectif

Les évolutions démographiques sont l'objet d'un suivi permanent à partir des données INSEE, et d'une analyse des territoires (dynamiques territoriales comparées).
Ces éléments donnent lieu à des publications au cours de l'année et trouvent leur utilité dans les politiques publiques.

Les populations légales

Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont annuellement publiées par décret au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1er janvier et sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

Cumul des décès quotidiens en 2020 dans le Territoire de Belfort comparés aux années 2018 et 2019

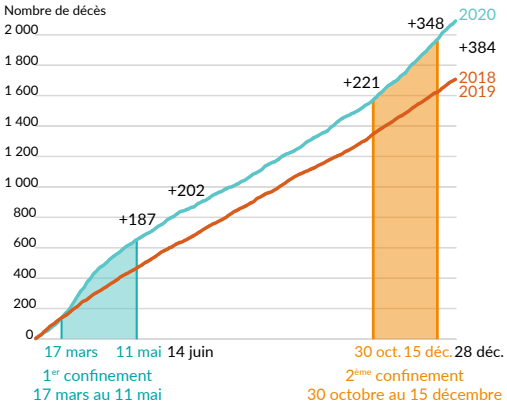

Source : INSEE à partir des données d'état civil

Des pertes d'habitants pour le Territoire de Belfort

Au 1er janvier 2018, le Territoire de Belfort compte 141 852 habitants. C'est la première fois depuis l'après-guerre que le département perd des habitants. L'emploi recule et ne permet plus de fixer les habitants, réduisant l'arrivée de nouveaux habitants et renforçant les départs. Le déficit migratoire se dégrade donc fortement et l'excédent des naissances sur les décès fléchit.

La dynamique dans le Grand Belfort s'est aussi inversée. La ville de Belfort compte désormais moins de 50 000 habitants (46 954) tandis que le reste de l'intercommunalité gagne des habitants. Dans les communautés de communes du Sud Territoire et des Vosges du sud, la population a légèrement baissé.

Davantage de décès en 2020

En 2020, 2 090 décès toutes causes confondues ont été enregistrés dans le Territoire de Belfort (+384 par rapport aux deux années précédentes). La hausse de la mortalité est estimée à +22 %. Elle est près de deux fois supérieure à celle observée en France.
Le surcroît de décès touche davantage les personnes âgées, les plus vulnérables face au virus de la Covid-19. Dans le Territoire de Belfort, la moitié de la hausse des décès provient des personnes de 85 ans et plus.

L'évolution de la population dans les intercommunalités[1] du Territoire de Belfort

	Population municipale 2018	Évolution 2013-2018		Évolution 2008-2013	
		Nombre	Par an (%)	Nombre	Par an (%)
Grand Belfort CA	103 016	-2 285	-0,4%	+2 244	+0,4%
Belfort	46 954	-3 242	-1,3%	-150	-0,1%
hors Belfort	56 062	+957	+0,3%	+2 394	+0,9%
CC du Sud Territoire	23 579	-80	-0,1%	+15	0,0%
CC des Vosges du sud	15 257	-101	-0,1%	+101	+0,1%
Territoire de Belfort	**141 852**	- 2 466	-0,3%	+ 2 360	+0,3%

[1] périmètre constant, c'est à dire avec les périmètres au 1er janvier 2021
Source : INSEE - recensement de la population 2018

Les indicateurs de l'habitat du Grand Belfort

Observatoire

Programme partenarial 2021

Partenaires
Grand Belfort, DREAL BFC, DDT90, bailleurs sociaux, promoteurs

Format
Flyer de huit pages

Référent / Contact
Pedro Hermenegildo/ phermenegildo@autb.fr

Accès
En téléchargement sur www.autb.fr

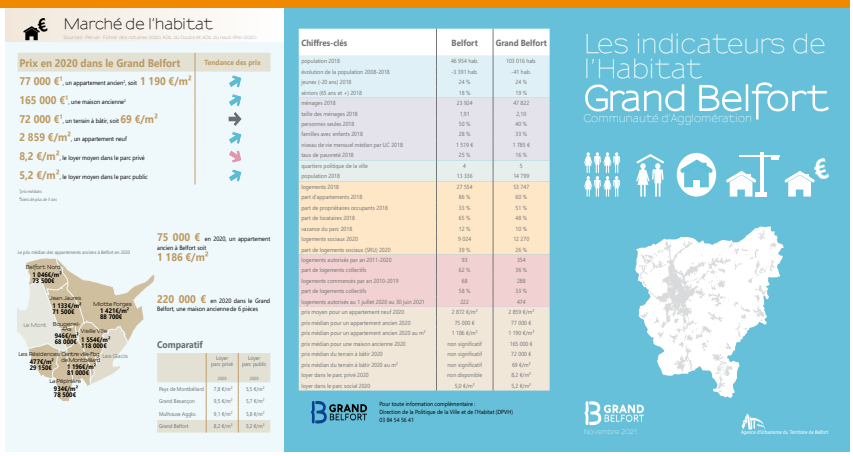

L'évolution 2008-2018 de la population par commune

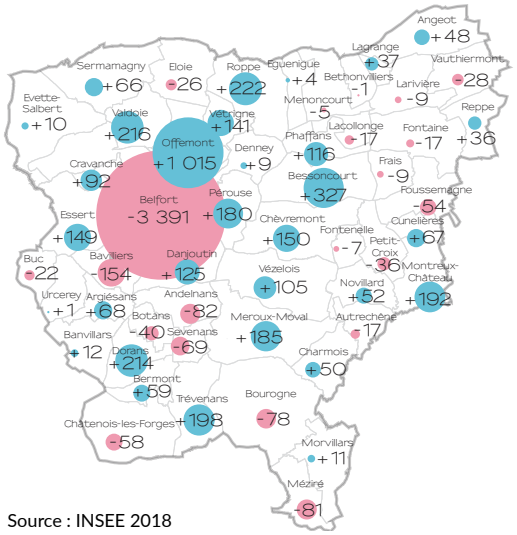

Source : INSEE 2018

Prix en 2020 dans le Grand Belfort

77 000 €[1], un appartement ancien[2], soit **1 190 €/m²**

165 000 €[1], une maison ancienne[2]

72 000 €[1], un terrain à bâtir, soit **69 €/m²**

2 859 €/m², un appartement neuf

8,2 €/m², le loyer moyen dans le parc privé

5,2 €/m², le loyer moyen dans le parc public

Tendance des prix

[1] *prix médians*

[2] *biens de plus de 5 ans*

Exposer les principaux chiffres

Les indicateurs de l'habitat de Grand Belfort exposent les principaux chiffres de l'agglomération à travers plusieurs rubriques liées au thème de l'habitat : la population, les ménages, la politique de la ville, l'habitat, la construction et le marché de l'habitat.

Les principaux indicateurs dans le Grand Belfort

103 016 habitants en 2018 dont 19 % de séniors (65 ans et +)

47 822 ménages en 2018 dont 40 % de personnes seules
2,10 personnes par ménage en 2018
16 % est le taux de pauvreté en 2018

5 quartiers classés en Politique de la Ville
soit 14 % de la population

53 747 logements en 2018
10 % de logements vacants en 2018
12 270 logements sociaux en 2020
26 % du parc de résidences principales (inventaire SRU)

288 logements commencés par an entre 2010 et 2019 dont 68 à Belfort

Les logements autorisés dans le Grand Belfort

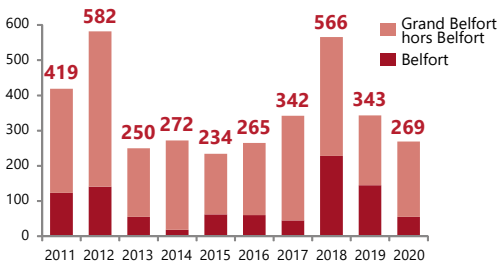

Source : Sitadel 2021

Comparatif sur le thème de l'habitat

	Logements 2018	Part d'appartements 2018	Taux de vacance 2018	Part de propriétaires 2018	Densité de logements sociaux (RPLS) 2020
Pays de Montbéliard Agglo.	69 604	45 %	9 %	61 %	23 %
Pôle métropolitain NFC	152 543	48 %	9 %	59 %	22 %
Bourgogne Franche-Comté	1 574 816	35 %	10 %	63 %	15 %
Grand Belfort	53 747	60 %	10 %	51 %	25 %
dont Belfort	*27 554*	*86 %*	*12 %*	*33 %*	*37 %*

Les chiffres-clés du Grand Belfort et du Territoire de Belfort

Observatoire

Programme partenarial 2021

Partenaires
Grand Belfort, DREAL BFC, DDT90, bailleurs sociaux, promoteurs

Format
Publication de huit pages

Référent / Contact
Pedro Hermenegildo/ phermenegildo@autb.fr

Accès
En téléchargement sur www.autb.fr

Les Jardins du Square à Belfort

Connaître les grandes tendances de l'habitat

Les chiffres-clés ont pour ambition d'exposer les grandes tendances de l'habitat à différentes échelles à l'aide des données disponibles les plus récentes.

Les chiffres-clés s'attachent à présenter le parc de logements et ses transformations à travers la construction neuve et les réhabilitations.

Une seconde ambition est de mettre en évidence les dynamiques des marchés immobilier et foncier.

Les logements autorisés et commencés dans le Territoire de Belfort entre 2011 et 2021

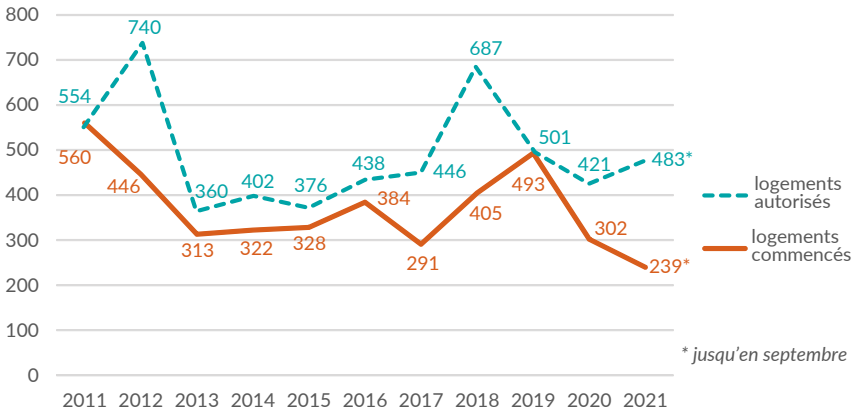

Source : MEEM/CGDD/SOeS/DREAL, Sit@del, traitement statistique : AUTB

Le prix de vente médian des maisons anciennes en 2020 dans le Territoire de Belfort

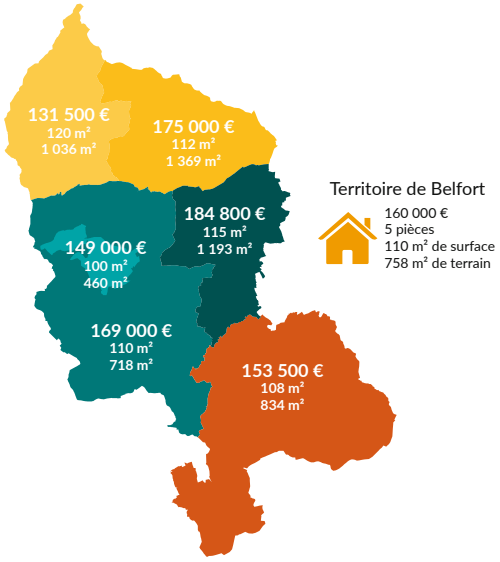

Source : PERVAL - Fichier des notaires 2020
Traitement statistique : AUTB

Les marchés de l'immobilier résidentiel s'adaptent

Post confinement, les attentes en matière de logement ont quelque peu évolué. Des déterminants au choix résidentiel (espace bureau « mobile » pour le télétravail, espaces extérieurs plus généreux, etc.) ont pris davantage d'importance.

En dépit d'une période contrariée (conjoncture socio-économique, inflation des prix des matériaux, etc.), des opérations d'habitat sortent de terre ou sont en projet grâce à une promotion immobilière locale qui s'adapte.

Lotissement à Argiésans

Suivi de l'activité immobilière et foncière

Bilan 2020 et projets

Programme partenarial 2021

Support / Format
Papier (20 pages) et carte dynamique en ligne

Référents / Contacts
Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr
Caroline Petit / cpetit@autb.fr

Accès
autb.fr/ressources/atlas-dynamiques

Opération «le parc de déridé» à Delle

Les opérations immobilières et foncières

L'activité immobilière s'intéresse aux opérations de 3 logements ou plus, qu'elles soient privées, sociales ou foncières.

Cet observatoire donne un panorama quantitatif et qualitatif du logement et permet de suivre l'évolution des opérations structurantes.

Opération «les carrés d'Hortense» à Châtnois-les-Forges

Des données nationales et une enquête locale

L'observatoire est renseigné par :
- les informations relevées dans la base de données nationale des permis de construire SITADEL
- les connaissances issues d'une enquête menée par l'AUTB auprès des communes et des promoteurs immobiliers
- le travail de terrain et le suivi de la presse locale.

Une carte dynamique en ligne

Les renseignements sont capitalisés dans une base de données géographique et consultables via une carte dynamique en ligne sur le site de l'AUTB.

Une vingtaine d'opérations livrées en 2020 et 2021

Dans le Territoire de Belfort, la production de logements durant la dernière décennie est évaluée à 400 logements par an, avec une majorité de logements individuels.

En 2020 et 2021, 18 opérations immobilières ont été livrées, soit 212 logements créés dont 57 logements sociaux. Il s'agit principalement de logements collectifs, mais aussi d'habitations individuelles groupées ou mitoyennes. La production de logement de type T3 et T4 est majoritaire.

Sur cette même période, 2 opérations foncières sont sorties de terre avec près de 50 logements individuels réalisés.

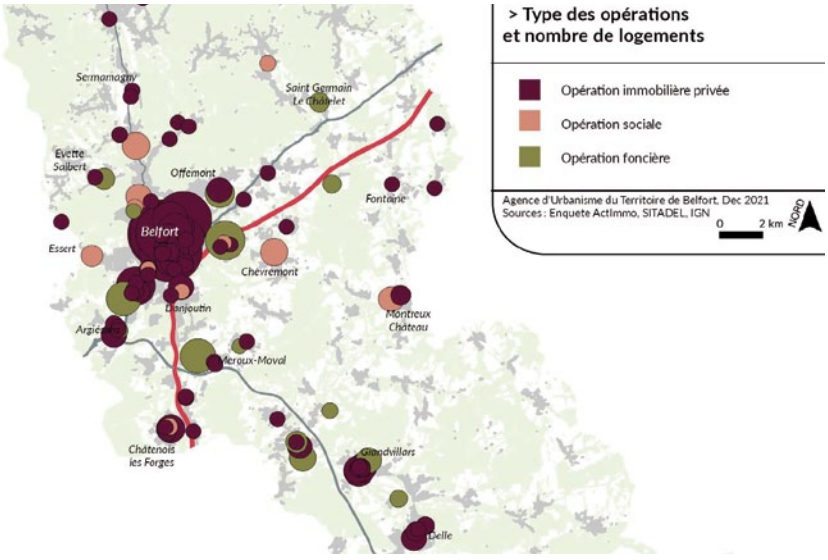

Les opérations en travaux et les projets à court et long terme

Plus de 300 logements sont actuellement en travaux, dont 90 logements sur la ZAC de l'hôpital à Belfort. Il s'agit principalement de logements collectifs neufs, mais il existe aussi des opérations de logements mixtes, à Grandvillars par exemple, et des opérations de rénovation, à Morvillars notamment.

À court terme, d'ici 2023, une centaine de logements pourrait être construits à l'échelle du Territoire de Belfort. Et à long terme, au-delà de 2023, plus de 700 logements sont envisagés.

Plusieurs opérations foncières sont également en cours ou projetées.

Réseau régional d'observation

Des groupes d'entraide régionaux pour des problématiques partagées

Programme partenarial 2021

Partenaires
DREAL, Région, IDéO BFC

Référent / Contact
Caroline Petit / cpetit@autb.fr

Les partenariats régionaux

L'AUTB entretient des relations avec ses partenaires régionaux qui s'inscrivent dans un contexte général d'open data, c'est-à-dire de partage des données, et par extension de partage des connaissances.
Avec les autres agences d'urbanisme régionales, elle est invitée à participer à des réflexions dans différentes thématiques et notamment concernant le foncier et la consommation d'espace.

155 900 €
C'est le prix médian constaté pour la vente d'une maison ancienne dans le Territoire de Belfort entre 2012 et 2017*

80 300 €
C'est le prix médian constaté pour la vente d'un appartement T3 dans le Territoire de Belfort entre 2012 et 2017*

**Source : DV3F*
Exploitation : Gr DVF BFC

Le groupe de travail DVF BFC

Les données de valeurs foncières (DVF) permettent de connaître les transactions immobilières réalisées les dernières années et leurs valeurs. Cette base de données ouverte est riche mais complexe à exploiter. Le groupe DVF BFC accompagne les acteurs locaux dans cette démarche et encourage une dynamique commune. Ce groupe régional s'inscrit dans une volonté de vulgarisation de la donnée. Il travaille à présent à définir un guide d'utilisation des données DV3F en s'inspirant des spécificités régionales.

Le ROCER, un réseau régional d'échange sur le foncier

Le Réseau d'Observation de la Consommation d'Espace en Région (ROCER) vit à travers plusieurs groupes de travail : GT ZAE, GT OCSOL, GT DVF, et le dernier créé, GT ZAN. Quatre assemblées auxquelles l'AUTB participe activement.

Le groupe de travail ZAN

Le groupe de travail Zéro Artificialisation Nette (ZAN) s'inscrit dans le paysage des réflexions sur cet objectif. Il s'articule avec la mise en oeuvre du SRADDET approuvé en 2020. Ce cadre permet les échanges et le partage des travaux sur les problématiques foncières. Une fiche technique devrait voir le jour pour éclairer sur la notion de ZAN et ses accointances.

Le groupe de travail OCSOL

Le groupe de travail « Occupation du Sol » reste actif pour définir les services livrables (fiches indicateurs, outils de visualisation, etc.) parallèlement au produit OCS GE (OCcupation du sol à Grande Echelle) en cours de réalisation pour la région BFC par les services de l'IGN. Le premier millésime de l'OCS GE BFC est disponible en version non définitive pour que les acteurs s'approprient cette donnée.

Cravanche, lotissement du Clos de la source (observatoire photographique AUTB)

Observatoire des Espaces Mutables

Rapport d'étude et échanges avec les partenaires

Programme partenarial 2021

Partenaires
Tous les partenaires

Support / Format
Base de données, outil cartographique en ligne

Accès
Rapport et fiches sur autb.fr

Référent / Contact
Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr

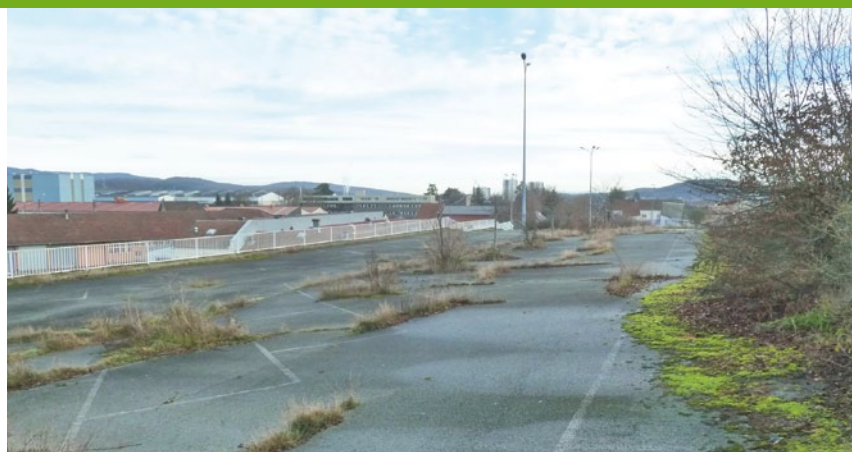

L'observatoire, une base des espaces mutables

Répondre aux besoins d'urbanisation doit aujourd'hui faire face à des attentes fortes en direction de la préservation des espaces naturels et de la limitation des surfaces artificialisées. Inventorier les ressources foncières disponibles, en voie de l'être ou susceptibles de le devenir est devenu essentiel dans ce contexte. Cette question a été l'axe de développement d'un nouvel observatoire à l'AUTB nommé Observatoire des Espaces Mutables.

Après une première année d'exploration et d'ajustements méthodologiques et d'élaboration des premiers contenus, cette année a été le moment de diffuser et d'échanger autour d'un premier rapport présentant les constats de cet observatoire à l'échelle du cœur de l'agglomération.

91 sites ont ainsi été identifiés comme potentiellement mutables dans ce premier périmètre d'investigation. Cet ensemble d'espaces, de types variés, représente une superficie de 61 hectares. 38 de ces sites sont bâtis, pour une surface totale bâtie de 7.3 hectares.

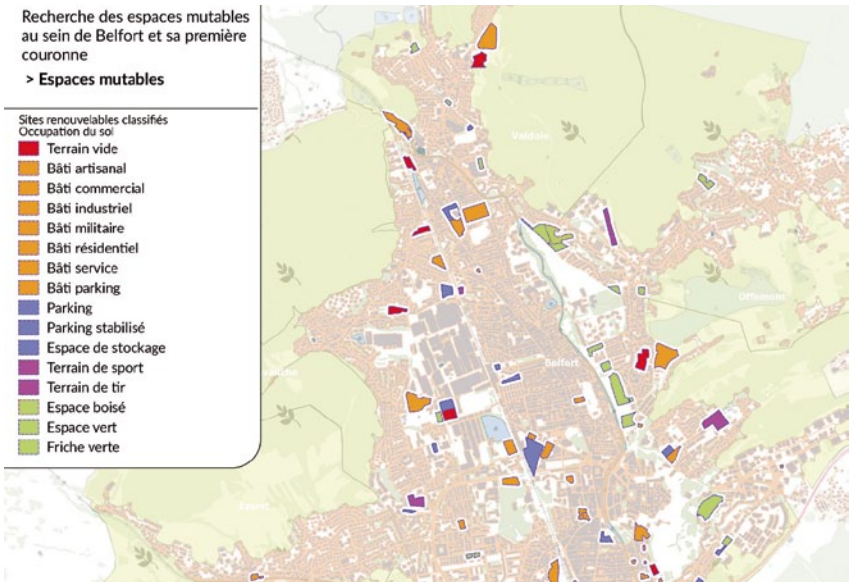

Une communication sur l'outil proposé

Plusieurs moments d'information et de diffusion de cet outil ont été proposés cette année : une présentation des travaux au Syndicat Mixte du SCoT du Territoire de Belfort a mis en avant l'intérêt de cet observatoire dans l'application de ses objectifs, au regard notamment des nouvelles législations visant l'économie foncière.
D'autres présentations ou échanges ont été réalisés, notamment auprès du groupe de travail autour du « zéro artificialisation nette » du Réseau d'Observation de la Consommation d'Espace en Région (ROCER).
Un premier rapport d'étude, à destination des partenaires impliqués dans cet observatoire, a également été réalisé cette année.

Un partenariat actif

Le partenariat de cet observatoire est essentiel. Outre les collectivités locales, les acteurs locaux de l'aménagement sont associés à cet outil. Son objectif vise une véritable appropriation de cette problématique, dans la perspective de la construction d'une politique foncière intégrant ces espaces. Un comité technique organise le suivi de cet observatoire.
Outre la mise à jour continue de cette base d'information, les développements en cours portent sur l'extension du périmètre d'investigation et la construction d'un outil en ligne.

Exposition « Belfort, un observatoire photographique »

Le mois de la photo à Belfort
3 > 30 avril 2021

Programme partenarial 2021

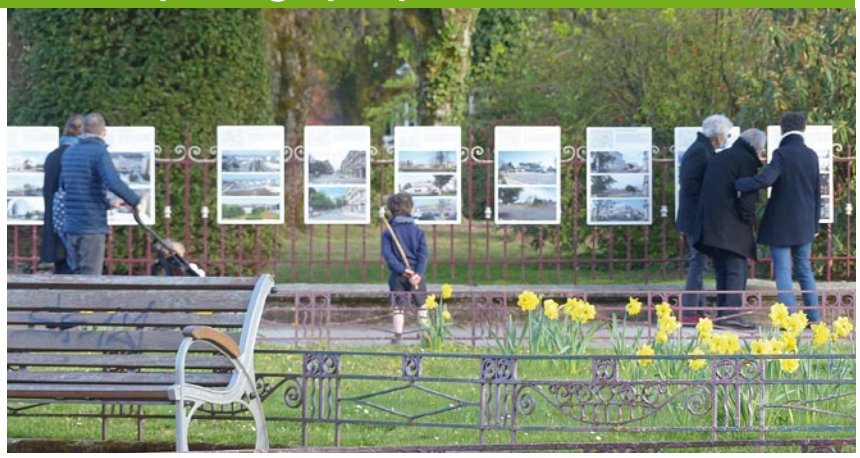

Supports
17 panneaux - catalogue de l'exposition

Accès
Consultation et téléchagement sur autb.fr

Référent / Contact
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

La démarche de suivi photographique

Depuis plus de 40 ans, l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort accompagne les collectivités dans leurs projets de développement et d'aménagement.
Au fil de ses missions, études et observatoires, elle alimente une photothèque sur tous les domaines touchant à l'aménagement du territoire.
Parmi ces ressources, l'observatoire photographique se distingue par sa méthode et ses visées. Son principe consiste à rephotographier une sélection de lieux à intervalles réguliers, afin de documenter les transformations du cadre de vie. Ainsi se construit progressivement une mémoire des paysages locaux, urbains comme ruraux.

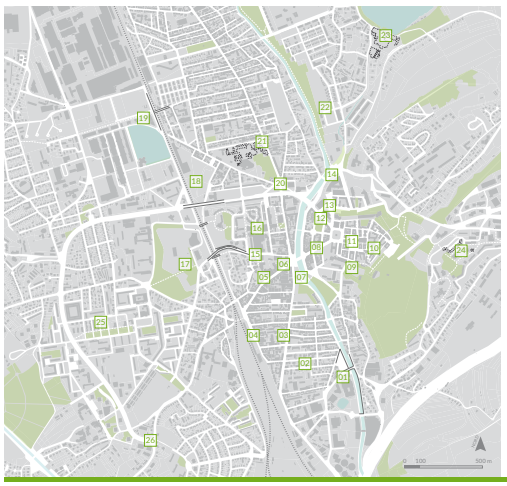

L'exposition dans le cadre du mois de la photo à Belfort

Pour la 4ème édition du mois de la photo, la Ville de Belfort a proposé à l'AUTB de communiquer sur l'observatoire photographique local sous la forme d'une exposition grand public. Celle-ci a pris place durant le mois d'avril sur les grilles du square du Souvenir.

Les points de vue sélectionnés se concentrent sur Belfort. Renouvellement urbain, grands équipements, espaces publics emblématiques, nouvelles mobilités... autant de thèmes abordés à travers les lieux illustrés. Tous les quartiers sont représentés pour donner à voir les permanences et les mutations de la ville au cours des quatre dernières décennies.

Un catalogue permet de retrouver les séries exposées et d'autres qui n'ont pu être montrées dans l'exposition. Les points de vues sont localisés et une notice rédigée retrace les enjeux urbains de chaque lieu ou opération.
En complément, la parole est donnée à plusieurs professionnels locaux qui « font la ville » avec un cahier central consacré à leurs regards croisés.

Et ce n'est qu'un début ! L'observatoire photographique a vocation à se poursuivre au fil des années et à s'élargir à davantage de communes et de thèmes. L'exposition quant à elle pourra être à nouveau montrée dans d'autres contextes.

Pour aller plus loin, de nombreuses séries de points de vue sont à retrouver dans la photothèque en ligne de l'agence d'urbanisme www.autb.fr

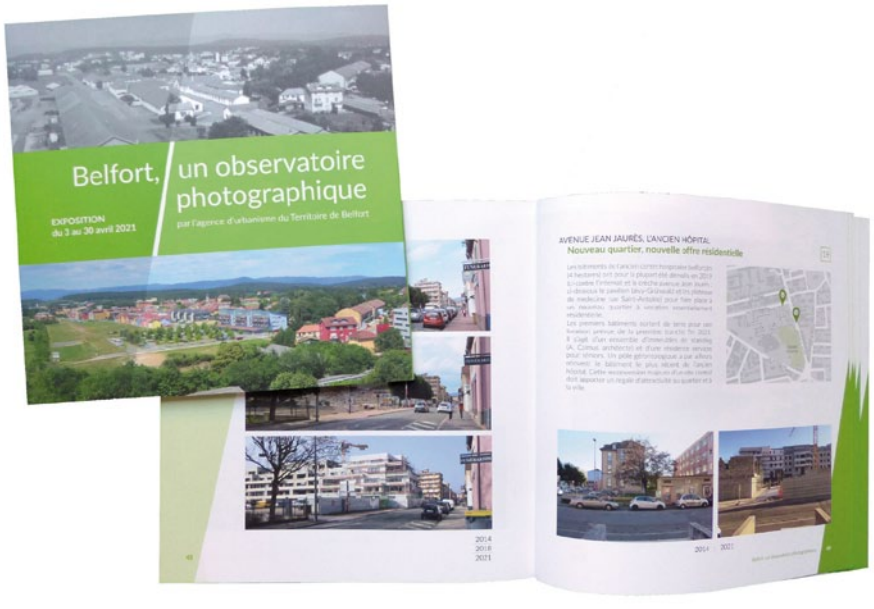

Observatoire des sites économiques du Territoire de Belfort

Mise à jour 2021

Programme partenarial 2021

Partenaires
État, GBCA, CCVS, CD90, Sodeb, TANDEM, ADN-FC

Support / Format
Numérique

Référent / Contact
Virginie Herzog / vherzog@autb.fr

Accès
atlaseco.autb.fr

Une diffusion partielle

Le site internet dédié à l'observatoire des sites économiques a évolué au profit d'une cartographie dynamique. Il est à présent possible de visualiser l'intégralité des sites présents à l'échelle du Département avec un fond Open Street Map couleur ou noir et blanc.

Pour chaque site, la cartographie dynamique comporte plusieurs informations : le nom du site économique, les communes concernées, la superficie du site ainsi que l'effectif présent. En complément, le nom de chaque établissement est indiqué, et sa position est géolocalisée au bâtiment.

Au cours du 1er trimestre 2022, les fiches afférentes à chaque site économique seront également téléchargeables à partir de cette cartographie dynamique.

Une mise à jour des établissements et un renouvellement de l'observatoire photographique des sites économiques

La dernière mise à jour des établissements et des effectifs datant de 2019 et le dernier recensement photographique de 2006, un important travail de renouvellement a été mené au cours de l'année 2021 afin de compléter les fiches de chaque site économique.
Sur 149 sites, 102 ont été mis à jour pour la partie établissements (soit environ 485 établissements). Deux sites majeurs, la JonXion et Techn'Hom, ont pu être actualisés grâce au partenariat avec TANDEM. Une veille permanente est également assurée afin d'intégrer rapidement les changements d'établissements qui s'opèrent en cours d'année.

En parallèle, 90 sites ont fait l'objet d'une nouvelle campagne photographique, sachant qu'environ 114 sites bénéficient de photographies postérieures à 2011.

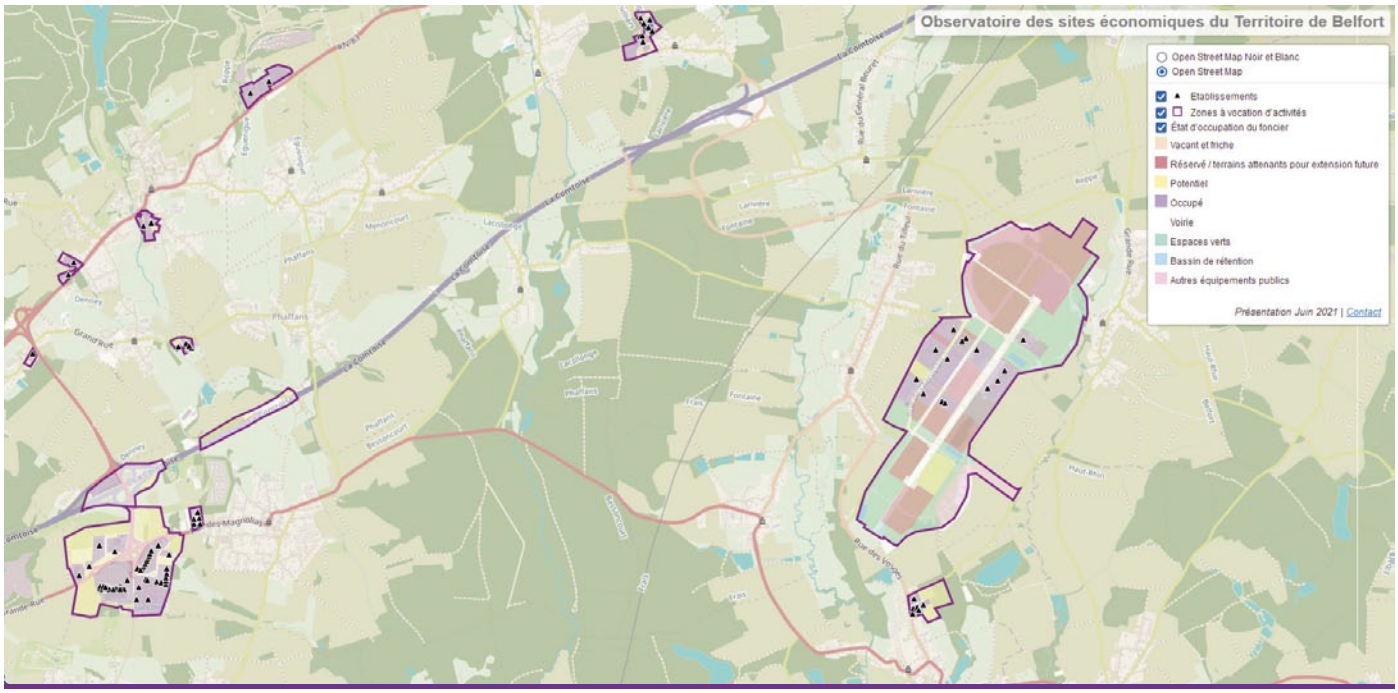

Axe 2

STRATÉGIES & PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

PLANIFICATION

DYNAMIQUES TERRITORIALES

CONCEPTION URBAINE

SRADDET - Prise en compte du vieillissement

Enjeux territoriaux

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Région Bourgogne-Franche-Comté

Autres partenaires
Agences d'urbanisme de BFC

Référent / Contact
A-S. Peureux-Demangelle / aspeureux@autb.fr
Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

Objectif

La Région Bourgogne Franche-Comté a approuvé son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) en septembre 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre de celui-ci, la Région a identifié plusieurs sujets à approfondir.

La Région a émis le souhait d'engager une étude concrète : « Comment prendre en compte les enjeux du vieillissement ? », à la fois dans les documents de planification et les opérations d'aménagement.

L'objectif de cette étude, confiée aux 3 agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté, est d'alerter les collectivités sur l'accentuation croissante des personnes âgées dans la population et de la mixité d'anticiper les besoins que cette évolution va générer notamment en termes d'aménagement du territoire et d'offre de services.

Vivre en ville, Québec

Où sont localisés les 75 ans et plus ?

Des personnes très âgées relativement plus nombreuses dans les territoires situés dans la moitié ouest de la région et moins dans les espaces urbains

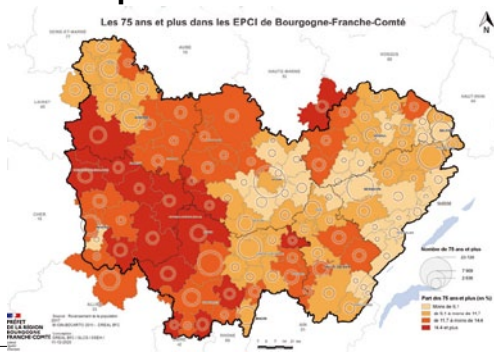

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne Franche-Comté 9

Contenu de la mission

Il est envisagé de parvenir à un document très pragmatique, contenant plusieurs fiches. Pour les documents de planification :

- Une fiche globale avec une description du cheminement à conduire pour avoir une approche intégrée du vieillissement tout au long de l'élaboration de chaque document : SCoT, PLU(i)
- Les fiches par pièce : Diagnostic, Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), Règlement, etc. Elles comprendront les outils spécifiques mobilisables avec leur description, mise en œuvre et effet escompté.

Pour les aménagements urbains, l'enjeu consiste à tenir compte des besoins des personnes âgées : se loger, se déplacer, tisser ou conserver des liens sociaux, éviter ou rompre l'isolement. Cette partie sera organisée en deux sous-parties : des éléments de prospective (aménager l'espace public et adapter le logement) et des « exemples / bonnes pratiques ».

Le document comportera également des fiches partenaires, acteurs et outils.

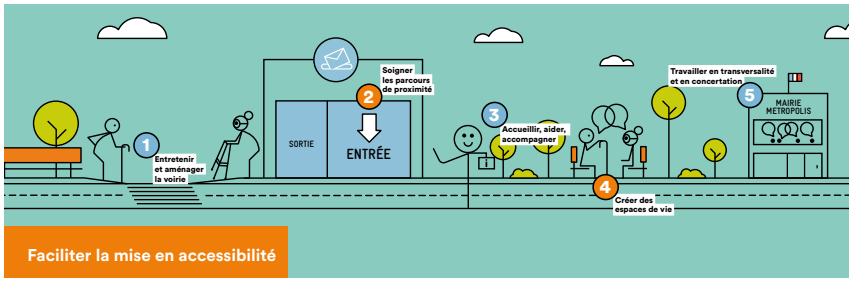

Syndicat Mixte du SCoT du Territoire de Belfort

Animation de la structure

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
SM SCoT

Référent / Contact
Anne-Sophie Demangelle / aspeureux@autb.fr

Accès
www.scotbelfort.autb.fr

Objet de l'activité

L'AUTB accompagne le Syndicat mixte du SCoT en animant son comité syndical, et en assurant la gestion de cette structure membre de l'agence.

Le SM du SCoT du Territoire de Belfort est présidé par Monsieur Jean-Marie Herzog. Assisté de Madame Françoise Ravey, sa vice-présidente, ils travaillent tous deux à la mise en œuvre et à la gestion du SCoT. En parallèle, le président est membre de plusieurs commissions (CDPENAF, CDAC, CDNPS, etc.).

Le Syndicat mixte s'appuie sur l'ingénierie de l'AUTB, notamment pour la préparation des délibérations.
L'agence représente également le président dans les réunions relatives aux procédures des documents d'urbanisme des communes ou intercommunalités.

Que s'est-il passé en 2021 ?

L'année 2021 a été marquée par une forte actualité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

La loi Climat & Résilience du 22 août 2021 modifie notamment les codes de l'urbanisme et de l'environnement, avec des impacts immédiats pour les documents d'urbanisme en cours d'élaboration ou de révision.
Le 14 décembre 2021, les principales dispositions de cette loi ont été présentées aux élus du comité syndical.

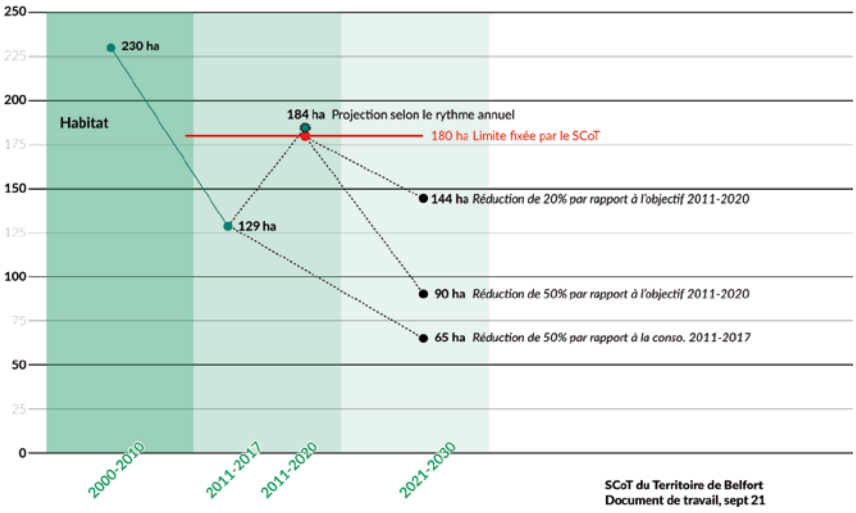

Des objectifs régionaux de réduction de l'artificialisation nette

La loi demande au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de fixer à l'échelle régionale la trajectoire de l'artificialisation des sols sur la décennie à venir (et potentiellement de ventiler géographiquement « l'enveloppe artificialisable »).

En vue de la conférence des SCoT, envisagée au plus tard en août 2022, il est demandé au SM SCoT de faire part à la Région de ses propositions relatives à l'établissement des objectifs régionaux en matière de réduction de l'artificialisation nette. Dans cet objectif, les présidents des SCoT de Bourgogne Franche-Comté se sont rencontrés pour travailler à des scénarios.

Modification simplifiée du PLU de Belfort

Belfort, une ville en mouvement

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Ville de Belfort
Référent / Contact
A-S Peureux-Demangelle / aspeureux@autb.fr
Accès
www.belfort.fr/cadre-de-vie/plu-217

Le contexte

La commune de Belfort a approuvé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 10 février 2021.
Cependant, pour s'adapter à de nouvelles situations lui permettant d'évoluer tant dans son développement économique qu'en matière d'habitat, la commune a souhaité modifier ce document afin de permettre :

- la réalisation d'une nouvelle phase de développement du secteur du Parc-à-Ballons ;
- la transformation, dans le secteur Nord de la ville, d'une friche industrielle en secteur mixte présentant une offre commerciale.

Justification du choix de la procédure

L'article L.153-36 du code de l'urbanisme prévoit que « sous réserve des cas où une révision s'impose en application de l'article L.153-31, le plan local d'urbanisme est modifié lorsque [...] la commune décide de modifier le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation ou le programme d'orientations et d'actions ».
Les évolutions envisagées ne modifiant pas de façon substantielle le dossier initial, la ville a pu engager une modification simplifiée de son PLU.

La réalisation de nouveaux programmes immobiliers

À la fin des années 1990, les vastes terrains de l'ERM, entre la Savoureuse et l'avenue Jean Moulin, représentaient pour Belfort une des dernières possibilités significatives de développement interne. La commune a choisi d'urbaniser ce secteur sous la forme d'une zone d'aménagement concerté à vocation d'habitat (ZAC du Parc-à-Ballons). Dans la poursuite de l'urbanisation du secteur et en parallèle d'un schéma directeur actualisé, il est envisagé de permettre la création de nouveaux immeubles en adaptant les règles d'implantation des constructions.

L'adaptation du plan de zonage pour l'implantation d'une activité commerciale

Le secteur Nord de Belfort et la commune de Valdoie comptent plusieurs sites économiques mutables. Parmi eux, l'ancien site de BBI Peinture (2,4 hetares) bénéficie d'une position stratégique au cœur d'un quartier résidentiel. Les projets envisagés sur ce site apporteront une réponse en matière de densification, de reconversion des espaces vacants et de renaturation.

PLUi des Vosges du sud : élaboration des pièces réglementaires

Une forte participation des élus aux commissions

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Communauté de communes des Vosges du sud
Référent / Contact
Anne Quenot / aquenot@autb.fr
Accès public
www.ccvosgesdusud.fr/amenagement-territoire

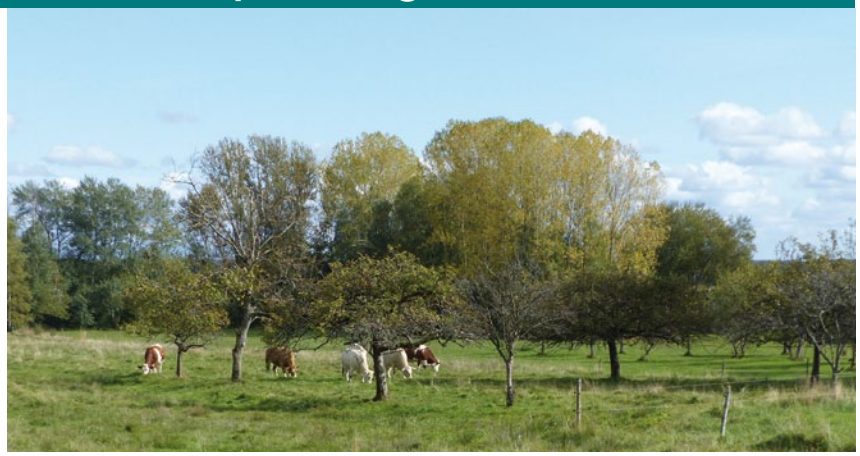

Des commissions thématiques en plus de celles dédiées à la construction du réglement écrit

En 2021, les commissions mises en place pour poursuivre l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes des Vosges du sud ont permis une large mobilisation des élus.

Afin d'avancer à un rythme régulier sur la traduction réglementaire du PADD, l'AUTB a constitué trois commissions portant chacune sur un volet du règlement. En parallèle, ont été organisées des commissions thématiques.
Ainsi, à chacune des commissions, un ensemble de documents utiles à la réflexion a été proposé aux élus avec une mouture de règlement à travailler.

Les commissions thématiques ont traité :

- du patrimoine bâti : grâce à un diagnostic approfondi, le choix des élus s'est porté sur une protection du patrimoine varié et de valeur historique ;
- du patrimoine végétal : les élus ont également échangé et acté des prescritions de préservation et d'entretien ;
- des sites d'activités, afin d'acter un zonage et des règles afférentes à chacun des sites.

Une nécessaire approche communale pour faire évoluer le zonage

L'élaboration d'un PLUi est une démarche complexe qui nécessite un « aller-et-retour » entre l'approche intercommunale et la prise en compte des besoins à l'échelle communale. Les questionnements sont très différents et engagent des réponses adaptées, notamment pour affiner le zonage, potentiellement source de tensions.
Ce travail se poursuivra en 2022. L'AUTB continuera d'adapter ses méthodes de travail pour finaliser le dossier.

Sous-secteurs de zone U en cours d'étude

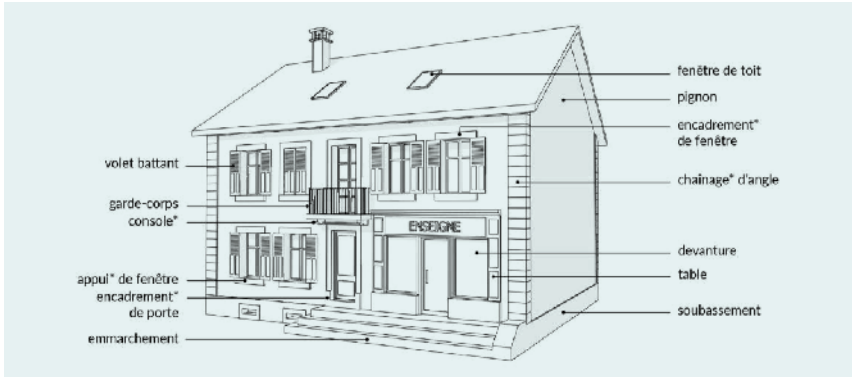

Trois réunions publiques organisées par la CCVS avec la participation des services de la DDT90

La loi Climat et Résilience renforce les obligations en matière de réduction de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. À la demande de la collectivité, les services de l'État ont sensibilisé la population aux enjeux d'artificialisation et à la nécessité de considérer le sol comme une ressource à ne pas gaspiller.
L'AUTB accompagne la CCVS lors des réunions publiques pour présenter l'avancement de l'élaboration du document.

Étude pour l'implantation d'une entreprise sur l'aérodrome de Belfort-Chaux

Développer la filière hydrogène

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
SODEB

Support / Format
PDF 90 pages

Référent / Contact
A-S Peureux-Demangelle / aspeureux@autb.fr

Une entreprise lauréate du fonds de modernisation et diversification de la filière aéronautique

L'entreprise Avions Mauboussin, installée au Techn'Hom à Belfort, conçoit et fabrique des avions à propulsion hybride et hydrogène répondant aux exigences de la mobilité moderne et aux nouvelles valeurs écologiques des utilisateurs et passagers.
Dans le cadre de l'appel à projet « France relance », l'entreprise a bénéficié d'un financement pour le développement de son projet 'Zéphyr', qui consiste en une propulsion hybride à hydrogène pour aéronefs interurbains et véhicules légers.
Cette propulsion s'adapte en premier lieu sur les avions et drones proposés par la société Avions Mauboussin pour les secteurs civil, militaire et commercial.

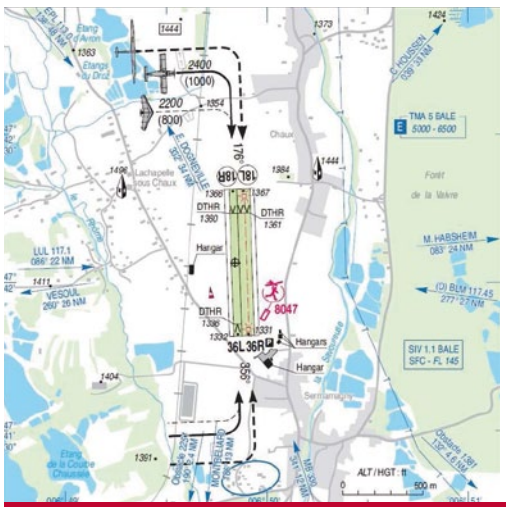

Un site naturel à étudier

À la demande de la SODEB, l'Agence d'urbanisme a réalisé une note d'opportunité visant à étudier la possibilité d'implanter une usine « verte » pour la construction d'avions biplace et six places en bois, sur le site de l'aérodrome de Belfort-Chaux.
L'intérêt présenté par ce site est qu'il permettrait de fabriquer les avions et de pouvoir les tester, avec une piste directement accessible.
La première partie de la note expose les éléments du contexte et inventorie les points de vigilance à prendre en compte, notamment en matière d'environnement.
La seconde partie dresse l'état des lieux des dispositions réglementaires applicables au site en matière d'urbanisme, et des procédures qui pourraient être envisagées pour les faire évoluer.

Des procédures d'urbanisme à engager

L'analyse du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Chaux a révélé que l'emplacement présumé du projet, en secteur NL du PLU, est réservé à l'accueil d'équipements et d'aménagements légers.
Étant entendu que la Commune de Chaux a transféré sa compétence urbanisme à la Communauté de communes des Vosges du sud (CCVS), il appartient à cette dernière de modifier si elle le souhaite la vocation de ce secteur pour l'inclure en zone urbaine.

Deux solutions s'offrent à elle :

- soit intégrer le projet directement dans le projet de PLU intercommunal en cours d'élaboration à l'échelle de son territoire ;
- soit engager une procédure de mise en compatibilité du PLU de Chaux via le mécanisme de la déclaration de projet.

Par ailleurs, le site comporte un certain nombre de contraintes liées au plan d'exposition au bruit, aux servitudes aéronautiques, ainsi qu'au captage d'eau potable, qui méritent une attention particulière.

In fine, le projet n'a pas vu le jour et aucune procédure n'a été engagée.

Dorsale Rhin-Rhône 2021

Enjeux territoriaux

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Région Bourgogne-Franche-Comté
Autres partenaires
Agences d'urbanisme de BFC
Référent / Contact
Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr
Conditions d'accès
En téléchargement sur www.autb.fr

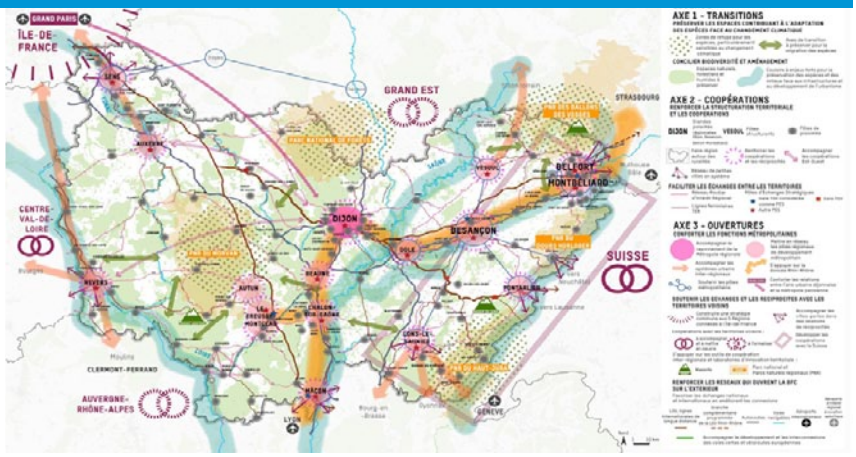

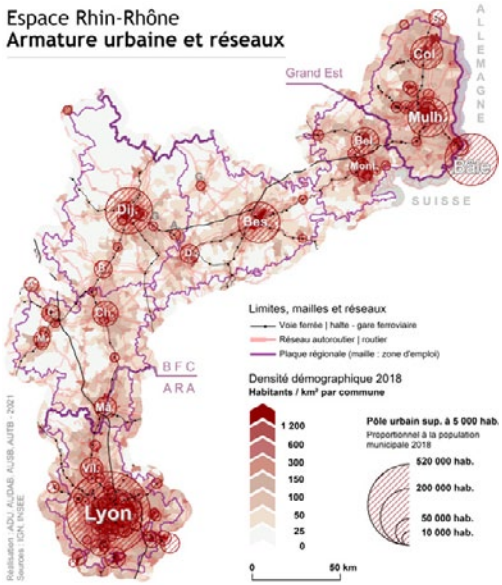

Un alignement de centralités reliées par des infrastructures fortes

Sur la carte de la Région Bourgogne-Franche-Comté, la notion de Dorsale Rhin-Rhône résulte d'un triple constat : un alignement des centralités, un système de liens entre ces centralités, un corridor de grandes infrastructures.
Dans le fil de travaux déjà conduits, par lesquels plusieurs systèmes urbains (ou « plaques ») sont identifiés, le premier bloc de l'étude se focalise sur le caractère et la structure de la dorsale, composée par quatre « plaques » qui coexistent dans un cadre économique, culturel et administratif : Nord Franche-Comté, Besançon, Dijon et Sud Bourgogne.
Préalablement, deux approches de la notion de la Dorsale sont vues : celle des géographes et celle des politiques.

La colonne vertébrale de la région Bourgogne-Franche-Comté

De par son maillage urbain et ses infrastructures de communication, la dorsale Rhin-Rhône concentre plus de la moitié de la population régionale (59 %) ainsi que près des deux tiers des emplois régionaux (62 %). Plus qu'une armature urbaine, ce corridor représente l'axe dynamique régional qui allie populations jeunes et croissance démographique.
La Dorsale apparaît plus que jamais comme une colonne vertébrale régionale indispensable pour faire face aux mutations socioéconomiques.

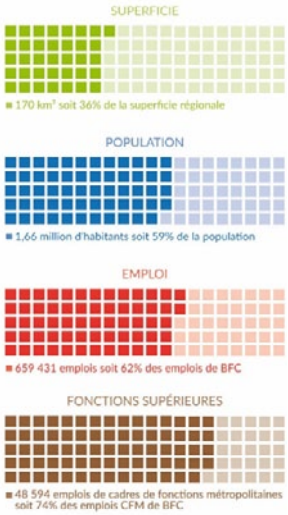

Flux domicile-travail selon l'origine et la destination

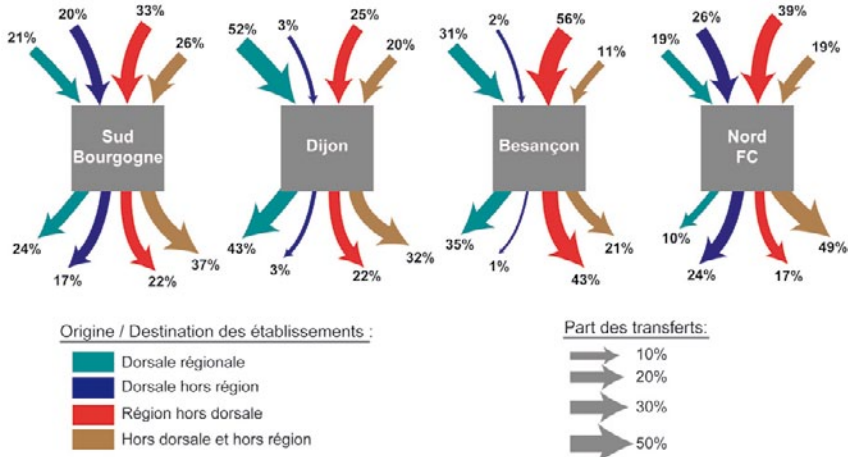

Source : INSEE 2017, Traitement statistique : agences d'urbanisme de BFC

La Dorsale, un enjeu stratégique pour la Région ?

La Dorsale mérite d'être renforcée à partir des écosystèmes déjà présents et le développement de postes à haute valeur ajoutée concentrés, quant à eux, dans les métropoles alentour (Paris, Lyon, Strasbourg, Bâle).
Dans la stratégie de la Région matérialisée dans le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), l'axe Rhin-Rhône est identifié dans un document qui a dû avant tout répondre à un besoin d'unité de la nouvelle Région.

Pôle Métropolitain NFC : contribution à la stratégie intégrée FEDER

Cadrage territorial et identification des enjeux liés aux axes FEDER 2021-2027

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

Autres partenaires
ADUPMA

Référent / Contact
A-S. Peureux-Demangelle / aspeureux@autb.fr
Anne Quenot / aquenot@autb.fr

Projet Vectura à Fontaine

Contexte de l'étude

Les agences d'urbanisme du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard sont mobilisées conjointement dans l'élaboration de la stratégie intégrée de l'axe urbain des fonds européens de développement régional (FEDER) en vue d'une programmation 2021-2027.
Le Pôle métropolitain du Nord Franche-Comté, en tant qu'organisme intermédiaire, s'est vu déléguer par la Région la gestion de cet axe urbain.
La stratégie urbaine intégrée repose sur cinq thèmes :

- Villes intelligentes
- Mobilités durables urbaines
- Patrimoine culturel et tourisme durable
- Infrastructures vertes en ville
- Projets de renouvellement urbain.

Un cadrage territorial et des enjeux partagés

Le partenariat régulier des agences d'urbanisme avec le Pôle Métropolitain permet de positionner les enjeux du territoire de manière efficiente. Éléments de diagnostic, cartographies, sources de données sont partagés pour aboutir à un cadrage territorial et des enjeux stratégiques à l'horizon 2027.

Des ateliers ouverts aux acteurs locaux

Sur les cinq axes, des ateliers sont programmés et organisés afin de partager les enjeux et de définir des pistes d'actions. Les acteurs locaux sont sollicités pour énumérer les projets en cours et à venir, et faire remonter les freins et leviers d'actions.

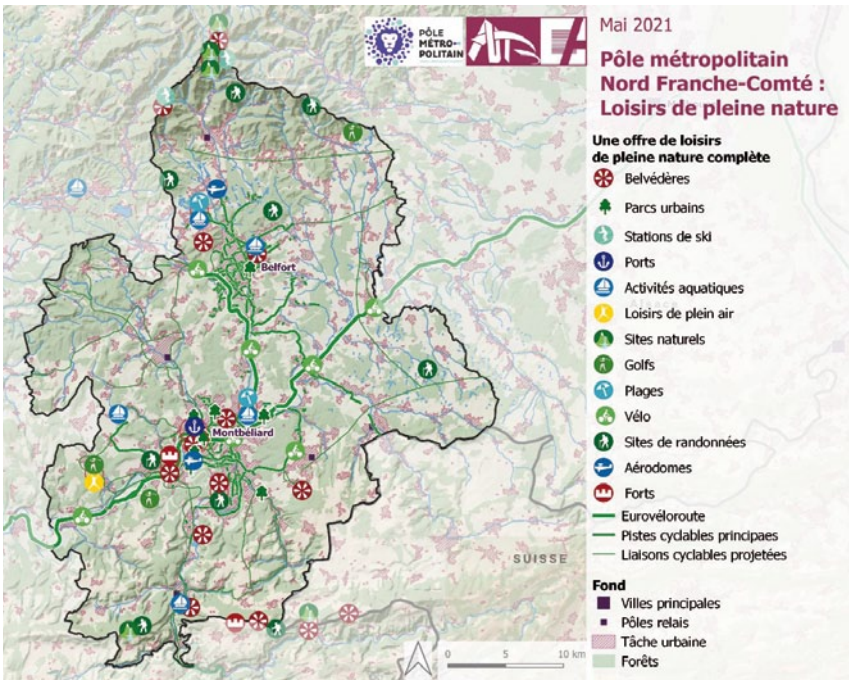

Vers la définition de la stratégie en 2022

Avec les mutations à l'œuvre, qu'elles soient locales ou globales, le Nord Franche-Comté doit s'adapter et tirer parti de ses atouts. Au cours de l'année 2021, l'AUTB est particulièrement intervenue sur les thèmes de l'économie, du tourisme durable et des villes intelligentes.

Pôle Métropolitain NFC : contribution au comité de projet Transports et Mobilités

Cadrage territorial et feuille de route

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

Autres partenaires
ADUPMA

Référent / Contact
Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr

Contexte de l'étude

Les agences d'urbanisme du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard sont mobilisées conjointement dans l'animation du comité de projets Transports et Mobilités dont l'objectif est de proposer une feuille de route pour une politique partagée en matière de mobilité et de déplacement à l'échelle du Nord Franche-Comté.

Quatre « rendez-vous de la mobilité » ont eu lieu au printemps sous deux volets principaux :

- Présentation de l'évolution de l'offre d'infrastructures et l'organisation du territoire
- Focus sur le volet mobilité dans les documents de planification du territoire.

Temps d'accès à partir de l'espace médian en voiture

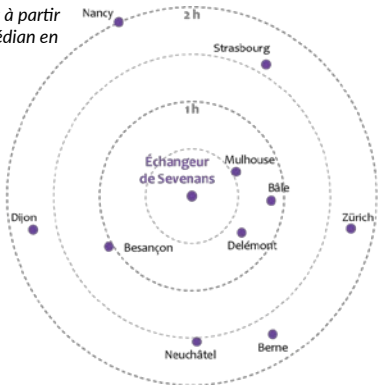

Un cadrage territorial et des enjeux partagés

Le partenariat régulier des agences d'urbanisme avec le Pôle Métropolitain permet de positionner les enjeux du territoire de manière efficiente. Éléments de diagnostic, cartographies, sources de données sont partagés pour aboutir à un cadrage territorial et des enjeux stratégiques à long terme.

Les « rendez-vous de la mobilité » ouverts aux acteurs locaux

Ces rencontres ont permis d'apporter le même degré de connaissances à l'ensemble des participants qui ont ensuite enrichi le débat sur plusieurs thématiques : la récolte des données de mobilités, la vision d'une autorité organisatrice unique, la desserte en TER, etc.

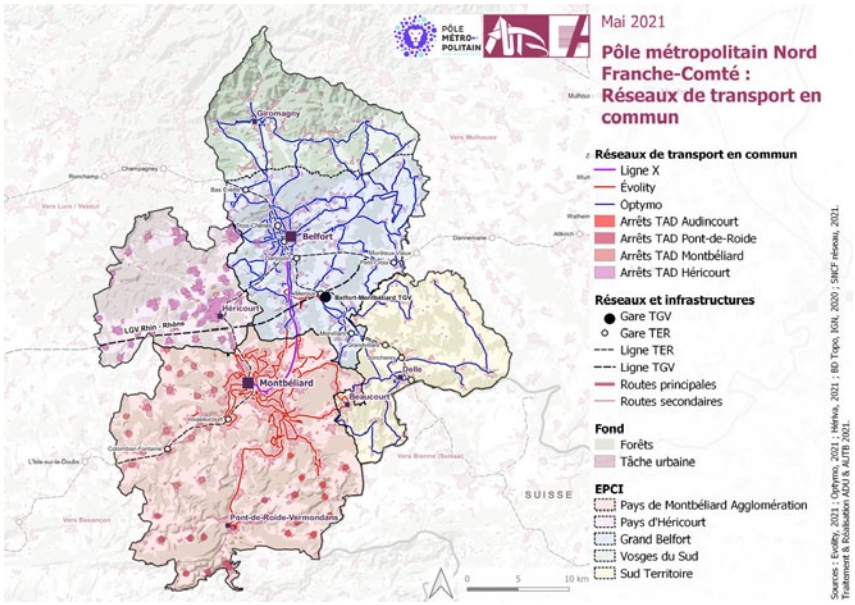

Vers la définition de la stratégie en 2022

3 enjeux, développés sous le prisme des piliers du développement durable, sont détaillés dans la feuille de route proposée par le comité de projets. Neuf actions, ainsi que trois pistes de réflexion étayent également cette feuille de route qui va permettre au Pôle Métropolitain et au Syndicat mixte de transport Nord Franche-Comté de se projeter à 20 ans. Parmi les propositions les plus notables, on peut relever la mise en place d'un observatoire partenarial des mobilités, l'interconnexion de lignes TC inter-territoires, la politique tarifaire des TC à destination des jeunes ou encore les mobilités décarbonnées.

NORD FRANCHE COMTÉ MOBILITÉS

Feuille de route complète consultable en ligne : http://pm-nordfranchecomte.eu/ressources/

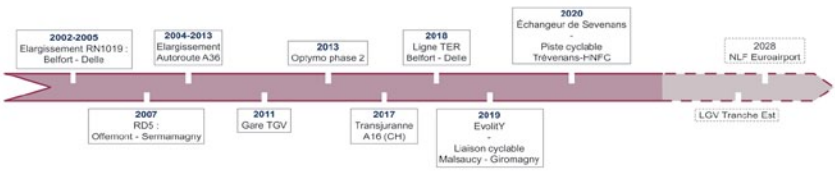

Grand Belfort : contribution au projet de territoire

Diagnostic territorial

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Référent / Contact
Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr

Accès
Diagnostic transmis au Grand Belfort

La formalisation d'un projet de territoire

Pour accélérer la relance et aider les collectivités dans la transition écologique des territoires, l'État a proposé un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Signé pour six ans, ce contrat intègre les intentions des territoires et les modes de collaboration avec l'État, renforcés avec le Plan de Relance. Pour mettre en place ce contrat pluri-annuel et sur mesure et mettre en perspective le territoire, il s'agit de poser au préalable les termes d'un constat sur les enjeux majeurs et la connaissance de ses atouts et faiblesses, notamment au regard des grandes transitions (écologique, démographique, numérique et économique).

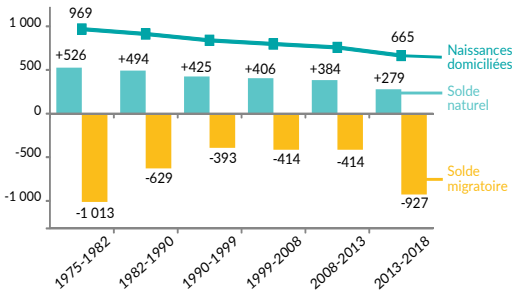

Composantes de l'évolution de la population de Belfort entre 1975 et 2018 - Source INSEE

L'objectif de la contribution de l'agence

Poser les enjeux fondamentaux au regard des dynamiques actuelles du territoire du Grand Belfort était essentiel pour engager ce nouveau projet de territoire.
Le constat réalisé par l'AUTB a permis d'engager des échanges avec les communes de l'agglomération au travers d'ateliers thématiques organisés par le Grand Belfort.

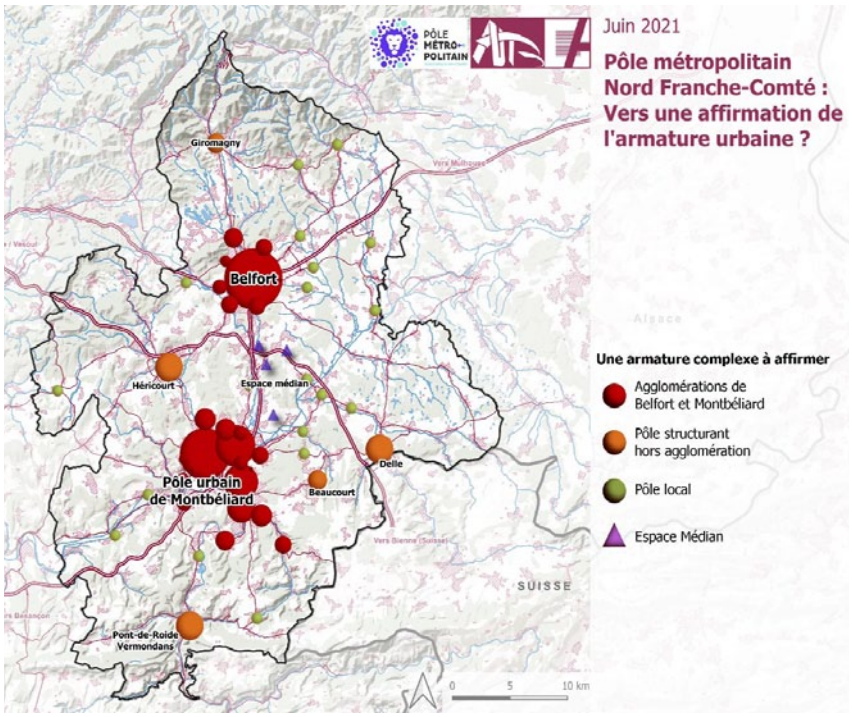

Un diagnostic qui a permis de dégager 4 axes de construction du projet de territoire du Grand Belfort

Cette phase de réflexion a mis en perspective le territoire au travers de ses potentialités, mais également ses vulnérabilités, et fait émerger 4 axes de travail pour l'éboration d'un projet permettant de répondre aux enjeux majeurs des prochaines années en matière d'économie, d'environnement et d'aménagement du territoire :

- Comment accompagner le développement du tissu économique et productif local, l'inscrire dans l'économie de demain pour développer l'emploi ?
- Comment faire du Grand Belfort un territoire d'excellence environnementale en relevant le défi des transitions ?
- Comment concevoir un aménagement du territoire harmonieux ?
- Comment renforcer le rayonnement culturel, sportif et touristique du territoire, facteur d'attractivité et de bien vivre ?

Animation du programme Petites Villes de Demain

Journée d'échanges sur la vacance immobilière et l'habitat dégradé à Port-sur-Saône

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
DREAL-BFC

Autres partenaires
Réseau des agences d'urbanisme Saône-Rhin-Rhône / DDT 70 /Communes et EPCI invités

Référent / Contact
Dominique Brigand / dbrigrand@autb.fr

Un programme d'animation régional

L'État a retenu la proposition des agences d'urbanisme du réseau Saône-Rhin-Rhône pour la réalisation d'une mission d'animation auprès des collectivités retenues en région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

Cette mission a pris la forme de plusieurs ateliers d'une durée d'une journée, dont le contenu et l'organisation ont été définis en étroite collaboration avec les DDT concernées. Ces journées ont abordé : des aspects méthodologiques, des retours d'expériences, des temps de questions/réponses, des approfondissements thématiques, etc.

L'agence d'urbanisme de Besançon a assuré la coordination du projet. L'animation des ateliers a été repartie entre les trois agences du réseau, AUDAB (Besançon), ADU (Montbéliard) et AUTB (Belfort).

L'animation d'une journée d'échange sur l'habitat en Haute-Saône

Conjointement avec la DDT 70 et l'ADU, l'AUTB a été mobilisée pour la préparation et l'animation d'une journée à Port-sur-Saône autour du thème de l'habitat dégradé et la vacance.
L'habitat est en effet un sujet essentiel dans la reconquête des petites centralités. L'échange avait pour objectif d'accompagner les collectivités lauréates du dispositif Petites Villes de Demain dans la définition et la mise en œuvre de leur programme de revitalisation.
Fondée sur des témoignages et retours d'expériences, cette journée s'adressait aux élus et techniciens de ces collectivités, ainsi qu'aux acteurs de l'habitat et de la revitalisation. Elle s'est voulue avant tout pragmatique et prompte à l'échange afin d'initier un fonctionnement en réseau et le partage de bonnes pratiques.

La journée a été structurée autour de 4 parties :

L'habitat, un des leviers de la revitalisation
- Le Parc Naturel des Ballons des Vosges a mis en avant le caractère systémique d'une politique de l'habitat dépassant la seule fonction de se loger pour viser une amélioration générale de la vitalité du territoire.
- La commune de Lure a présenté les enseignements de sa démarche « Cœur de Lure ».

L'habitat, comprendre et agir pour le long terme
- L'ADU a présenté l'exemple d'un SCoT pour montrer ses capacités d'orienter la production de logements de manière favorable aux centralités à revitaliser.
- La Communauté de communes des Combes a présenté son expérience dans la définition d'une stratégie d'habitat coordonnée dans un PLUi valant PLH.

L'accompagnement des propriétaires privés : quels outils incitatifs ?
- La DDT 70 a précisé le fonctionnement et l'intérêt d'une ORT par l'ouverture de certains dispositifs juridiques et fiscaux.
- URBAM Conseil a présenté les outils de rénovation des centres bourgs.
- La commune de Pesmes a présenté une démarche originale d'intervention sur le patrimoine de son cœur de ville qui a permis une sensibilisation efficace des propriétaires des immeubles aux choix de réhabilitation et à la valeur patrimoniale de leur bien.
- Le Pays de Vesoul Val de Saône a mis en avant la démarche « Osez » visant à réduire la vacance dans les bourgs en mettant un coup de projecteur sur la commune, son cadre de vie et ses biens immobiliers à vendre.

L'intervention publique : la reconquête d'îlot dégradé
- L'EPF Doubs BFC a présenté son outil de mobilisation du foncier dans le cadre de la revitalisation des bourgs.
- La commune de Faucogney-et-la-Mer a exposé son expérience de revitalisation par la convergence de politiques publiques.

Giromagny - Réinvestissement de la friche ferroviaire en entrée de ville

Étude de pré-programmation et schéma directeur

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
Ville de Giromagny - CCVS

Autres partenaires
DREAL BFC

Support
Note d'enjeux - Schéma directeur - Rapport d'étude complet

Référent / Contact
Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr

Giromagny, Petite Ville de Demain

Après arrêt de l'exploitation de la carrière de Lepuix, les Carrières de l'Est se séparent de leur site de stockage et de criblage de Giromagny. Le réinvestissement de cette friche ferroviaire d'environ 3,7 hectares située en entrée de ville revêt une importance particulière dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD), dont Giromagny est lauréate.
Le dispositif PVD mobilise des financements d'ingénierie permettant notamment de mener une réflexion globale sur les intentions de projet et d'examiner la vocation du lieu.

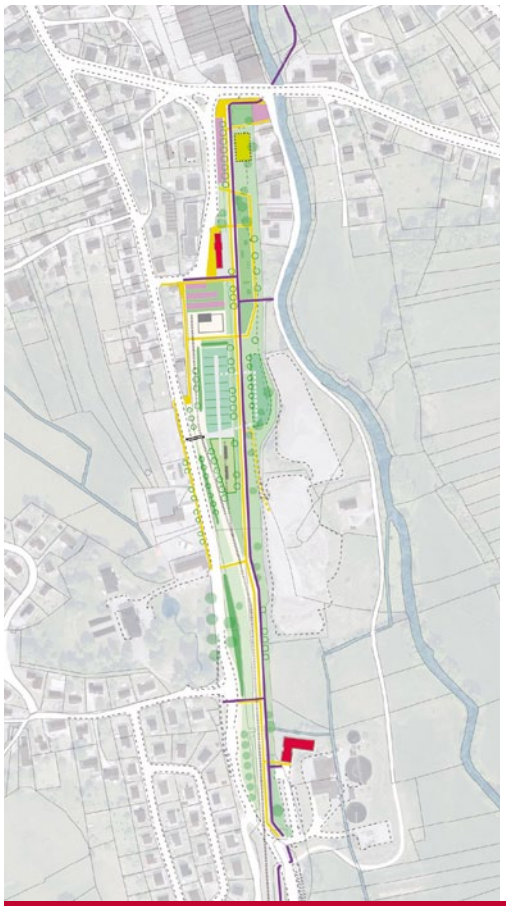

Développer l'offre touristique au pied du Ballon d'Alsace

Différents diagnostics réalisés précédemment, dans le cadre de plusieurs programmes ou procédures (PLUi des Vosges du sud, Opération Grand Site du Ballon d'Alsace, AMI Bourgs centres) encouragent Giromagny dans une orientation de développement de l'offre touristique au pied du Ballon d'Alsace, sur l'axe d'accès aux crêtes vosgiennes.

Les principaux enjeux d'aménagement portent sur l'offre touristique, sportive et de loisir, l'appropriation du lieu par les habitants, les relations fonctionnelles (notamment la continuité du réseau cyclable) et l'image de l'entrée de ville par le réemploi d'un site en friche.

Sont notamment au programme :
- la création d'une voie verte et d'une halte cyclable ;
- une aire d'accueil pour camping-cars et de l'habitat léger de loisir ou hébergement insolite ;
- l'hypothèse d'une réutilisation de la voie ferrée (mise en service d'une ligne touristique ou vélorail) ;
- l'aménagement d'un parc avec équipements sportifs.

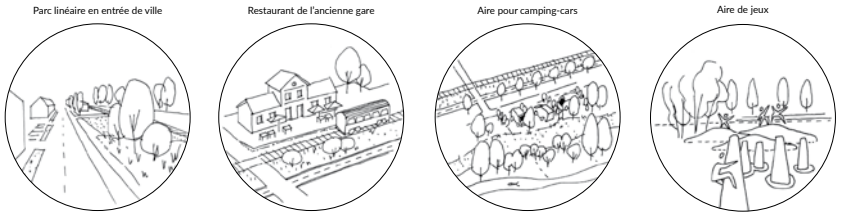

Se projeter vers une reconfiguration de l'entrée de ville

L'accompagnement de l'AUTB constitue un premier jalon en amont des études opérationnelles.
Un état des lieux critique sert tout d'abord à prendre la mesure du site (contexte urbain, historique, accessibilité, environnement, foncier, réglementation, etc.).
En association avec les parties prenantes au projet, l'approche programmatique permet en parallèle de valider la vocation future des lieux et d'anticiper le besoin d'espace pour l'accueil de nouvelles fonctions.
Un scénario d'aménagement cohérent est ensuite esquissé sous la forme d'un schéma directeur, qui inventorie et spatialise les travaux à réaliser pour réussir à terme le renouvellement complet de ce secteur stratégique d'entrée de ville.

Belfort - Secteur gare : site Sernam et halle des Messageries

Perspectives d'aménagement

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Ville de Belfort
Format / support
PDF - 60 pages
Référent / Contact
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

La gare, cœur de ville

En entrée de ville sud, les emprises jouxtant les voies ferrées dans le prolongement de l'avenue Wilson portent un enjeu particulier de requalification. Depuis 2013, le parking qui a pris la place des anciennes halles de fret présente un caractère d'aménagement provisoire.
À la demande de la Ville de Belfort, l'étude de l'AUTB fait état des différents usages, dynamiques et ambiances attachés à ce lieu, puis interroge ses possibilités d'évolution et propose enfin des perspectives concrètes pour son réaménagement.
Cette initiative s'intègre dans la continuité du programme « Action Cœur de Ville », dispositif de redynamisation des centres des villes moyennes qui répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants et conforter ces villes dans leur rôle de moteur du développement du territoire.

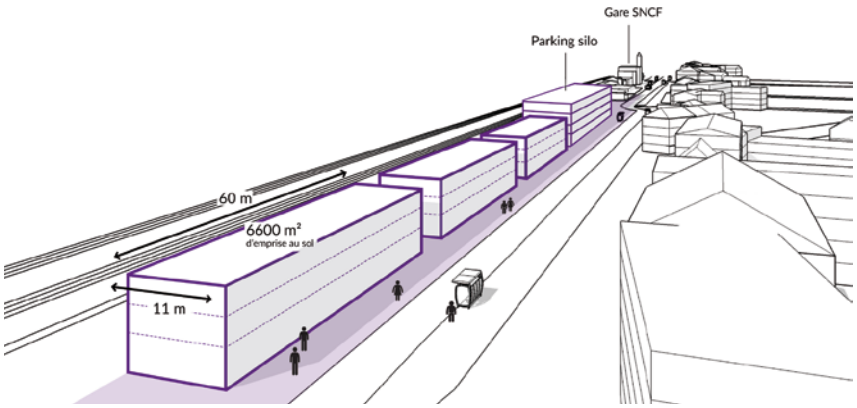

Des hypothèses programmatiques comparées et illustrées

À la suite d'une phase de diagnostic urbain complet, les éléments de programme pour la requalification de ce secteur sont détaillés, avec pour chacun une comparaison entre plusieurs options. Sont ainsi abordés :
- un possible prolongement des voies automobiles dans la continuité de l'avenue Wilson
- l'avenir de la halle des Messageries (inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques)
- le report du stationnement avec l'hypothèse d'un parking en structure
- un programme immobilier le long des voies ferrées
- la création d'un nouvel accès aux voies SNCF et d'un garage à vélos
- l'aménagement d'un espace public végétalisé.

Cette approche est complétée par des références opérationnelles de pôles d'échange multimodal dans des villes moyennes.
Une image globale possible du secteur à terme vient conclure l'étude, sous la forme d'un plan d'avant-projet et d'un photomontage de rendu d'ambiance.

Belfort - Place de Franche-Comté

Les grandes lignes d'une stratégie de renouvellement

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Ville de Belfort

Autres partenaires
Territoire habitat

Format / support
Rapport 52 pages

Référent / Contact
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

Reconfigurer un espace public central dégradé et sous-utilisé

Au sein d'un ensemble résidentiel largement piétonnier, la place de Franche-Comté est contigüe à un grand nombre d'équipements, services publics et commerces.
Dessiné et aménagé dans les années 1980, cet espace est aujourd'hui dégradé.
Outre le traitement des pathologies liées au vieillissement de sa structure sur dalle, il est nécessaire de lui donner davantage de visibilité, de valoriser ses connections aux quartiers voisins, de mieux l'insérer dans la dynamique résidentielle et commerciale du centre-ville, de lui redonner un rôle et une qualité d'espace de vie pour la population.
Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », l'étude urbaine confiée à l'AUTB vise à cerner les possibilités d'évolution de cet espace et à proposer des perspectives pour son réaménagement.

Envisager une résidentialisation partielle des pieds d'immeubles

L'essentiel de la place elle-même a vocation à conserver un statut d'espace public. Néanmoins une part de résidentialisation est envisageable, en particulier pour les pieds d'immeubles des espaces secondaires, tout en maintenant les liaisons publiques existantes.
À l'échelle des logements, il s'agit surtout de retrouver des espaces extérieurs appropriables par les habitants. À l'échelle urbaine, la création d'une transition progressive entre les espaces publics extérieurs et les halls d'immeubles peut participer à donner une nouvelle image au quartier.

Planifier une mutation en plusieurs étapes

Au regard des premières études, il s'avère que la reprise de la place ne peut être envisagée à court terme. Aussi la Ville de Belfort a-t-elle demandé à l'AUTB d'étudier des formes d'intervention susceptibles de redonner une qualité à ce lieu de façon légère ou progressive.
Une installation éphémère peut être réalisée sans figer l'espace dans son futur statut ; elle peut même servir à tester des solutions avant de « normaliser » les lieux. Il s'agit de rendre visible la reconquête des espaces publics concernés, à travers quelques aménagements ciblés marquant l'engagement de la mutation et donnant une première image de l'espace à venir. Pour provisoire qu'il soit, ce premier temps doit répondre à un certain niveau d'ambition et ne pas se limiter à un simple embellissement.
Le rapport d'étude présente plusieurs exemples de stratégies d'urbanisme « temporaire » ou « transitoire ».

Bessoncourt - aménagement du secteur d'entrée de village

Étude de faisabilité

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Commune de Bessoncourt

Partenaire
Service aux communes du Grand Belfort

Référent / Contact
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

La demande de la commune

La commune de Bessoncourt souhaite engager un programme d'actions pour développer, sécuriser et mettre en valeur l'entrée du village par la route départementale à hauteur de sa nouvelle salle communale.
Elle a sollicité en ce sens le Service aux communes du Grand Belfort et l'AUTB pour un éclairage sur les possibilités pratiques d'un aménagement d'ensemble de ce secteur.

Les éléments de programme

Le projet comprend :
- la réalisation d'une liaison piétonne et cyclable entre la salle communale et le village ;
- la création d'une passerelle pour le franchissement de la rivière Autruche ;
- la sécurisation des traversées piétonnes et la modification des accès véhicules aux équipements de part et d'autre de la RD ;
- la création de stationnement sur un terrain communal délaissé anciennement dévolu au stockage de produits forestiers.

D'autres fonctions sont envisageables en sus, en adéquation avec la vocation sportive et de loisirs du secteur.

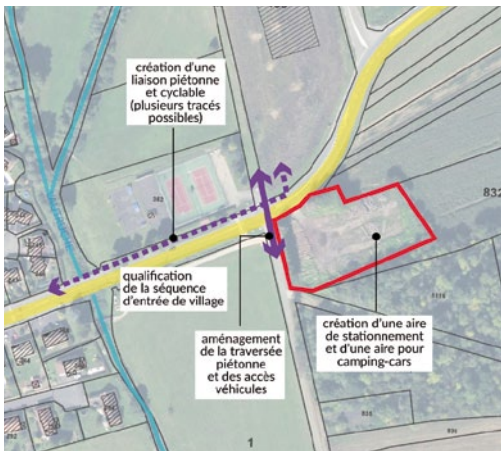

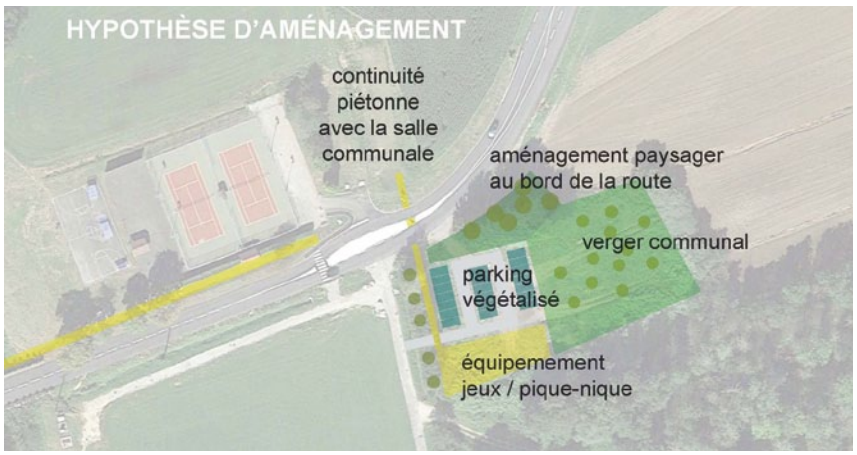

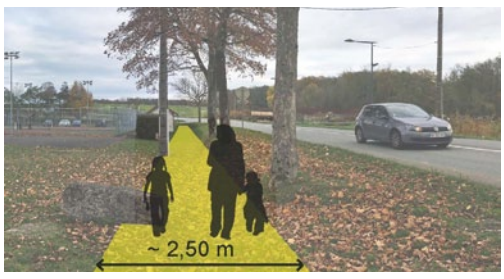

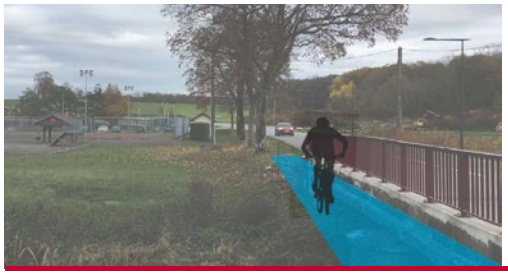

L'appui de l'AUTB et du Service aux communes

Ce projet concernant plusieurs administrations et collectivités, les intentions ont été présentées et plusieurs hypothèses discutées en amont avec les différents partenaires : cellule Urbanisme de la DDT, Police de l'eau, Conseil Départemental, etc.
Une présentation a été faite de l'état des lieux, des enjeux urbains, points de vigilance et études complémentaires à prévoir.
Des perspectives d'aménagement d'ensemble sont soumises à discussion, illustrées par des photomontages simples de mise en situation et des images de réalisations comparables.
À partir de ces éléments, un pré-chiffrage indicatif sera réalisé et un phasage proposé. L'aboutissement de cette démarche sera la rédaction d'un cahier des charges et de programmation, en vue de la désignation d'un maître d'œuvre.

Axe 3

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

SOCIO-DÉMOGRAPHIE & HABITAT

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉQUIPEMENTS & SERVICES

ESPACE ÉCONOMIQUE

MOBILITÉ

Appui aux politiques de l'habitat du Grand Belfort

Notes, contributions et participations

Programme partenarial 2021

La démolition d'une tour rue Dorey le 1er juillet 2021 (photo AUTB)

Maître d'ouvrage
Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Référent / Contact
Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

La population des Quartiers Politique de la Ville (QPV) en 2018 (INSEE 2018)

Nom du quartier de la politique de la ville	2018	2013	Évolution 2013 2018
Bougenel - Mulhouse	1 255	1 655	-400
Glacis Du Château	1 926	2 430	-504
Dardel La Méchelle	1 755	1 900	-145
Résidences Le Mont	8 762	10 048	-1 286
Arsot Ganghoffer	1 101	1 107	-6
Total QPV	14 799	17 140	-2 341

Les contributions en 2021

- Le suivi du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier des Résidences et la participation à l'étude de stratégie territoriale et patrimoniale du quartier (ateliers des 1er avril et 9 novembre).
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Belfort avec une réflexion sur le prochain PLH à partir de deux sujets : les marchés immobiliers (étude confiée au bureau d'études Mercat) et la vacance du parc privé (réalisée par l'AUTB).
- La diffusion de données statistiques et de cartographies pour comprendre les dynamiques de l'habitat.

Les enjeux du quartier des Résidences Le-Mont

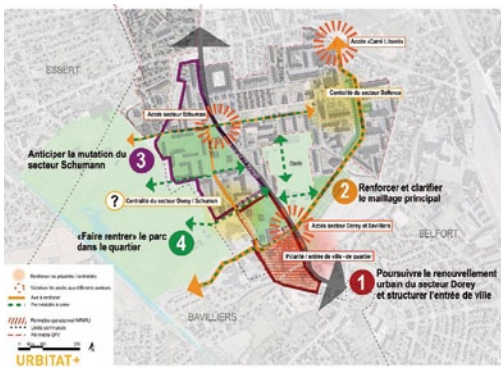

Le suivi des grands projets

L'AUTB accompagne le Grand Belfort dans la mise en œuvre de sa politique d'habitat, notamment en produisant des éléments d'analyse et de réflexion.

Le secteur du Parc-à-Ballons figure parmi les projets d'envergure. L'offre de logements y est importante et plus de 2 hectares restent potentiellement urbanisables. Cette offre résidentielle diversifiée questionne sur les choix d'aménagement et sur l'impact des futures constructions au regard des problématiques transversales.

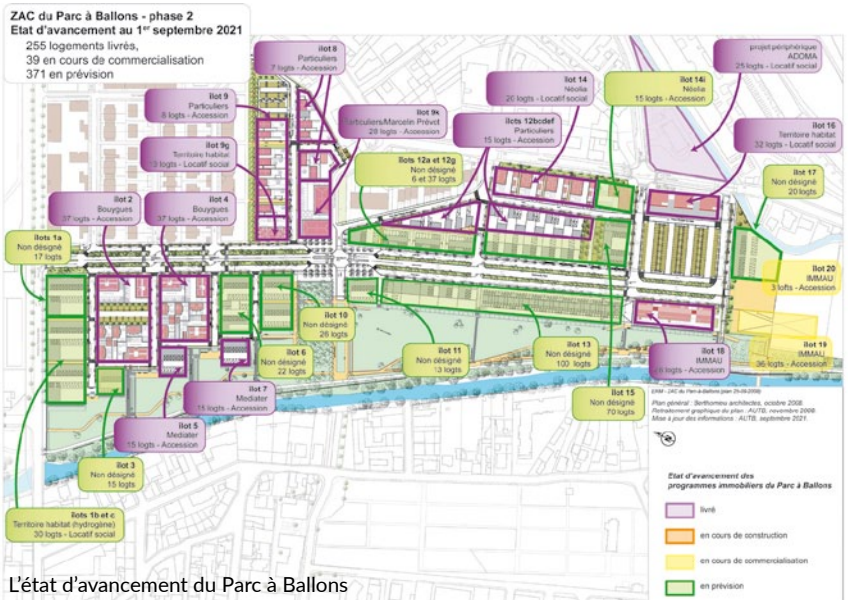

L'état d'avancement du Parc à Ballons

Les perspectives

2022 sera l'année de la réalisation du diagnostic du 4ème Programme Local de l'Habitat (PLH).

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'OPAH-RU et du dispositif Action Cœur de Ville, un outil de veille des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) et des Demandes de Valeurs Foncières (DVF) sera développé pour appréhender les tendances du marché de l'ancien et mesurer les impacts des dispositifs engagés.

L'AUTB sera en soutien pour les rencontres des acteurs de l'habitat organisées par le Grand Belfort sur un thème en lien avec la démarche PLH et la loi Climat et résilience votée en août 2021.

La vacance du parc privé dans le Grand Belfort

Étude thématique

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Support / Format
Rapport

Référents / Contacts
Migdadou Sow / smigdadou@autb.fr
Pedro Hermenegildo/ phermenegildo@autb.fr

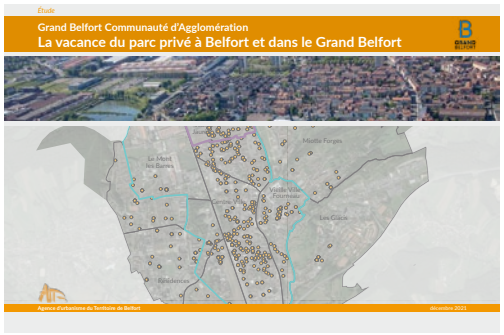

Localiser et caractériser la vacance

L'étude sur la vacance du parc de logements, notamment privé, a pour objectif de mieux la localiser et la caractériser. Une seconde phase propose d'envisager les pistes d'actions à déployer pour enrayer ou lutter contre ce phénomène dans le cadre des politiques de l'habitat à venir.

Localisation des logements vacants depuis plus de 2 ans dans le Grand Belfort

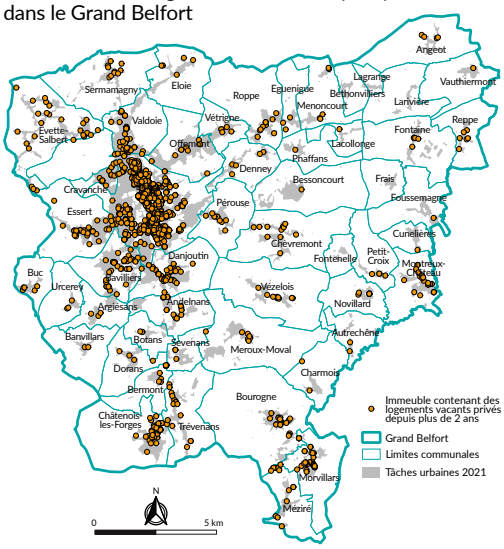

Source GBCA - DGFIP 1/1/2020. Traitement statistique AUTB

Alimenter les réflexions du futur Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le sujet complexe de la vacance, déjà traité en 2014, mérite d'être revisité afin de mesurer les évolutions de ce phénomène. L'analyse permet d'évaluer l'évolution de la vacance et sa localisation et d'identifier des secteurs potentiels d'intervention dans le Grand Belfort dans le cadre du futur PLH.

Localisation des logements vacants depuis plus de 2 ans à Belfort

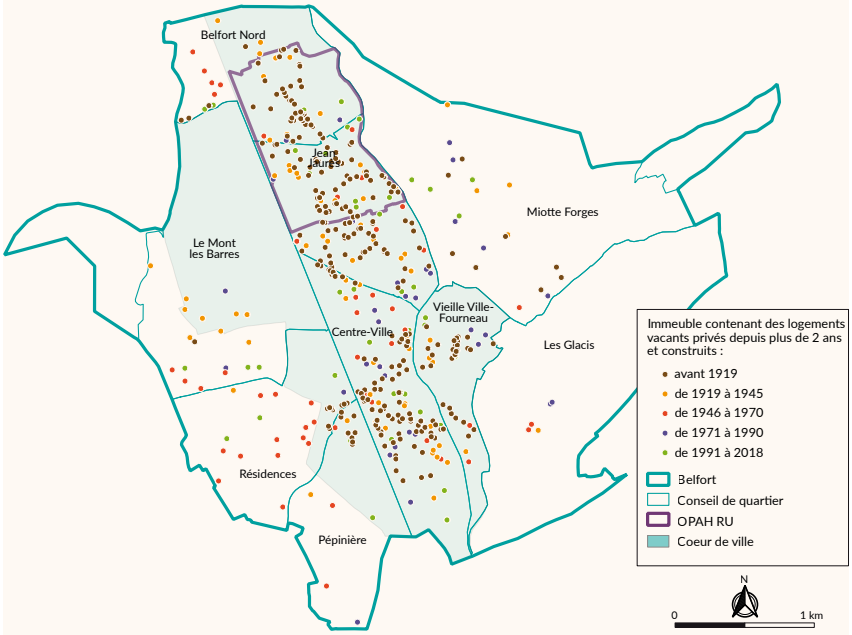

Sources GBCA - DGFIP 1/1/2020. Traitement statistique AUTB

Mieux comprendre la vacance du parc privé

La vacance dans le parc de logements génère des effets négatifs (perte de recettes fiscales, mauvaise image des territoires, dégradation des logements, etc.). À Belfort, elle atteint un niveau élevé. L'offre nouvelle en logements dans un marché détendu a déclassé une partie du parc existant, surtout le moins qualitatif.

L'objectif de regain d'attractivité du parc de logements fait l'objet d'engagements : programme Action Cœur de Ville, OPAH-RU Belfort Nord Jean-Jaurès, etc. De plus, Grand Belfort Communauté d'Agglomération a été retenue en 2021 avec 67 autres collectivités, dans le Plan national de lutte contre les logements vacants.

Portraits des quartiers de la Ville de Belfort

Portraits de territoires

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Support / Format
Dix fascicules de huit pages

Référent / Contact
Pedro Hermenegildo/ phermenegildo@autb.fr

Vieille Ville-Fourneau

Superficie : 84 ha

Population : 3 021 habitants en 2017
Densité : 36 hab/ha

Logements : 1 852 logements en 2017
Densité : 22 logt/ha

Descriptif

Le quartier de Vieille Ville-Fourneau est le centre historique de Belfort, il est parsemé d'un riche patrimoine culturel avec ses musées, la citadelle, la Cathédrale Saint-Christophe ou encore le célèbre Lion de Bartholdi.

Il est situé dans la partie sud-est de la commune de Belfort, délimité au nord par l'avenue de la Laurencie, à l'est par le Château et ses contreforts et à l'ouest par la Savoureuse.

Le quartier Vieille Ville – Fourneau est composé de deux quartiers ayant chacun une évolution et une vocation propres :

- La vieille ville dont la transformation profonde débute dans les années 1950 et donne naissance à la fin des années 1970 à un nouveau quartier,
- Le quartier du Fourneau, quartier artisanal, qui amorce sa mutation dans les années 1960 et se découvre une vocation commerciale avec l'installation de nombreuses enseignes commerciales.

Avec 3 021 habitants en 2017, la démographie du quartier est en recul lors de la dernière décennie.

Vieille Ville-Fourneau est un quartier très animé avec de nombreux commerces, restaurants-cafés et évènements culturels, notamment pendant la saison estivale. Il regroupe l'essentiel de l'activité touristique de Belfort.

Périmètre des quartiers :
Les quartiers ont été composés à partir des IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique) qui constituent la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort — juin 2021

Dix quartiers belfortains

Les portraits de quartiers de la Ville de Belfort se composent de dix fascicules (un par quartier) :

- Belfort Nord
- Centre Ville - Faubourg de Montbéliard
- Forges-Miotte-Champs de Mars
- Glacis du Château
- Jean Jaurès
- Le Mont Les Barres
- Pépinière
- Résidences Bellevue
- Résidences la Douce
- Vieille-Ville Fourneau.

Ces quartiers ont été composés à partir des IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique) qui constituent la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

Situation du quartier Jean Jaurès par rapport à l'ensemble de la Ville de Belfort

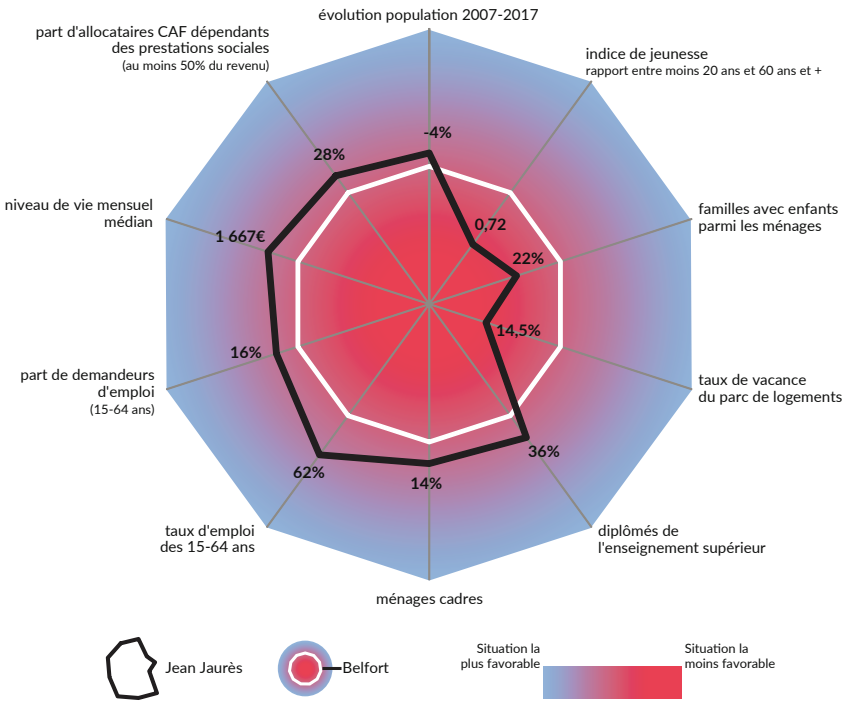

Des informations pour mieux connaître les quartiers et leurs dynamiques

Les portraits de quartiers rassemblent des données statiques et dynamiques sur plusieurs thèmes, notamment : socio-démographie, équipements, vie locale, cadre de vie, aménagements en projet.

Pour chaque quartier, une synthèse est réalisée à partir de dix indicateurs. Elle permet de comparer la situation socio-économique par rapport à la moyenne de la Ville de Belfort. Les profils des quartiers belfortains sont très hétérogènes.

La prise en compte des paysages dans les SCoT

Analyse comparée de 16 SCoT en Bourgogne-Franche-Comté

Programme partenarial 2020-2021

Maîtrise d'ouvrage
DREAL BFC

Partenaires
ADUPM, AUDAB, AUSB + DDT régionales

Support
Rapport de synthèse et guide

Référents / Contacts
Anne-Sophie Demangelle / aspeureux@autb.fr
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

Évolutions réglementaires

Vingt ans après la loi « paysage », la loi ALUR de mars 2014 a consolidé la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme en mettant en œuvre la Convention européenne du paysage.
Les SCoT doivent dès lors se fixer des orientations stratégiques et spatialisées en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. Les « objectifs de qualité paysagère » sont étendus à l'ensemble du territoire, dans les espaces remarquables, du quotidien, dégradés, naturels et bâtis.

L'étude confiée aux agences d'urbanisme

Afin d'appréhender le niveau de prise en compte de la thématique du paysage au sein des SCoT régionaux, la DREAL a confié une étude aux quatre agences d'urbanisme de la région.
Ce travail s'appuie sur l'analyse de 10 SCoT approuvés après la loi ALUR ainsi que sur des entretiens menés avec les territoires concernés.
L'étude propose aussi des focus complémentaires pour 6 autres SCoT considérés comme vertueux en la matière, c'est-à-dire fondant leur projet de territoire sur des spécificités paysagères et des objectifs de qualité partagés par les différents acteurs.

Un guide méthodologique destiné aux porteurs de SCoT

Pour contribuer à monter collectivement en compétence sur la notion transversale du paysage, les agences réalisent une synthèse des principaux enseignements issus de ce travail, sous la forme d'un guide.
Celui-ci souligne la nécessité d'une définition partagée de la notion de paysage, rappelle le cadre règlementaire dans ce domaine et donne des éléments de méthode pour améliorer encore la prise en compte du paysage dans les SCoT.
En annexe, des fiches présentent les SCoT analysés, les apports des entretiens avec acteurs locaux, les contacts utiles ainsi qu'une bibliographie.

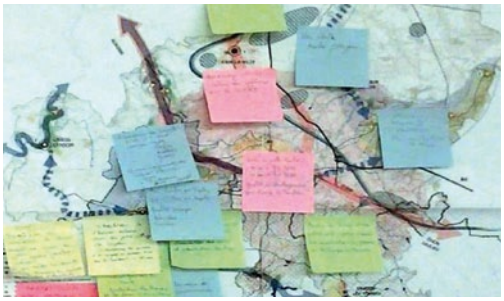

Photos : SCoT du Grand Avallonnais

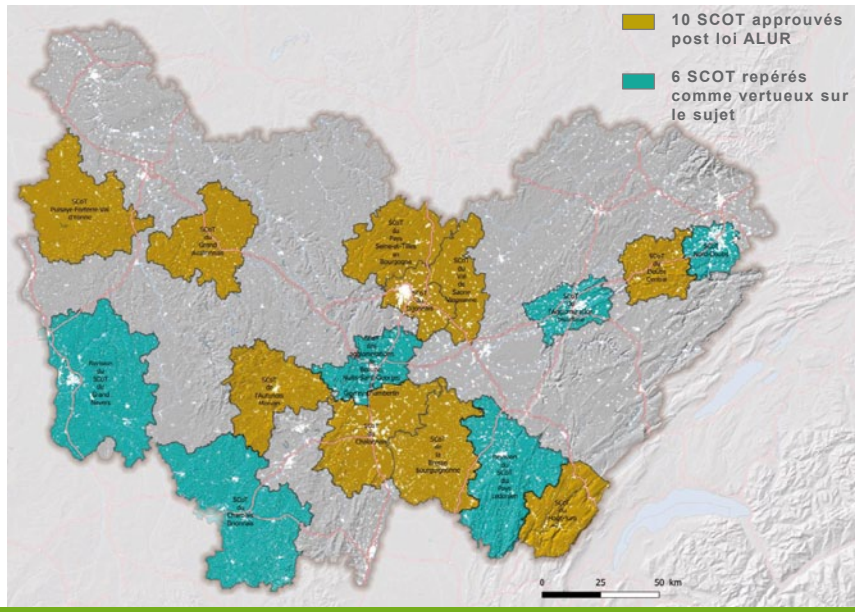

La démarche de labellisation des écoquartiers

Participation aux groupes d'experts et à la commission régionale Ecoquartiers

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
DREAL BFC

Autres partenaires
Autres agences d'urbanisme

Référent / Contact
Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr

Le Label

Lancé en 2012, le label ÉcoQuartier a pour ambition de distinguer l'exemplarité des projets d'aménagement durable et de préciser les conditions de leur réussite. Il est bâti sur une charte de 20 engagements, rassemblés en 4 dimensions : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement climat.
Il ne s'agit pas d'une norme ou d'un modèle unique d'urbanisation, mais de la valorisation d'une démarche progressive et souple, adaptée aux contextes et aux villes de toutes catégories.
Ce label est élaboré en 4 étapes qui marquent l'engagement dans la démarche (1), le démarrage du projet (2), l'aboutissement du quartier (3) et son évaluation (4).

L'intervention de l'AUTB

L'AUTB intervient dans le processus de labellisation depuis 2014, dans la réalisation d'expertises de projets en régions. Elle est en outre membre depuis 2016 de la commission régionale Bourgogne Franche-Comté.
En 2021, la commission a examiné les projets du quartier des Pommerets à Longvic et celui du Banlay à Nevers, en vue de leur labellisation à l'étape 2.

Cette année, l'agence a été sollicitée pour l'expertise du projet d'extension maîtrisée à Longvic (Côte d'Or), les Pommerets.
Ville de la banlieue de Dijon, la commune de Longvic est située au cœur des continuités urbaines de l'agglomération. Marquée par la proximité de l'ancienne base aérienne, la commune a dû faire face à la fin de cette activité en 2016 et à la réaffectation des emprises pour de nouvelles activités.
La recherche d'une nouvelle dynamique démographique pour la commune et d'une réponse aux besoins de l'agglomération ont motivé la réalisation de ce nouveau quartier.

Une démarche exigeante

Situé à proximité d'un collège et d'infrastructures de déplacement, cette opération, réalisée par un aménageur privé, se résume à une seule phase d'un projet initialement plus vaste.
Les conditions de réalisation et l'absence de réinterrogation d'un projet réduit dans ses intentions premières, par la préservation de terres agricoles après validation du PLUi de Dijon Métropole, n'ont pas permis d'atteindre la labellisation escomptée. Le projet affiche une réponse qui correpond peu aux vingt engagements portés par le label, en particulier ceux de l'environnement et du cadre de vie.

Projet de reconquête des friches urbaines par phytomanagement

Recherche de sites éligibles dans le Nord Franche-Comté

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Consortium universitaire

Autres partenaires
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

Référents / Contacts
Anne Quenot / aquenot@autb.fr
Romain Malaisé/ rmalaise@autb.fr

Friche Zeller à Etueffont

Contexte de l'étude

Le projet Ecopolis est issu de la volonté commune d'un consortium d'acteurs (scientifiques, architectes, urbanistes, paysagistes) de revaloriser par phytomanagement (Phyto : végétal ; Management : Gestion) d'anciens sites industriels pollués présents sur le territoire du Nord Franche-Comté. Ce groupe travaille déjà sur la friche polluée de Burgess-Norton à Vieux-Charmont.
C'est dans ce cadre que l'ADUPM et l'AUTB ont inventorié les sites propices aux techniques de phytomanagement en vue de mettre en place un essaimage sur le Pays de Montbéliard, le Territoire de Belfort et le Pays d'Héricourt.

Inventaire des sites d'essaimage potentiels, création d'une base de données et d'un atlas

Suite à une première phase de recensement en 2020, un tri a été opéré pour ne retenir que 116 sites sur le territoire du Nord-Franche-Comté : 71 sur le Pays de Montbéliard, 37 sur le Territoire de Belfort et 8 sur le Pays d'Héricourt.
Cette présélection s'est faite grâce au croisement des bases de données BASOL (sites et sols pollués ou potentiellement pollués), BASIAS (anciens sites industriels et activités de service) et de la connaissance du territoire par les agences d'urbanisme.
Le repérage des sites a été effectué à partir de critères tels que leur disponibilité immédiate ou non, la propriété foncière, l'occupation du sol, les anciennes activités et les possibles polluants encore présents.
Au final, un atlas composé de trois cartes par site permet de détailler la localisation, les caractéristiques générales du site, l'occupation du sol et les caractéristiques foncières.

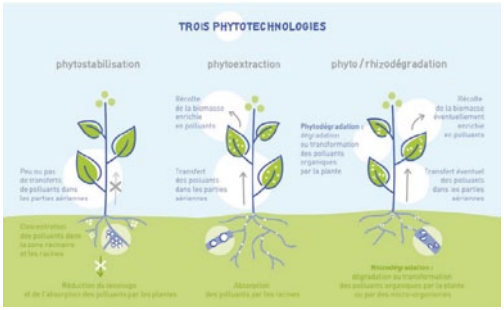

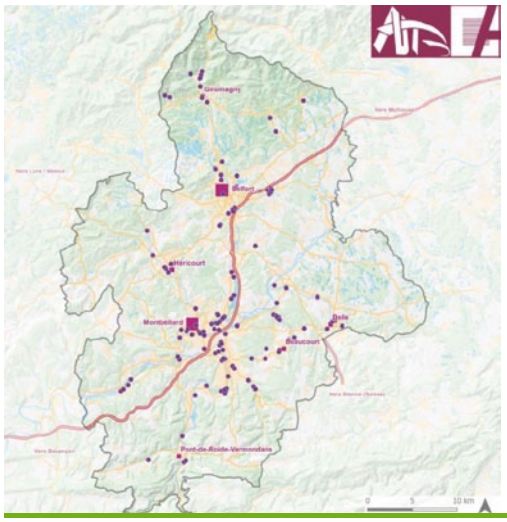

Septembre 2021
Ex depot petrolier de Bourogne

Localisation du site
Bourogne
CA Grand Belfort

Caractéristiques générales
Superficie totale : 3.7 ha
Situation du site : En friche
Visibilité : Autre

Risques présents sur le site
Pollution : Pollution gérée
Aléa inondation : Non

Classification / hiérarchisation des sites

En 2022, le consortium déterminera les critères de sélection ciblés pour la phase de réplicabilité, afin de classer les 116 sites répertoriés. Une note sera attribuée à chaque site, permettant faire ressortir les terrains les plus adéquats à la mise en place du phytomanagement. La notation reposera sur les critères définis lors de la phase d'inventaire des données. Les agences d'urbanisme organiseront des phases de terrain, des enquêtes communales pour mieux connaitre les sites retenus en sensibilisant les élus locaux à ces techniques innovantes et intégratives.

La démographie médicale dans le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté

Tableau de bord

Programme partenarial 2021

Partenaire
Pôle métropolitain Nord Franche-Comté

Coopération
AUTB - ADUPM

Support / Format
PDF - 16 pages

Référent / Contact
Pédro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

Accès
téléchargeable sur www.autb.fr
> productions / équipements et services

La maison de santé du Lion à Belfort (AUTB)

La santé, un enjeu pour les politiques publiques

Le Nord Franche-Comté a connu ces dernières années des changements profonds dans le domaine de la santé : une réorganisation de l'offre hospitalière, un départ en retraite de nombreux médecins généralistes et spécialistes. L'accès aux soins est un véritable enjeu pour le Nord Franche-Comté.

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté est concerné par plusieurs politiques publiques en matière de santé, comme par exemple :

- Le Plan Régional Santé Environnement 3, couvrant la période 2017-2021
- Le Projet Régional de Santé Bourgogne-Franche-Comté, couvrant la période 2018-2023
- Le Contrat Local de Santé du Nord Franche-Comté, signé en octobre 2019 (période 2018-2023).

Une meilleure connaissance de l'offre médicale

Afin de poursuivre le travail engagé en 2019, et dans un souci de pérennisation de la connaissance, le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté confie aux agences d'urbanisme la constitution d'une base de données sur l'offre de soins : professionnels de santé et établissements de soins.

Un tableau de bord est réalisé chaque année pour représenter les données clés.

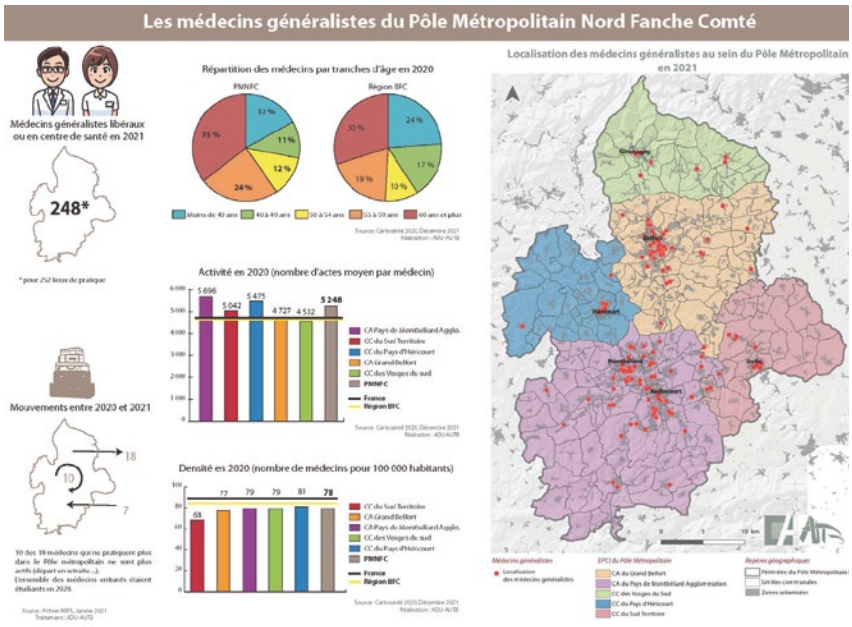

Pôle de santé dans le quartier des Résidences à Belfort (AUTB)

Un tableau de bord annuel

À partir des données récoltées et des indicateurs définis, un tableau de bord annuel donne les informations clés sur l'offre de soins dans le Nord Franche-Comté (professionnels de santé et structures de soins). Les résultats sont restitués sous forme de tableaux, graphiques, cartes à l'échelle du Nord Franche-Comté et des cinq intercommunalités qui le composent.

La carte scolaire de la Ville de Belfort

Prospective sur les effectifs scolaires de la Ville de Belfort

Programme partenarial 2021

Partenaire
Ville de Belfort - service Éducation

Support / Format
PDF - 14 pages

Référent / Contact
Pédro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

L'école Victor Hugo à Belfort

L'objectif

Les effectifs scolaires varient d'une année à l'autre et la Ville de Belfort souhaite disposer de chiffres prévisionnels sur les effectifs à la rentrée prochaine afin de pouvoir échanger avec l'Inspection académique sur les éventuelles créations ou fermetures de postes.

La projection de la population scolaire vise à prévoir les effectifs à scolariser pour la rentrée 2021. Ces prévisions se font école par école, et niveau par niveau.

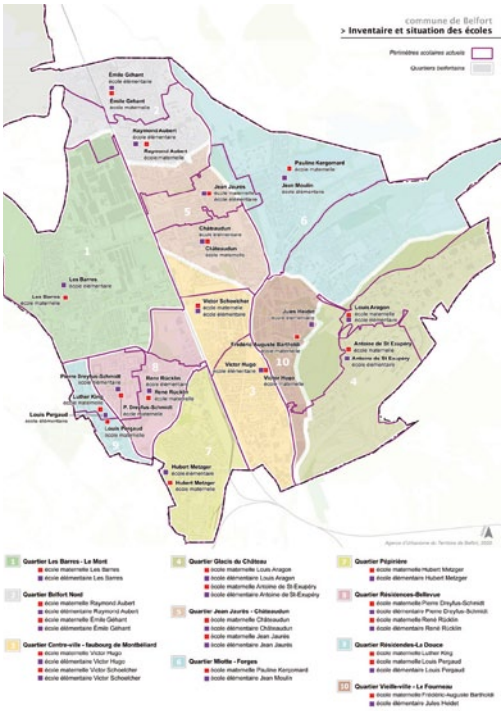

Des effectifs en baisse

Les derniers chiffres de population ne sont guère positifs. L'emploi recule et ne permet plus de fixer les habitants, réduisant l'arrivée de nouveaux habitants et renforçant les départs vers d'autres territoires. Pour les prochaines années, les effectifs scolaires des écoles belfortaines devraient être impactés par ces dynamiques démographiques.

L'évolution des effectifs scolaires à Belfort

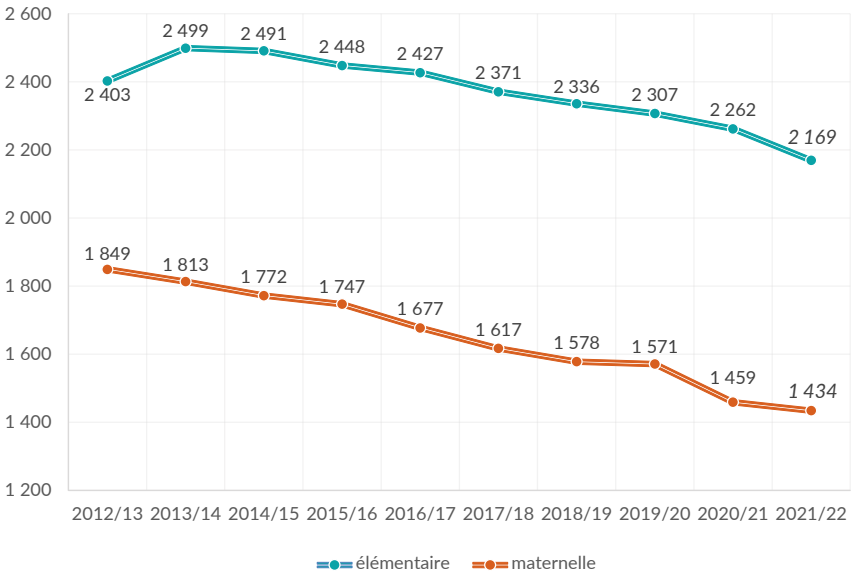

L'importance d'une vision à long terme

Depuis 2013-2014, les effectifs scolaires baissent régulièrement et continueront à diminuer dans les prochaines années.

En projection, les effectifs scolaires devraient diminuer d'une centaine d'élèves à la prochaine rentrée. Cette baisse concerne tant les écoles maternelles que les écoles élémentaires.

Au-delà de la rentrée prochaine, plusieurs opérations d'habitat engagées ou en projet pourraient redynamiser l'offre résidentielle de Belfort et freiner les pertes d'habitants et donc d'enfants scolarisés.

Les réserves foncières au sein des sites économiques

20 sites stratégiques

Programme partenarial 2021

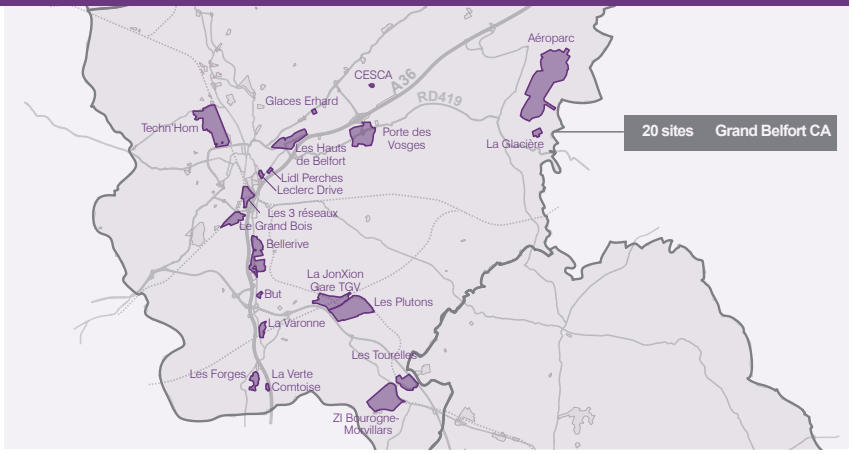

Maître d'ouvrage
GBCA

Autres partenaires
ADN-FC, SODEB, TANDEM

Référent / Contact
Virginie Herzog / vherzog@autb.fr

Connaître les réserves foncières pour anticiper l'avenir économique

Au vu du développement du site de l'Aéroparc, le Grand Belfort a souhaité réaliser un recensement des disponibilités foncières au sein des sites économiques de son territoire. Afin d'être en accord avec les besoins des acteurs économiques, des critères de sélection ont été définis pour retenir 20 sites stratégiques : la localisation, l'accessibilité aux grands axes de transport (A36 et RN1019).

Dans les 20 sites retenus, sont présentes les zones emblématiques telles que le Techn'Hom, l'Aéroparc ou la JonXion. Cependant, d'autres sites tels que Glaces Ehrard ou Lidl Perches, plus modestes, apparaissent dans cette étude car ils disposent d'un potentiel foncier intéressant pour des projets isolés.

En janvier 2021, les réserves foncières des 20 sites s'élèvaient à 145 ha, soit 17% de la surface totale de ces sites.

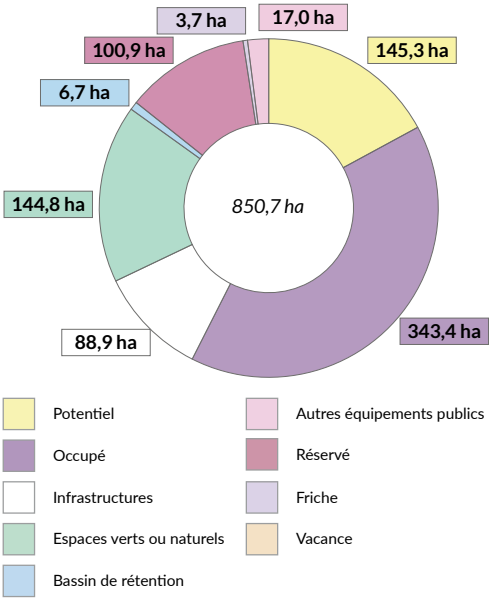

Des résultats à nuancer en fonction des besoins

La plupart des terrains considérés comme réserves foncières dans cette étude sont morcelés et ne sont pas à vendre ; ils font partie du patrimoine foncier des entreprises présentes dans les sites économiques.

Sur les 20 sites stratégiques, 11 ont un potentiel foncier inférieur à 5 hectares. Seuls 4 sites présentent un potentiel foncier supérieur à 15 hectares : les Tourelles, la ZI Bourogne-Morvillars, les Plutons et la Porte des Vosges. À noter qu'au cours de l'année 2021, de nouvelles entreprises se sont implantées sur les sites Tourelles et Porte des Vosges.

© D.Grandemange, SODEB, 2021

Et demain ? De nouveaux secteurs pour le développement économique ?

L'étude révèle que plusieurs sites économiques disposent de réserves foncières difficilement mobilisables, et/ou ne peuvent accueillir que des projets isolés, de faible ampleur.

Le constat est le même à l'échelle du Nord Franche-Comté. D'où des questionnements pour l'avenir : comment assurer le développement du territoire et répondre aux besoins des acteurs économiques ?
Faut-il chercher de nouveaux lieux d'implantation de zones d'activités économiques ?

Bilan et mise en perspective du Contrat de Mobilité de 2008

Rapport

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
SMTC 90

Support / Format
PDF

Référent / Contact
Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr

Un nouveau cadre pour les nouvelles mobilités

La construction du réseau de transport collectif encadré par le Contrat de Mobilité 2008 s'est achevée en 2014 à la suite d'Optymo phase II et l'instauration des offres vélos et autos en libre-service. Depuis, le réseau s'est stabilisé. Afin de poursuivre sa politique en cohérence avec les nouveaux enjeux nationaux (lois mobilité, transition énergétique, etc.) le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC 90) entend définir un nouveau document cadre pour la prochaine décennie, non pas pour refondre le réseau mais pour tendre vers des actions encourageant toujours plus la mobilité durable.

Dans l'attente d'un éventuel Plan De Mobilités (PDM), il est pertinent de réaliser un bilan du Contrat de Mobilité. En effet, ce bilan permet d'évaluer l'état d'avancement des objectifs identifiés à l'époque, et de constituer une base concrète au lancement d'un futur document cadre.

Ce bilan met également en lumière les changements opérés depuis 2008 et donne la possibilité de mieux définir les enjeux actuels et à venir.

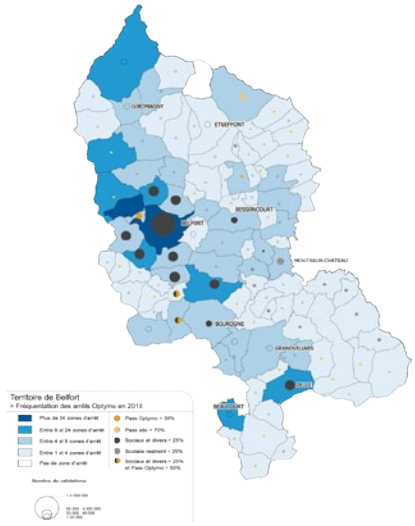

Des objectifs politiques à se réapproprier

Les objectifs politiques affichés en 2008 dans le Contrat de Mobilité portaient sur :

- la lutte contre l'exclusion
- l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages
- la préservation de la santé publique
- la garantie d'un développement équilibré des territoires.

Faire le bilan des dix dernières années et en tirer les leçons permet d'engager le débat.

Évolution de la flotte hybride en 2020

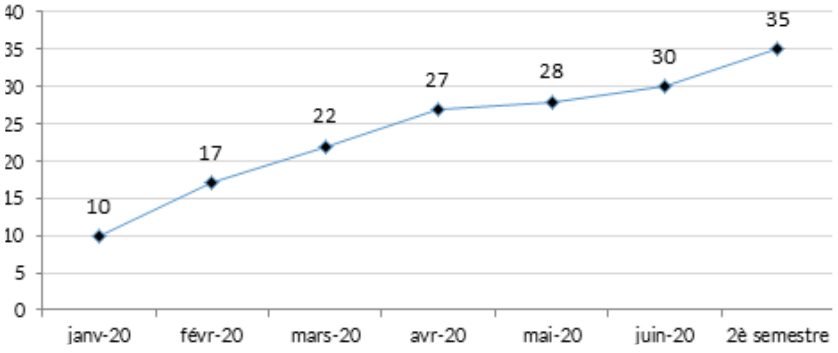

Un besoin croissant de services de mobilités

En réponse aux besoins de la population, les Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) du Nord Franche-Comté (SMTC 90, PMA, CCPH) se sont regroupées au sein d'un syndicat mixte loi SRU afin d'organiser les mobilités à l'échelle du bassin de vie et de déplacements de la population : marque unique 'Nord Franche-Comté Mobilités', application dédiée à la mobilité notamment pour une billetique commune et tarification accessible sont les premières actions mises en place en 2021.

NORD FRANCHE COMTÉ MOBILITÉS

La création d'une AOM unique à l'échelle du Pôle Métropolitain est en réflexion. Les échanges sur le sujet ont conduit les élus à constater que leur territoire et les comportements de mobilités avaient fortement évolué depuis les dix dernières années (infrastructures nouvelles, réorganisation des réseaux de transport en commun, vieillissement de la population, etc.). Cette connaissance, aujourd'hui partielle et hétérogène, des mobilités soulève la question de l'opportunité de la réalisation d'une Enquête Ménage-Déplacement (EMD) à l'échelle du Pôle.

Requalification de l'axe RD19-RD437

Aménagement de l'entrée sud de l'agglomération

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage
Conseil Départemental 90

Partenaires
Grand Belfort, communes traversées, Sodeb

Référent / Contact
Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr

Nouvel opus du schéma directeur de l'échangeur de Sevenans

Après la restructuration de l'échangeur de Sevenans en 2019, le schéma directeur de développement durable du secteur a conduit, après échanges avec l'ensemble des acteurs, à se focaliser sur l'axe commercial RD19-RD437 situé dans la continuité du secteur des Cabris à Bermont.

Cet axe, qui traverse les communes de Trévenans, Bermont, Dorans, Sevenans, Botans, Andelnans et Danjoutin, a aujourd'hui vocation à desservir les zones d'activités organisées en enfilade.
204 entreprises commerciales y sont implantées.

Un diagnostic a été réalisé en 2020 en se basant sur les orientations affichées dans le schéma directeur de 2018.
En début d'année 2021, ce diagnostic a été mis à jour.

Trois thèmes, une gouvernance

Le diagnostic met en avant des planches graphiques qui permettent d'identifier les éléments clés en matière de **réseau viaire, de mobilité**, de **maîtrise qualitative du cadre de vie,** et du **développement économique.**

Des enjeux à la fois variés et complémentaires ont été mis en exergue, tels que :
- l'analyse des sens de circulation
- les cheminements doux et cyclables adaptés aux usages constatés
- la réorganisation du stationnement en lien avec ces cheminements
- l'approche paysagère dans sa globalité et la valorisation des richesses naturelles et environnementales
- l'amélioration de la pratique des zones commerciales par leur équipement en éclairage, signalétique, mobilier, etc.
- l'identification du foncier disponible et des locaux vacants
- la prise en compte des éléments de loisirs et de tourisme : projet de parc Bellerive, liaisons avec les voies vertes, etc.

Une gouvernance a été définie sous forme d'une collectivité « chef de file » pour chacun des thèmes, afin de préciser les orientations d'aménagement.
En 2021, l'AUTB a participé aux réunions de suivi, tandis que se précisait le dessin technique du projet d'aménagement routier du secteur des Cabris, réalisé par le bureau d'études technique retenu.

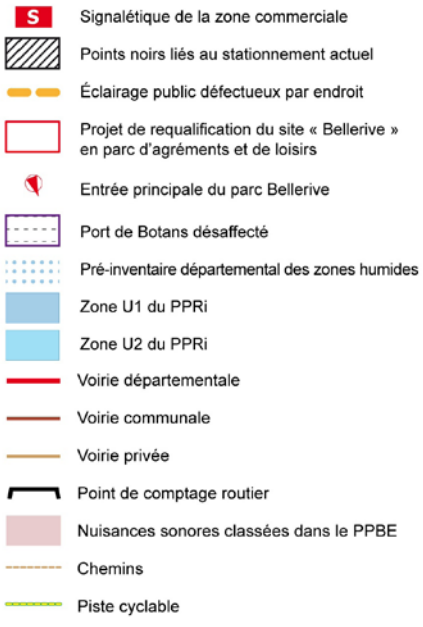

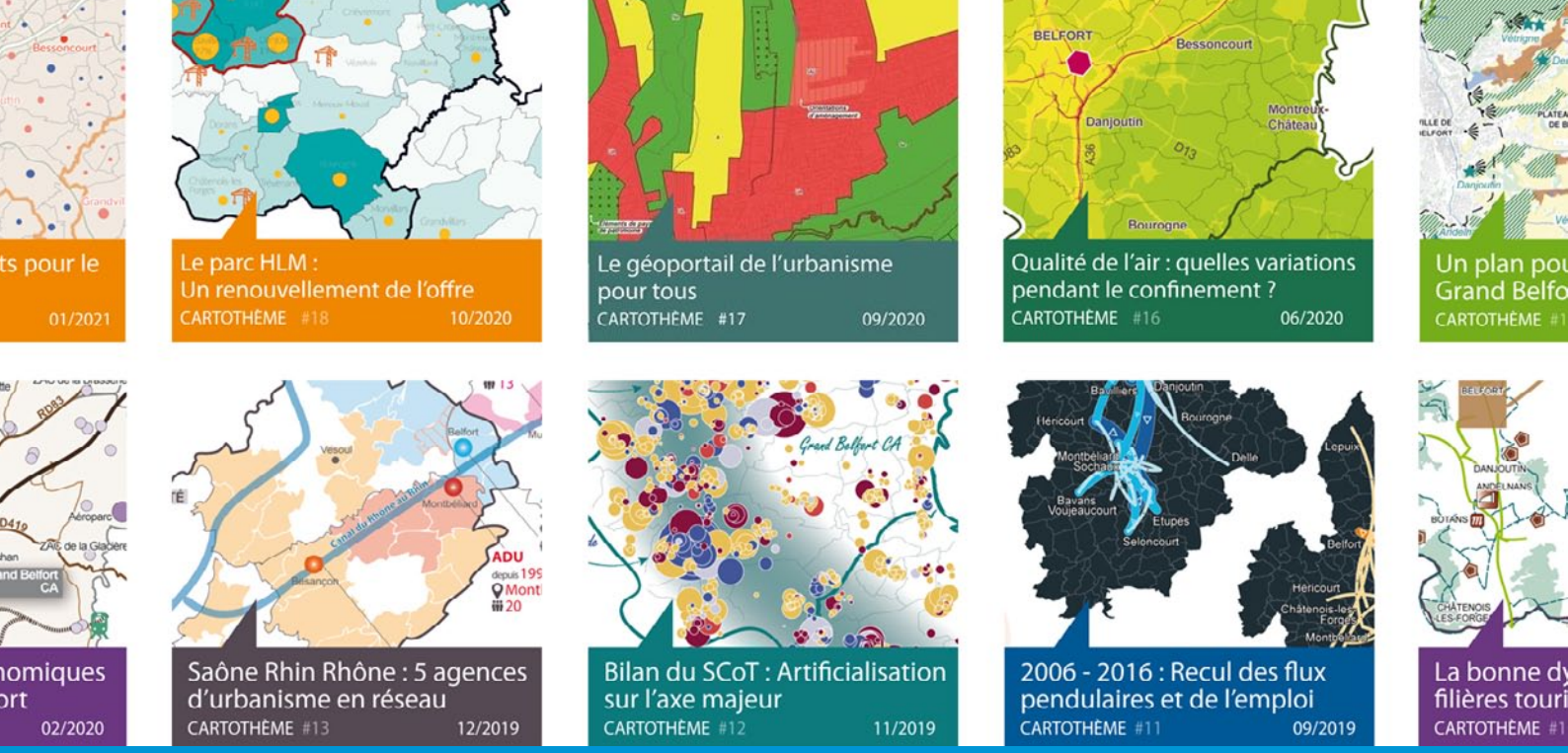

Axe 4

RESSOURCES ET ANIMATION

ANIMATION & COMMUNICATION

CENTRE DE RESSOURCES

Rencontre thématique « Renouveler le foncier »

Visioconférence 26 février 2021

Programme partenarial 2021

Partenaire
Citivia Mulhouse
Supports
Diaporama - vidéo - synthèse
Référent / Contact
Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr
Accès
Consultation et téléchargement sur autb.fr

Quelle seconde vie pour les espaces déjà urbanisés ?

Dans la perspective de réduire la consommation des espaces naturels, mais aussi de redonner de la valeur à des espaces urbains, il est intéressant d'explorer les disponibilités et de trouver des solutions adaptées.
Un observatoire des ressources foncières mutables au sein des emprises urbaines a été engagé par l'AUTB.

Un échange a été organisé pour présenter à la fois les travaux en cours de l'AUTB sur ce thème (bilan de l'artificialisation et Observatoire des espaces mutables) et partager l'expérience de Citivia dans la reprise des espaces déjà urbanisés.

Le groupe Citivia est constitué de deux entités, la SPL et la SEM, toutes deux issues des anciennes sociétés d'economie mixte locales : la SERM (région mulhousienne) et la SEMHA (département du Haut Rhin). Ces deux structures accompagnent les maîtres d'ouvrage publics ou privés, afin de réaliser leurs projets sur l'ensemble du Centre et du Sud Alsace.

CITIVIA

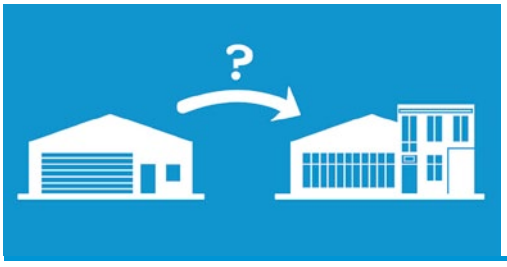

Un important travail de programmation

Le territoire mulhousien est riche de friches de plusieurs types : industrielles, militaires, ferroviaires, commerciales, immobilières et foncières, dont plusieurs on été reconverties avec succès.

Invitée par l'AUTB, Sophie Plawinski, Directice Générale Adjointe Développement chez Citivia Mulhouse, a proposé des exemples pratiques mis en œuvre pour réemployer le foncier.
Décider de l'avenir des friches passe par un important et crucial travail de programmation, à travers des études de marché multithématiques.

La mise en œuvre doit ensuite toujours tenir compte des caractéristiques propre au site, dont certaines peuvent s'avérer avantageuses pour les nouvelles activités installées.

L'ingénierie financière et surtout les problématiques environnementales doivent être traitées bien en amont car les procédures sont longues.

L'équilibre (notamment financier) des projets dépend du marché local et la chaîne des acteurs locaux s'adapte aux projets.

Les occupations temporaires sont parfois pertinentes. Elles permettent d'offrir une première reconnaissance des lieux et d'éviter les squats. Ateliers d'artistes, tiers lieux, expositions et autres propositions sont possibles pour une réappropriation de ces anciennes emprises et l'amorce d'une reconquête définitive.

Projet KMO sur le site de la Fonderie à Mulhouse (Citivia)

Rencontre thématique « Montrer les lieux en mouvement »

Visioconférence
29 avril 2021

Programme partenarial 2021

Partenaires
Musées de Belfort - PNR des Vosges du Nord

Supports
Diaporama - vidéo - synthèse - albums

Accès
Consultation et téléchargement sur autb.fr

Référent / Contact
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

Diffuser, animer, partager

Un des rôles de l'agence d'urbanisme est de nourrir la réflexion en matière d'aménagement du territoire. C'est pourquoi, en plus de la diffusion de ses travaux, elle s'attache à susciter des moments de partage avec les acteurs locaux. Des rencontres thématiques en format court sont organisées dans cet esprit, à partir de sujets concrets. Dans les murs de l'AUTB, en ateliers délocalisés ou en visioconférence, autant d'occasions d'échanger sur des questions d'actualité et de diffuser la culture urbanistique.

De l'archive photographique au projet d'aménagement

Depuis le portrait de territoire jusqu'au projet urbain ou de paysage, en passant par le suivi sur le temps long via un observatoire, quels sont les apports de la photographie dans le domaine de l'aménagement ?
La deuxième rencontre thématique de 2021 a proposé des éléments de réponse à travers trois présentations :

- Marc Verdure, Conservateur en chef du Patrimoine et Directeur des Musées de Belfort, est revenu sur le fonds photographique « Les Quatre saisons du Territoire », issu d'une commande publique de la Scène nationale de Belfort à la fin des années 1980, à la suite de la Mission photographique de la DATAR à l'échelle nationale.
- Robin Serrecourt, chargé d'études « Projet urbain et Paysage » à l'AUTB, a exposé la démarche de suivi photographique en général, et plus particulièrement celle en cours à l'AUTB depuis 2012, à l'échelle du département du Territoire de Belfort.
- Romy Baghdadi, chargée de mission « Paysage et Transitions » au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, a présenté l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) en place sur ce territoire depuis 1997 et détaillé plusieurs actions d'animation destinées à développer la culture paysagère en s'appuyant sur l'OPP : expositions, ateliers, publication de « fiches paysage », résidences et chantiers participatifs.

© John Davies

© Thierry Girard et PNRBV

Les ressources à disposition des partenaires

Comme pour chaque rencontre thématique, les supports des présentations et les études en lien avec le sujet sont mis en ligne. Les séries et les publications de l'observatoire photographique du Territoire de Belfort sont ainsi à retrouver sur www.autb.fr
Une synthèse des échanges de l'atelier-débat est aussi disponible.
Dans le cas d'espèce, la rencontre correspondait avec la tenue de l'exposition « Belfort, un observatoire photographique » dans le cadre du mois de la photo. Les planches de l'exposition ainsi que le catalogue publié à cette occasion sont également téléchargeables sur le site de l'agence.

Rencontre thématique « Mieux connaître l'espace économique »

Visioconférence
11 juin 2021

Programme partenarial 2021

Partenaires
SODEB - TANDEM
Support / Format
Présentation - Synthèse
Référent / Contact
Virginie Herzog / vherzog@autb.fr
Conditions d'accès
Consultation et téléchargement sur autb.fr

Une rencontre en présence des acteurs économiques du Territoire

À travers cette troisième rencontre thématique de l'année 2021, consacrée au sujet de l'**espace économique**, l'AUTB a animé un temps d'échange destiné à améliorer la connaissance sur les disponibilités foncières pour les activités économiques. La gestion du foncier et de l'immobilier est en effet essentielle pour assurer le développement du territoire et son attractivité, en adéquation avec le besoin des entreprises.

Deux acteurs économiques du Département, la SODEB et TANDEM, étaient invités à présenter leur fonctionnement et leurs actions au sein de l'espace économique.

Cette rencontre a mis en lumière la nécessité pour les acteurs de partager leur connaissance pour accompagner le développement économique.

LA RENCONTRE EN CHIFFRES

1h30

25 participants

Les structures représentées :

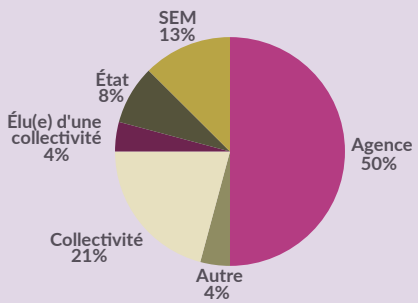

La raréfaction du foncier au cœur des échanges

Lors de cette rencontre, les échanges se sont majoritairement orientés autour de la question du foncier et du développement futur de l'espace économique du Territoire de Belfort. La gestion du foncier est prioritaire, et les outils comme l'Observatoire des Sites Économiques produit par l'AUTB, sont importants pour améliorer cette connaissance.

De nombreuses réflexions ont été soulevées lors de cette rencontre :

- Explorer la piste de la reconversion des friches et anticiper les difficultés inhérentes à cette solution.
- S'inspirer des exemples d'autres territoires.
- Solliciter les services de l'État qui font partie des acteurs du territoire et peuvent faciliter les procédures et accompagner en amont les porteurs de projet.
- Réfléchir à la localisation de nouvelles zones dans le cadre des documents d'urbanisme locaux – SCoT, PLU(i) –, échelle la plus pertinente pour assurer un développement cohérent. C'est également à travers ces documents qu'il est possible de trouver le bon curseur pour l'application des politiques publiques, dont notamment l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN).
- Réunir les acteurs locaux au sein d'un groupe de réflexion pour avoir une vision partagée à l'échelle du Département : observer, innover et définir une stratégie pour accompagner au mieux les politiques locales.

Cartothème et Urbathème, les infolettres graphiques de l'AUTB

Chaque mois, l'actualité du territoire en un clin d'œil

Programme partenarial 2021

Référent / Contact
Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr

Accès
- Diffusion par publipostage
- Présentoir de l'accueil AUTB
- Menu 'Ressources' sur autb.fr

Une volonté de communiquer qui se pérennise

L'AUTB réalise et publie mensuellement un document concis sur un sujet touchant à l'aménagement du territoire. Cartothème et Urbathème sont diffusés par publipostage à près de 600 destinataires.

En quelques minutes, le lecteur apprend l'essentiel sur un thème choisi le plus souvent en lien avec l'actualité locale. Grâce aux études auxquelles Cartothème et Urbathème renvoient, il peut aller plus loin dans la compréhension du sujet traité.

Ces infolettres, également disponibles sur le site internet de l'agence, sont ainsi de véritables appuis et ressources pour compléter des études, des synthèses, ou des analyses rapides du territoire.

Pour recevoir CARTOthème et URBAthème : abonnez-vous via contact@autb.fr

Urbathème est l'infolettre graphique de l'AUTB, diffusée en alternance avec Cartothème. Chaque livraison met l'accent à la fois sur un domaine de l'aménagement territoire et sur un savoir-faire de l'agence. Grâce aux études en lien, le lecteur peut s'il le souhaite aller plus loin dans la compréhension du sujet traité.

10 publications en 2021

- La dorsale Rhin/Rhône
- La situation des documents d'urbanisme dans le Territoire de Belfort
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation des PLU
- Les loisirs de pleine nature dans le Nord Franche-Comté
- Les couleurs dans l'architecture : règles et recommandations
- Belfort à pied : temps de parcours et aménagements adaptés
- Le développement des itinéraires cyclables dans le Grand Belfort
- L'observatoire photographique : montrer les lieux en mouvement
- Les sites renouvelables : quel potentiel de mutation ?
- Plus de 300 000 habitants pour le Nord Franche-Comté

Multiscalaire et multi-thématique

Du quartier pour décrire un outil d'urbanisme, au Nord Franche-Comté pour analyser les tendances démographiques, toutes les échelles sont traitées dans les infolettres.
De même, en 3 ans, tous les domaines de travail sur lesquels l'AUTB intervient ont été relayés par Cartothème ou Urbathème.

C'est dans cette dynamique que seront abordés les sujets planifiés pour 2022, notamment les marchés de l'habitat et la reconquête des espaces, sans oublier un suivi de l'actualité locale.

Le site internet de l'AUTB

La communication numérique

Programme partenarial 2021

Support/ Format
Numérique

Référente / Contact pour le site principal de l'AUTB
Caroline Demeusy / cdemeusy@autb.fr

Référent / Contact pour atlaseco.autb.fr et scotbelfort.fr
Boris Loichot / bloichot@autb.fr

Un portail numérique au service des collectivités et des citoyens

Le site autb.fr est un espace privilégié pour comprendre l'action de l'AUTB au sein de son territoire d'intervention.

La page d'accueil du site informe sous une forme visuelle très directe des productions les plus récentes de l'agence.

Les menus déroulants donnent notamment accès aux travaux par domaine de travail, aux actualités locale et nationale de l'urbanisme et à un grand nombre de ressources sur l'aménagement du territoire

Les observatoires et études sont accessibles sous forme de fiches de synthèse, voire de rapports complets à télécharger.

Parmi les ressources mises à disposition, la photothèque s'enrichit au fil des études menées par l'agence. " L'album du mois " met régulièrement en avant un thème ou un lieu à travers une sélection de photos. De la même façon, " le livre du mois " présente les ouvrages acquis par l'agence.

Un relais de l'actualité de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) témoigne de l'implication de l'AUTB dans des réseaux d'échanges professionnels, via des séminaires, clubs thématiques, publications, etc.

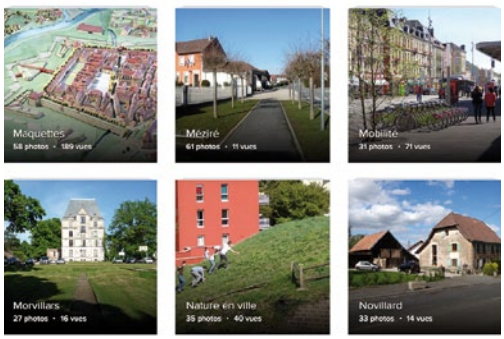

Une palette d'outils à disposition

Le site internet s'élargit et s'adapte pour mieux répondre aux enjeux de demain et accompagner l'élaboration de politiques publiques plus efficientes et coordonnées. Il évolue avec la réalisation de questionnaires en ligne, de cartographies et d'applications internes à l'agence.

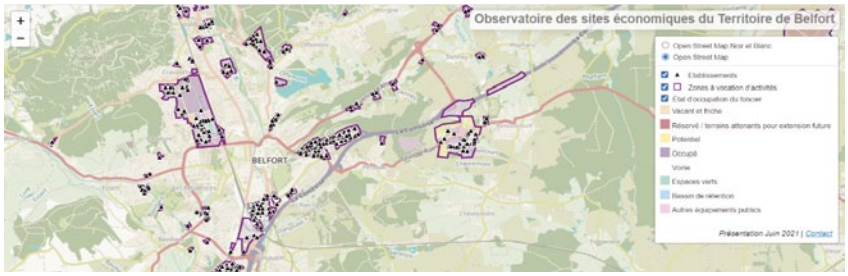

Les nouveautés de l'année 2021

Des membres de l'équipe alimentent, animent et actualisent le site pour apporter le dynamisme nécessaire à son attractivité.
Parmi les nouveautés cette année, l'apparition d'une rubrique dédiée aux études foncières, ainsi qu'un accès à des cartes dynamiques liées au suivi de l'activité immobilière et à l'observatoire des sites économiques du Territoire de Belfort.

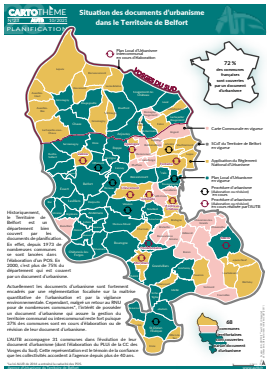

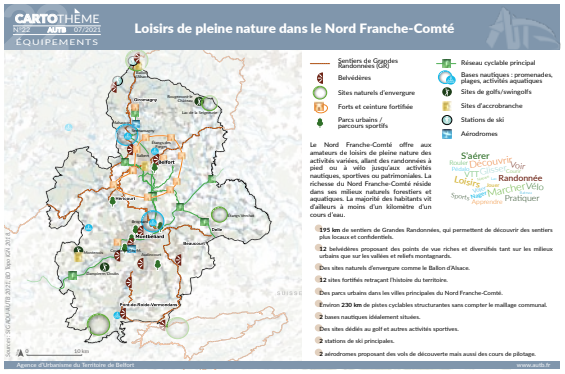

Les autres sites

En plus du site principal autb.fr destiné à communiquer sur l'agence et ses productions, deux autres sites sont basés sur le même nom de domaine : celui de l'Observatoire des sites économiques atlaseco.autb.fr et celui du Syndicat Mixte du SCoT du Territoire de Belfort scotbelfort.autb.fr.

La documentation et les archives de l'AUTB

Structuration et partage des ressources documentaires

Programme partenarial 2021

Référent / Contact
Caroline Demeusy / cdemeusy@autb.fr

Conditions d'accès
www.autb.fr / consultation sur place

La documentation au quotidien

L'AUTB gère un arrivage documentaire quotidien : la presse locale et spécialisée, les envois des publications professionnelles dont celles des agences d'urbanisme du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), les revues auxquelles l'agence est abonnée, etc.
Régulièrement, et à la demande des collaborateurs, l'AUTB se porte également acquéreuse d'ouvrages sur tous les thèmes qui lui sont utiles, tels que l'environnement, l'aménagement, la mobilité, l'habitat, etc.

Plus de 40 années d'archives

Depuis 1977, date de la création de l'agence, les études de l'AUTB ont été enregistrées et conservées, constituant aujourd'hui un ensemble de grand intérêt.
Une partie est aujourd'hui consultable dans les locaux de l'agence. Dans un souci de restructuration de la documentation et surtout de gain de place, une autre partie du fonds documentaire est conservée aux Archives départementales. Des centaines d'études sont ainsi délocalisées, toutefois elles restent accessibles sur demande préalable.

Une mémoire photographique

La photothèque de l'AUTB est riche de milliers d'images référencées. En plus des photographies au format numérique traitées en interne, un important fonds ancien (diapositives, négatifs, tirages) a été pris en charge aux Archives départementales. Un inventaire exhaustif et détaillé a été réalisé pour chaque versement portant sur la période 1977-1989.

La réglementation sur la propriété intellectuelle

Dans le cadre de la gestion du droit de reproduction de la presse et du livre, le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) défend les droits des auteurs et éditeurs contre les reproductions illégales de leurs œuvres.
Le Club « Info-Doc » de la FNAU, dont fait partie la documentaliste de l'AUTB, a œuvré avec les représentants du CFC pour la régularisation des agences d'urbanisme concernant le droit de reproduire en interne des œuvres protégées par le droit d'auteur.

La participation à la conservation du patrimoine national

La Bibliothèque Nationale de France (BnF) a pour mission de collecter, conserver, enrichir et communiquer les documents édités ou diffusés en France. Le dépôt légal est obligatoire. « *Les documents (...) doivent être déposés dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un public qui excède le cercle de famille, à titre gratuit ou onéreux, quel que soit leur procédé technique de production, d'édition ou de diffusion* ».
En 2021, l'AUTB a pris contact avec les représentants de la BnF pour participer à cet effort de collecte et se mettre aux normes en matière de dépôt légal. L'agence est désormais identifiée sur l'extranet et dépose électroniquement et physiquement ses publications.

Le partage des ressources documentaires et des publications

L'AUTB a pour volonté de partager les publications de la FNAU en les adressant à ses partenaires locaux.
Si vous n'êtes pas destinataire, l'AUTB vous encourage à venir consulter son fonds documentaire et rappelle qu'elle est ouverte au public et que l'équipe sera ravie de vous accueillir.

42ème Rencontre des agences d'urbanisme à Dunkerque

Participation au colloque national de la FNAU

du 1er au 3 décembre 2021

Lieu
Dunkerque
Organisation
Fédération nationale des agences d'urbanisme
Informations / Programme / Replay
www.lesrencontres.fnau.org

Le rendez-vous annuel des urbanistes

Chaque année, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) réunit élus, professionnels et partenaires des agences intéressés par les questions du fonctionnement et de l'évolution des villes et des territoires.
En 2020, dans un contexte sanitaire contraignant, les agences s'étaient fixé comme défi de « réinventer nos futurs (heureux) » avec un format inédit, totalement digital.
Cette année, la 42ème édition, organisée par la FNAU, a rassemblé un millier de participants, dont environ 250 à Dunkerque.
Anne-Sophie Peureux-Demangelle et Robin Serrecourt représentaient l'AUTB.

Comment reconstruire le vivre-ensemble et co-habiter ?

Cette 42ème manifestation avait comme mot d'ordre « co-habitons », avec l'ambition de « ré-interroger durablement notre rapport à l'autre et aux territoires ».

Suite à un premier temps réservé aux membres du bureau de la FNAU, la matinée du deuxième jour était consacrée à la plénière d'ouverture, principalement sous la forme d'une performance suivie d'un débat et d'une intervention de la ministre chargée du logement.
L'après-midi, une quinzaine d'ateliers conçus par les agences d'urbanisme se sont tenus en simultané sous des formes variées : conférences, tables-rondes ou productions collectives. Dans le même temps, des visites étaient organisées dans le port de Dunkerque, à la Halle aux sucres ou encore en Flandre rurale transfrontalière.
La soirée de gala au Lieu d'Art et Action Contemporaine a été l'occasion de découvrir le fonds d'art contemporain du musée.

Le troisième jour, la plénière de clôture a débuté avec une intervention de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Quatre débats thématisés se sont ensuite succédés, avec de nombreux intervenants invités : « cohabiter avec la nature, relier les territoires, adapter nos lieux de vie, construire le vivre ensemble pour tous ».
Ce moment conclusif a également été l'occasion de relayer les principales conclusions de l'ensemble des ateliers, insistant sur l'expertise des agences d'urbanisme, leur souplesse, leur réactivité et leur capacité à faire interagir les acteurs territoriaux.

Après la rencontre

Les interventions en plénières et les ateliers seront accessibles en replay sur la plateforme lesrencontres.fnau.org
Enfin, un numéro spécial de la revue Urbanisme consacré à l'événement sera publié dans le courant du premier trimestre 2022.

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

Une offre de service élargie

Outre ses missions d'intérêt collectif, l'agence est amenée à valoriser son savoir-faire par la réalisation de travaux particuliers pour le compte de commanditaires, adhérents ou non à l'association.

L'ensemble des activités de l'agence d'urbanisme peut ainsi comporter une part d'études hors programme partenarial. Cette part doit rester minoritaire, en deçà d'un seuil de 30 % environ du programme global de l'agence, pour ne pas entrer en contradiction avec sa vocation première.

Depuis sa création, l'agence intervient dans les champs de la planification en accompagnant les communes dans l'élaboration et l'évolution de leurs documents d'urbanisme ; c'est là son cœur de métier et son engagement auprès des collectivités : coopérer, écouter, en toute neutralité, au service de l'intérêt commun.
Dotée d'un système d'information géographique (SIG), qui lui permet de produire des documents d'urbanisme au format CNIG (comité national de l'information géographique), elle peut à la demande des communes reporter ou mettre à jour leurs documents dans le géoportail de l'urbanisme.

De nouveaux partenaires

L'agence n'est pas un prestataire mais un partenaire, qui apporte son conseil et aide à la décision.

En 2021, l'équipe de l'AUTB a eu le plaisir de travailler avec de nouveaux partenaires, tels :

- la Communauté de communes de la Haute-Comté, avec une analyse de la consommation d'espaces pour le compte du SCoT du Pays des Vosges Saônoises,

- les associations d'insertion Inser'Vêt et Chamois, avec une étude urbaine de préfiguration pour une ressourcerie à Belfort, dans le cadre de l'Accélérateur à projet Économie circulaire de la Région,

- la Commune de Sevenans, pour une étude de programmation visant à apprécier le potentiel de réemploi d'un bâtiment communal.

De manière inédite, elle a aussi accompagné les entreprises Alstom et GE (entités Corporate, Gas Power, Steam Power Systems, Steam Power Services) présentes à Belfort, dans l'élaboration de leur Plan de Mobilité Employeur (PDME).
Cette démarche a été initiée dans le cadre de la loi LOM relative à l'orientation des mobilités, qui rend obligatoire l'élaboration de PDME dans les structures de 50 salariés et plus.

CC de la Haute Comté - Analyse de l'artificialisation

Mise à jour de l'analyse de l'artificialisation

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
CC de la Haute Comté
Autres partenaires
Pays des Vosges Saônoises
Support / Format
PDF - 30 pages
Référent / Contact
Caroline Petit / cpetit@autb.fr

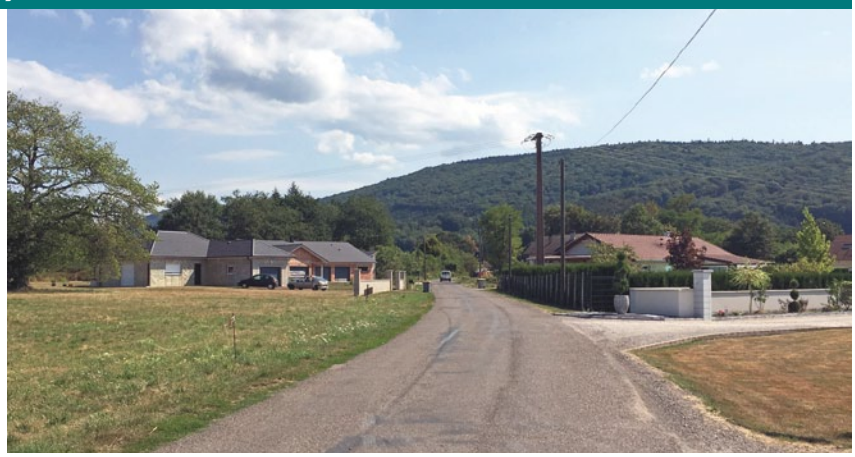

Dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, l'AUTB a réalisé en 2018 l'analyse de la consommation d'espaces par artificialisation pour le compte du SCoT du Pays des Vosges Saônoises.
La Communauté de Communes de la Haute Comté, membre de ce Pays, a souhaité réaliser une mise à jour des chiffres concernant l'artificialisation de son territoire, avant l'approbation du PLUi. Le rapport de présentation du PLUi doit présenter une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du document, et ainsi justifier les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation.

Plan local d'urbanisme de Froidefontaine

Procédure de révision générale

Contrat extérieur 2016-2021

Maître d'ouvrage
Commune de Froidefontaine
Support / Format
Dossier d'approbation - support papier
Référent / Contact
Virginie Herzog / vherzog@autb.fr
Conditions d'accès
Consultation en mairie ou en préfecture

Les élus se sont engagés dans une procédure de révision générale de leur document en 2016 suite à l'annulation partielle de leur PLU par la Cour Administrative d'Appel de Nancy en 2014.
La phase d'études s'est déroulée entre début 2016 et fin 2020. Elle a été rythmée par plusieurs séquences de travail : diagnostic, orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), élaboration du règlement et du zonage.
Après l'arrêt du projet de PLU en janvier 2021, l'enquête publique s'est déroulée à l'automne 2021. Le PLU a ensuite été approuvé par le conseil municipal le 10 décembre 2021.

Plan local d'urbanisme de Delle

La fonction commerciale, un enjeu d'attractivité et d'animation du territoire

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
Commune de Delle

Support / Format
Dossier d'approbation - papier/numérique

Référente / Contact
A-S Peureux-Demangelle / aspeureux@autb.fr

Accès
Consultation en mairie ou en préfecture

photo CCST

Le projet d'aménagement et de développement durables du PLU de Delle prévoit de « renforcer la centralité (...) par le maintien et l'accueil d'équipements, de commerces et de services de proximité ». Néanmoins, hormis la mixité des fonctions qui est admise, aucune disposition ne permet de garantir le maintien des commerces et services en centre-ville et dans les proches faubourgs. C'est pourquoi la Commune a souhaité donner plus de force au règlement du PLU en la matière, en instaurant un linéaire commercial sur le plan de zonage. Ce linéaire permet de sauvegarder la diversité commerciale, et d'éviter que les locaux commerciaux ne deviennent des habitations et que les faubourgs ne se banalisent.

Plan local d'urbanisme de Foussemagne

Procédure de modification

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
Commune de Foussemagne

Support / Format
Dossier d'approbation - support papier

Référent / Contact
Virginie Herzog / vherzog@autb.fr

Conditions d'accès
Consultation en mairie ou en préfecture

© D.Grandemange, SODEB, 2021

Engagée dans une procédure de révision générale de son PLU, la commune avait besoin de faire évoluer son document pour répondre aux besoins économiques du site de l'Aéroparc. Les principales évolutions résident dans le classement de près de 20 hectares en zone naturelle 'Ny' et la fusion des différentes zones à urbaniser à vocation économique au profit d'une seule zone 'IAUy'. Des ajustements sont apportés au règlement littéral en matière de hauteur, de stationnement ou encore de destination des constructions. Une orientation d'aménagement est également créée pour l'Aéroparc.

Plan local d'urbanisme de Grandvillars

Faire évoluer son document d'urbanisme pour répondre à de nouveaux besoins en logements

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
Commune de Grandvillars

Support / Format
Dossier d'approbation - papier/numérique

Référente / Contact
A-S Peureux-Demangelle / aspeureux@autb.fr

Accès
Consultation en mairie ou en préfecture

La modification constitue une des procédures, qui via l'organisation d'une enquête publique, permet d'adapter le PLU, notamment son règlement. Elle s'inscrit dans l'évolution classique de la vie d'un document d'urbanisme. Cette procédure est encadrée par les dispositions du code de l'urbanisme, qui permettent à la Commune d'envisager des changements, dès lors notamment qu'ils n'impactent pas des terres naturelles ou agricoles, et n'aggravent pas les risques en présence ou n'en créent pas de nouveaux. La municipalité a souhaité supprimer un emplacement réservé et réduire le secteur AUL pour permettre l'urbanisation d'une « dent creuse » et s'inscrire dans la continuité d'un programme immobilier qui densifie le centre de la commune.

Plan local d'urbanisme de Novillard

La problématique du vieillissement dans une commune rurale

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
Commune de Novillard

Support / Format
Dossier d'approbation - papier/numérique

Référente / Contact
A-S Peureux-Demangelle / aspeureux@autb.fr

Accès
Consultation en mairie ou en préfecture

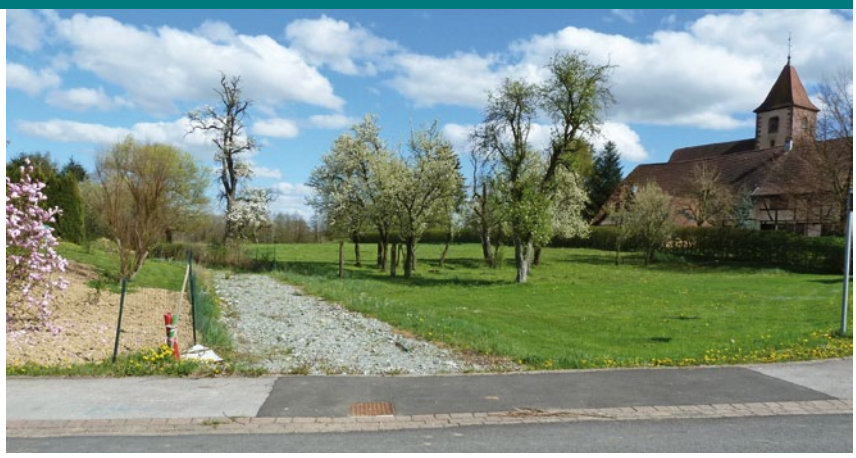

L'abandon d'un projet de maison des aînés, sans remettre en cause les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables de la commune, appelait des changements dans son document d'urbanisme. Une modification simplifiée, procédure plus souple que la révision, a permis de réduire et supprimer des emplacements réservés, de réécrire certaines dispositions du règlement (écrit et graphique), de mettre à jour l'annexe sanitaire et de modifier une orientation d'aménagement et de programmation.

Publication des documents d'urbanisme sur le géoportail de l'urbanisme

Mise aux standards CNIG

Contrat extérieur 2021

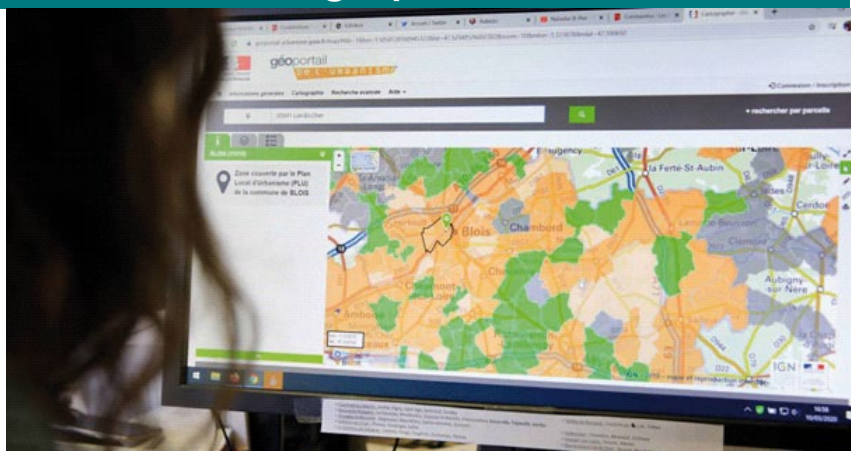

Support / Format
Numérique

Référent / Contact
Boris Loichot / bloichot@autb.fr
Caroline Petit / cpetit@autb.fr

Accès
https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

L'objectif premier de la dématérialisation des documents d'urbanisme est de les rendre facilement accessibles à tous, que ce soit aux entreprises, aux administrations ou aux particuliers. Ils sont librement consultables grâce au « géoportail national de l'urbanisme » (GPU).
Depuis le 1er janvier 2020, les collectivités qui approuvent ou révisent un document ont l'obligation de le publier sur le GPU. C'est ce qui lui donne un caractère exécutoire et opposable.
En 2021, l'AUTB a déposé sur le géoportail 5 PLU et a mis à jour 5 documents déjà publiés au préalable.

Belfort - Ressourcerie rue de Soissons

Préfiguration de l'aménagement d'un nouveau pôle de réemploi

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
Chamois - Inser'Vêt - Ressourcerie 90

Autres partenaires
Ville de Belfort - GBCA - ADEME - Région BFC

Format / support
Rapport papier / PDF - 62 pages

Référent / Contact
Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

Les associations d'insertion Inser'Vêt et Chamois portent un projet de développement d'une ressourcerie. Elles ont sollicité pour cela l'Accélérateur à projet Économie circulaire de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'ADEME, dont l'édition 2021 intègrait des dispositifs exceptionnels dédiés à la relance de l'économie.
C'est dans ce cadre que l'AUTB s'est vu confier une étude préalable, pour appréhender les enjeux d'urbanisme et de fonctionnement du lieu en amont des études de faisabilité, partager avec les acteurs impliqués les contours d'un projet global à long terme, et venir en appui des dossiers d'appels d'offres et recherches de financements.

Sevenans - Potentiel de réemploi d'un bâtiment communal

Étude de programmation

Contrat extérieur 2021

Maître d'ouvrage
Commune de Sevenans

Autres partenaires
GBCA, service aux communes

Format / support
Rapport d'étude - PDF 32 pages

Référent / Contact
Julien Journeault / jjourneault@autb.fr

Accès
Non diffusable

La commune s'interroge sur l'opportunité que représente un bâtiment communal vacant dans le centre du village. L'étude de l'AUTB croise un diagnostic urbain et bâtimentaire avec une analyse de l'offre existante dans la commune et alentour, afin de faire émerger des fonctions compatibles et d'évaluer leur pertinence. En parallèle, le service aux communes du Grand Belfort accompagne la municipalité pour la rédaction d'un cahier des charges d'étude de faisabilité.

Plans de Mobilité Employeur - General Electric et Alstom

Pré-diagnostic

Contrat extérieur 2021

Maîtres d'ouvrages
General Electric - Alstom

Support / Format
Plusieurs rapports PDF

Référent / Contact
Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr

Accès
Non diffusable

Depuis le 1er janvier 2020, la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose, aux entreprises de plus de 50 salariés travaillant sur un même site, d'insérer un volet Mobilités dans les négociations salariales annuelles obligatoires. À défaut, l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeur (PDMe) est exigée. Compte tenu de l'implication de l'AUTB dans ces questions de mobilité, General Electric d'une part, et Alstom Transport d'autre part, se sont tournées vers l'agence pour la réalisation des pré-dignostics de leurs PDMe. Ce travail leur permettra de disposer d'une première analyse du fonctionnement des déplacements domicile/travail de leurs employés respectifs.

L'AGENCE : 2021 EN CHIFFRES

58 collectivités et organismes membres

dont **42** communes adhérentes

17 collaborateurs dans l'équipe

et **2** stagiaires

5 observatoires thématiques

2 atlas cartographiques dynamiques en ligne

90

6 PLU approuvés

Ub

15 procédures d'urbanisme en cours

dont **1** PLU intercommunal

6 réunions publiques

20 contrats spécifiques hors programme partenarial

3 rencontres thématiques en visioconférence
avec **5** intervenants invités

1 exposition dans le cadre du mois de la photo

10 infolettres (cartothème et urbathème)
adressées à **556** destinataires

179 000 visites du site internet autb.fr
6 185 téléchargements sur le site

6 nouveaux albums photo thématiques en ligne

10 abonnements à des titres de presse

2 800 €
d'équipement de visioconférence

2 participants
présents à la rencontre annuelle
des agences d'urbanisme

LE PARTENARIAT

Les communes du Territoire de Belfort membres de l'AUTB en 2021

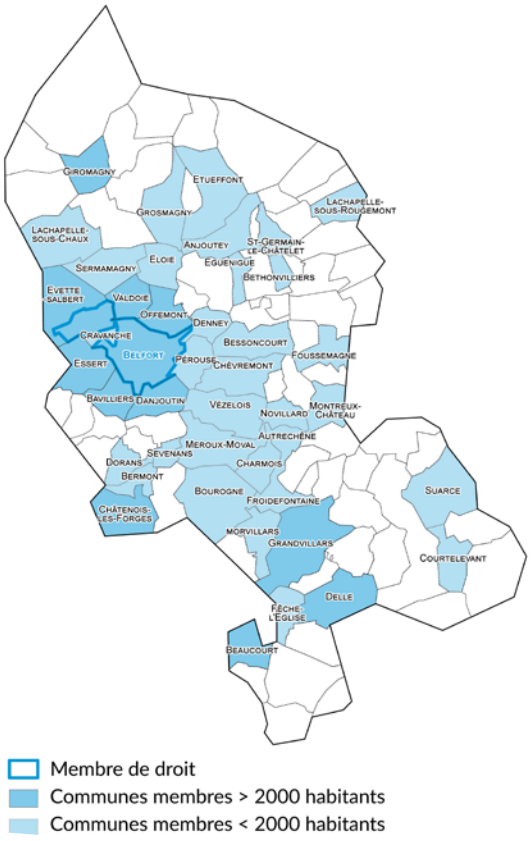

Les EPCI du Territoire de Belfort membres de l'AUTB en 2021

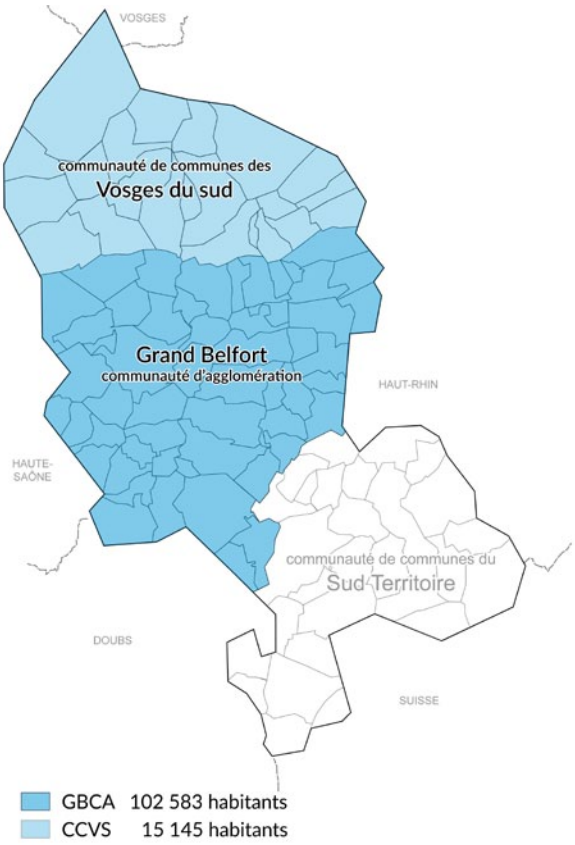

Les instances membres de l'AUTB en 2021

Les partenaires de l'AUTB à l'échelle régionale et nationale en 2021

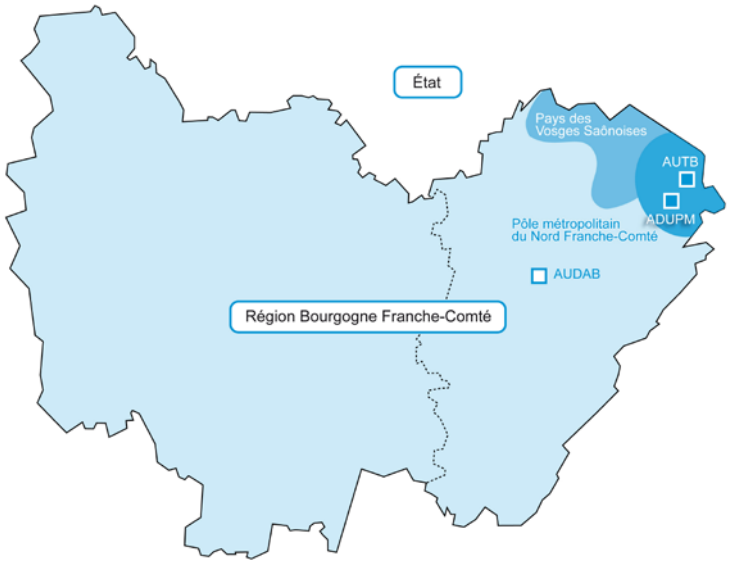

Les réseaux d'agences de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

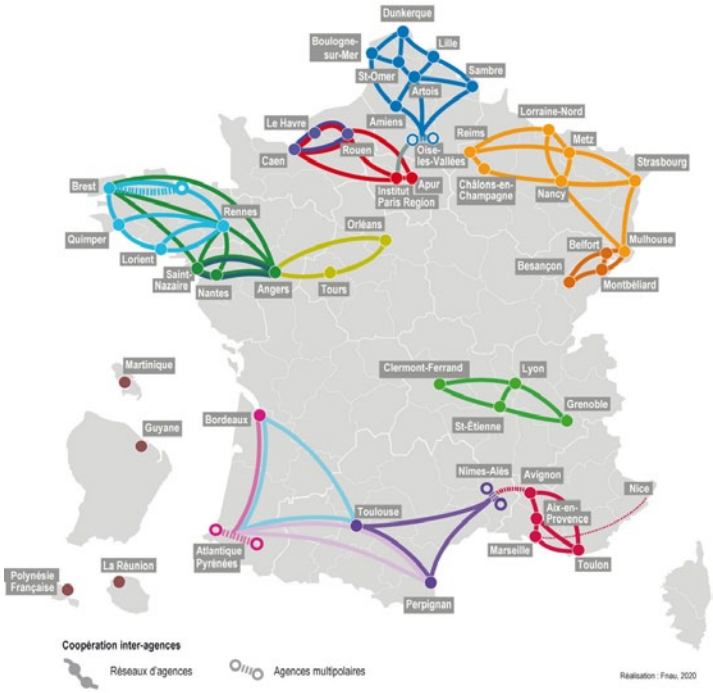

LA GOUVERNANCE

Le bureau

Président	Damien MESLOT
Vice-présidents	Jean-Marie HERZOG Benoît FABBRI Éric KOEBERLÉ
Trésorière	Élisabeth JUHASZ
Secrétaire	Jean-Luc ANDERHUEBER

L'assemblée générale

Collège 1 : Membres de droit		
	État	5
	Département	5
	Ville de Belfort	5
	Grand Belfort	5
Collège 2 : Collectivités territoriales - Structures intercommunales		
	Syndicat mixte du SCoT du Territoire de Belfort	1
	SMTC 90	1
	Pôle métropolitain Nord Franche-Comté	1
	Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté	1
	Communauté de communes des Vosges du sud	1
	PETR des Vosges Saônoises	1
Collège 3 : Communes de plus de 2000 habitants *12 communes : 1 représentant par commune*		
	BAVILLIERS - BEAUCOURT - CHATENOIS-LES-FORGES - CRAVANCHE - DANJOUTIN DELLE - ESSERT - EVETTE-SALBERT - GIROMAGNY - GRANDVILLARS OFFEMONT - VALDOIE	12
Collège 4 : Communes de moins de 2000 habitants *29 communes : 1 représentant par commune*		
	ANJOUTEY - AUTRECHÊNE - BERMONT - BESSONCOURT - BETHONVILLIERS BOUROGNE - CHARMOIS - CHÈVREMONT - COURTELEVANT DENNEY - DORANS - EGUENIGUE - ÉLOIE - ÉTUEFFONT - FÊCHE-L'ÉGLISE FOUSSEMAGNE - FROIDEFONTAINE - GROSMAGNY - LACHAPELLE-SOUS-CHAUX LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT - MEROUX MOVAL - MONTREUX-CHÂTEAU MORVILLARS - NOVILLARD - PEROUSE - SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET - SERMAMAGNY SEVENANS - SUARCE - VÉZELOIS	30
Collège 5 : Autres organismes		
	CIA 25/90	1
	CCI 90	1
	ADN-FC	1
	Territoire Habitat	1
	Néolia	1
	Sodeb	1
TOTAL DES MEMBRES		74

Le conseil d'administration (au 1er janvier 2022)

Membres de droit			20
ÉTAT	Jean-Marie GIRIER	Préfet	
	Patrick RABASQUINHO	Directeur Préfecture	
	Benoît FABBRI	DDT 90	
	Camille VIDAL	UDAP 90	
	Arnaud BOURDOIS	DREAL BFC	
DÉPARTEMENT	Florian BOUQUET	Président	
	Marie-Hélène IVOL	Vice-Présidente	
	Frédéric ROUSSE	Vice-Président	
	Marie-Claude CHITRY-CLERC	Vice-Présidente	
	Julie DE BREZA	Conseillère départementale	
GRAND BELFORT	Damien MESLOT	Président	
	Nikola JELICIC	Conseiller communautaire	
	Corinne AYMONIER	Conseillère communautaire	
	Françoise RAVEY	Conseillère communautaire	
	Daniel SCHNOEBELEN	Conseiller communautaire	
VILLE DE BELFORT	Damien MESLOT	Maire	
	Jean-Marie HERZOG	Adjoint	
	Marianne DORIAN	Conseillère municipale	
	Charlène AUTHIER	Conseillère municipale	
	Bastien FAUDOT	Conseiller municipal	
Collectivités territoriales - Structures intercommunales*			4
SM SCoT 90	Jean-Marie HERZOG	Président	
SMTC 90	Roland JACQUEMIN	Président	
Conseil régional BFC	Muriel TERNANT	Conseillère régionale	
Pôle métropolitain NFC	Jean-Louis NORIS	Vice-Président	
Communes de plus de 2 000 habitants*			4
BAVILLIERS	Éric KOEBERLÉ	Maire	
BEAUCOURT	Gilles COURGEY	Adjoint	
ÉVETTE-SALBERT	Laurent DEMESY	Maire	
OFFEMONT	Pierre CARLES	Maire	
Communes de moins de 2 000 habitants*			4
BERMONT	Pascal GROSJEAN	Maire	
BESSONCOURT	Thierry BESANÇON	Maire	
SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET	Jean-Luc ANDERHUEBER	Maire	
SEVENANS	Élisabeth JUHASZ	Adjointe	
Autres organismes*			4
ADNFC	Gilles CASSOTTI	Directeur	
CIA 25/90	Georges FLOTAT	Vice-Président	
CCI 90	Alain ALBIZATI	Président	
Territoire habitat	Jean-Sébastien PAULUS	Directeur	
TOTAL DES ADMINISTRATEURS			36

* collèges à renouveler tous les 3 ans

L'ÉQUIPE

La complémentarité des métiers est nécessaire pour intégrer les multiples facettes de l'aménagement. L'équipe comprend urbanistes, géographes, architectes, juristes, écologues et autres spécialistes des transports, de l'habitat, des questions sociales et du traitement de l'information. Cette pluridisciplinarité vient se placer en appui des collectivités.

Anne-Sophie Peureux-Demangelle
DIRECTRICE
03 84 46 51 66 | aspeureux@autb.fr

Anne Quenot
DIRECTRICE ADJOINTE | PLANIFICATION, ENVIRONNEMENT
03 84 46 51 56 | aquenot@autb.fr

Dominique Brigand
DIRECTEUR D'ÉTUDES | ÉCO-AMÉNAGEMENT
03 84 46 51 72 | dbrigand@autb.fr

Pedro Hermenegildo
CHARGÉ D'ÉTUDES PRINCIPAL | HABITAT, MODES DE VIE
03 84 46 51 68 | phermenegildo@autb.fr

Boris Loichot
CHARGÉ D'ÉTUDES PRINCIPAL | GÉOMATIQUE, BASES DE DONNÉES
03 84 46 51 67 | bloichot@autb.fr

Robin Serrecourt
CHARGÉ D'ÉTUDES PRINCIPAL | PROJET URBAIN, PAYSAGE
03 84 46 51 65 | rserrecourt@autb.fr

Virginie Herzog
CHARGÉE D'ÉTUDES | PLANIFICATION, ESPACE ÉCONOMIQUE
03 84 46 51 71 | vherzog@autb.fr

Julien Journeault
CHARGÉ D'ÉTUDES | PROJET URBAIN, PATRIMOINE
03 84 46 51 69 | jjourneault@autb.fr

Hélène Kauffmann
CHARGÉE D'ÉTUDES | PLANIFICATION, MOBILITÉS
03 84 46 51 64 | hkauffmann@autb.fr

Caroline Petit
CHARGÉE D'ÉTUDES | SIG, ANALYSES FONCIÈRES
03 84 46 51 63 | cpetit@autb.fr

Romain Malaisé
ASSISTANT D'ÉTUDES | ENVIRONNEMENT
03 84 46 51 54 | rmalaise@autb.fr

Migdadou Sow
ASSISTANT D'ÉTUDES | SOCIO-ÉCONOMIE
03 84 46 51 57 | smigdadou@autb.fr

Véronique Bontemps
ASSISTANTE DE DIRECTION | GESTION
03 84 46 51 52 | vbontemps@autb.fr

Caroline Demeusy
ASSISTANTE SUPÉRIEURE | SECRÉTARIAT, DOCUMENTATION
03 84 46 51 55 | cdemeusy@autb.fr

Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort
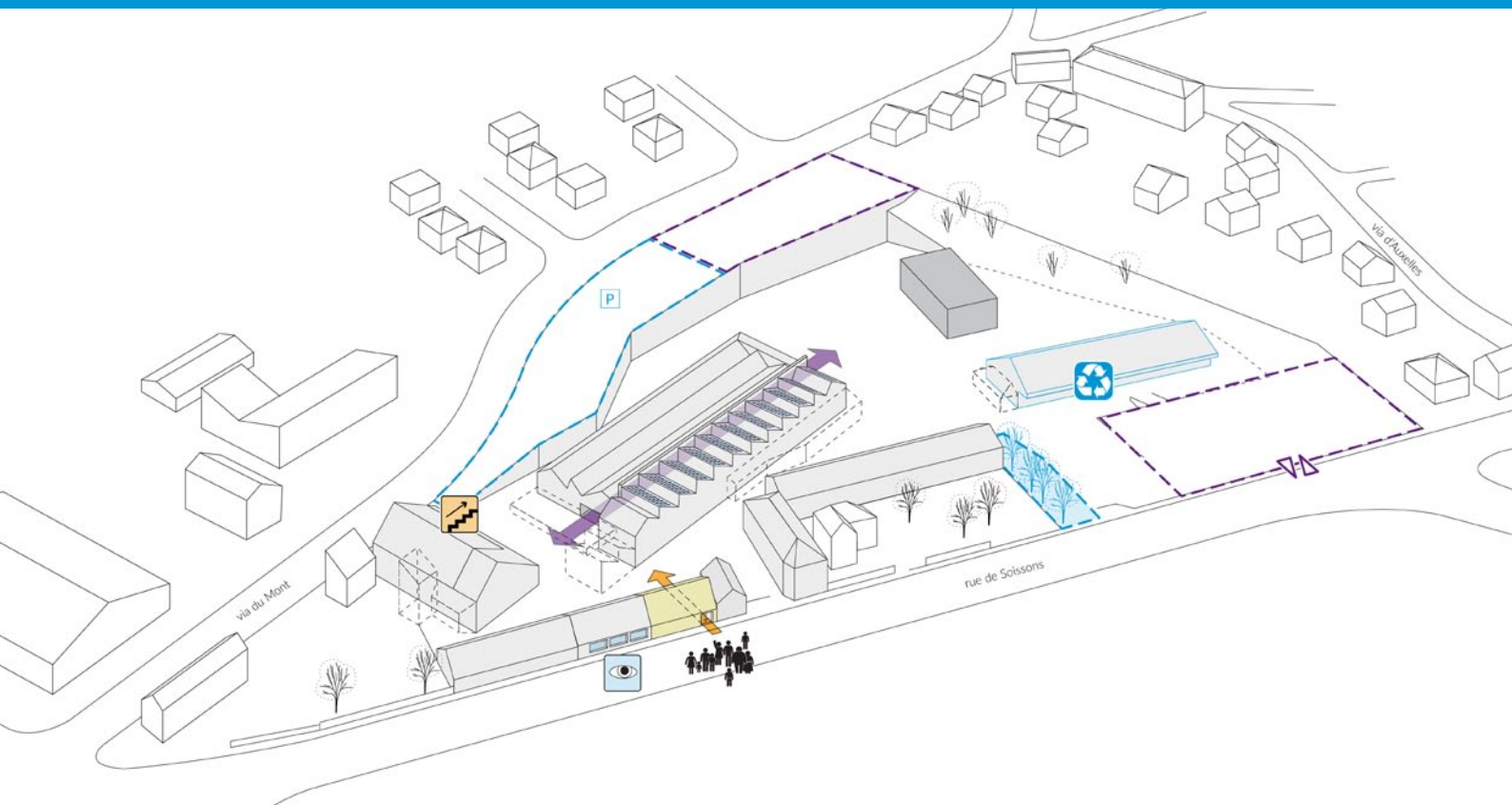
10 rue Aristide Briand 90000 Belfort • 03 84 46 51 51 • contact@autb.fr www.autb.fr